



COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

« On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme » (Lénine)

C.P.S. Nouvelle série N°57 (N°139) – 1,50 €

13 MAI 2015

GROUPE POUR LA CONSTRUCTION DU PARTI OUVRIER REVOLUTIONNAIRE
LA CONSTRUCTION DE L'INTERNATIONALE OUVRIERE REVOLUTIONNAIRE

**Hollande et Valls, après les départementales et la nouvelle débâcle
électorale du PS et du PCF : « Accélérer les réformes »...
c'est-à-dire les contre-réformes anti-ouvrières
avec l'indispensable appui des dirigeants syndicaux, via le dialogue social**

**Pour ouvrir une issue politique, il faut combattre pour la rupture
des dirigeants syndicaux avec le gouvernement, et en particulier exiger
qu'ils boycottent la Conférence sociale "thématique" de juin**

Migrants naufragés en Méditerranée : un concentré de la barbarie impérialiste

Depuis janvier, 1500 migrants officiellement, sans doute en réalité beaucoup plus, sont morts, naufragés en Méditerranée. Embarqués dans des bateaux pourris par des passeurs qui les ont préalablement dépouillés, traqués par la police maritime de l'UE, les 1500 sont les derniers d'une liste de 22 000 morts, officiellement décomptés, depuis 15 ans dans les mêmes conditions.

Les dirigeants des gouvernements de l'UE versent des larmes de crocodile et organisent des minutes de silence. Mais qui est responsable?

Ceux qui tentent à tout prix de passer en Europe fuient la guerre en Syrie, en Afghanistan, au Congo, au Mali, au Kenya en Éthiopie, en Érythrée ou en Somalie, guerres qui opposent les puissances impérialistes, les gouvernements à leurs bottes, les bandes djihadistes qui sont elles-mêmes des créations des puissances impérialistes ayant échappé à leurs anciens maîtres, ou encore, comme au Congo, des bandes armées qui se disputent le pillage des ressources minières pour les revendre aux grands groupes capitalistes qui les arment.

Ils tentent désespérément d'échapper aux massacres, au chômage, à la misère et à la faim. Ils cherchent à échapper à une situation dont la seule responsabilité incombe à l'impérialisme lui-même.

Confrontés à cet afflux, les gouvernements des pays les plus immédiatement exposés, en particulier l'Italie, avaient mis en place un dispositif («Mare Nostrum») qui,

pour l'essentiel, visait à interdire l'accès aux migrants des côtes italiennes, mais qui, malgré tout et jusqu'à un certain point, sauvait de la mort quelques-uns d'entre eux lors des naufrages.

Les gouvernements de l'UE ont jugé que ces sauvetages devaient cesser. Ils constituaient selon eux un inadmissible «appel d'air» pour l'immigration. Fin du dispositif «Mare Nostrum», auquel on substitue le dispositif «Triton». La différence est que ce dernier n'a plus du tout pour but, fut-il secondaire, le sauvetage des naufragés, mais exclusivement comme rôle d'interdire aux bateaux de migrants l'accès aux côtes européennes. Il n'y a pas d'autre explication à l'augmentation vertigineuse du nombre de morts en Méditerranée depuis le début de l'année.

Il faut donc le dire : les responsables de ces milliers de morts, leurs assassins, sont à la tête des gouvernements de l'UE - et parmi eux le gouvernement Hollande-Valls-Macron-Pinel. Ils sont doublement responsables : responsables de la situation qui en Afrique, au Moyen-Orient, pousse des millions d'êtres humains à fuir leur pays, responsables cyniques des naufrages eux-mêmes.

On ne peut en finir avec ces tragédies épouvantables qu'en en finissant avec l'impérialisme et donc avec les gouvernements qui le défendent.

(suite page 2)

Sommaire :

• ÉDITORIAL.....	P.1
• GRÈCE : APRÈS LES ÉLECTIONS DU 25 JANVIER.....	P.14
• LES MILITANTS INTERVIENNENT ET INFORMENT C.P.S.....	P.23
• CHINE : TRANSFORMATIONS SOCIALES, LUTTES DE CLASSES ET RESTAURATION DU CAPITALISME	P.28

Chaos en Afrique....

Cela étant, l'afflux toujours plus important des bateaux d'immigrés d'Afrique et d'Asie, même si beaucoup chavirent, pose aux puissances impérialistes, et pas seulement en Europe, un problème majeur. Pas du tout un problème moral, mais un problème politique.

On le sait, c'est via la Libye qu'arrivent la plupart de ces embarcations. La coopération réactionnaire entre les gouvernements d'Europe et les régimes qui leur sont soumis, coopération qui peu ou prou fonctionne ailleurs par la terreur policière, ne fonctionne pas en Libye pour la simple raison qu'il n'y a plus d'Etat ici, mais des bandes armées soutenues, qui par les différentes factions djihadistes, qui par l'Egypte et l'Arabie saoudite.

L'intervention impérialiste de 2011, essentiellement franco-britannique, a eu pour résultat d'armer les milices qui aujourd'hui s'entredéchirent sur le sol libyen. Ce sont

les mêmes armes, entre les mains des djihadistes, qui reprennent vigueur au Mali.

Ainsi se manifeste conjointement la violence impérialiste et son impuissance à fonder un nouvel ordre mondial. Le *résultat* de l'intervention impérialiste, c'est le chaos. Mais il serait stupide de prétendre que le *but* des puissances impérialistes est le chaos. Ce que veulent les puissances impérialistes, c'est que les conditions de pillage «normal» du pétrole libyen soient rétablies, qu'il en aille de même au Nigeria (où s'opposent les troupes d'États africains - essentiellement tchadiennes, avec l'encadrement «technique» de l'armée française - et le groupe djihadiste Boko Haram), en Irak, ce qui suppose que, dans ces pays, l'État comme appareil de répression contre les masses fonctionne efficacement. Mais c'est précisément ce but qui semble hors de portée dans un nombre grandissant de pays.

... en Syrie et Irak....

Rien de plus éclairant à cet égard que la situation au Moyen-Orient. Après avoir sans état d'âme collaboré avec la dictature d'Assad père et fils pendant des décennies, les puissances impérialistes - et de manière particulièrement virulente l'impérialisme français - ont changé de monture, la dictature syrienne n'étant plus jugée suffisamment docile. Voilà donc un conglomerat de résistants à Assad - le CNS - érigé par l'impérialisme français en «seul représentant légitime» du peuple syrien et armé en conséquence. Las ! Très vite l'opération - par rapport à laquelle du reste l'impérialisme US est resté plus que réticent - devait se révéler périlleuse. Ladite CNS devait rapidement se révéler militairement débile, politiquement inconsistante et peu fiable - au point de se féliciter récemment ouvertement des succès d'Al Nosra, les représentants locaux d'Al Qaida. En même temps, la déstabilisation d'Assad ouvrait la voie à l'Etat Islamique (EI), lequel à partir de là, allié avec les débris de l'encadrement militaire de l'ancienne armée de Saddam Hussein, s'est mis à infliger défaite sur défaite à l'Etat irakien - porté à bout de bras par l'impérialisme US - jusqu'à menacer son existence même.

Et voilà Kerry, représentant de l'impérialisme US, contraint d'annoncer qu'il allait bien falloir du fait du danger d'EI faire avec Bachar El Assad. Quant à l'impérialisme français, après des mois de mâles propos sur le fait qu'il fallait combattre Bachar jusqu'à son départ, il indique par la voix de Fabius, qu'il faut en finir avec Bachar... mais préserver les institutions de l'État syrien. Et on apprend que la coopération a repris entre services secrets français et syriens qui, après tout, font le même travail contre les mêmes ennemis !

Comble de l'ironie de l'Histoire. Les uns et les autres doivent accepter de facto une alliance non écrite avec l'Iran qui a joué notamment un rôle décisif dans l'expulsion de Tikrit, ville irakienne, d'EI.

Rappelons que depuis de nombreuses années, l'Iran fait l'objet d'un véritable blocus économique de la part des puissances impérialistes. Ce sont bien sûr les masses iraniennes qui font les frais de ce blocus, pas les dignitaires du régime des ayatollahs, privées qu'elles sont de produits élémentaires pour leur survie (médicaments, etc.). Précisons que la raison de ce blocus n'a rien à voir avec le prétendu danger nucléaire que pourrait représenter l'Iran, mais avec l'objectif tenace de l'impérialisme US de rétablir en Iran un régime non moins réactionnaire que le régime actuel, mais infiniment plus docile à ses propres intérêts. Il s'agit aussi d'effacer l'humiliation historique qu'avait représentée l'expulsion par les masses du régime du Shah.

On comprend que la nouvelle situation conduise Obama à rechercher un *modus vivendi* avec le régime iranien malgré de sérieuses divergences de vues au sein même des cercles dirigeants de l'impérialisme US. Cette recherche s'est traduite par l'«accord-cadre» sur le nucléaire iranien. Précisons que cet accord ne signifie nullement la fin des mesures contre les masses iraniennes, mais, dans le meilleur des cas, un très relatif assouplissement. Mais cela est suffisant pour que s'insurge le représentant de l'Etat sioniste, Netanyahu, dans lequel les colons, qui constituent la seule réalité du «peuple israélien», viennent à nouveau d'indiquer aux élections qu'ils se reconnaissent pleinement. Netanyahu ne court d'ailleurs en l'occurrence aucun risque. L'impérialisme US continuera, économiquement et militairement à soutenir à bout de bras Israël.

Mais l'épisode est significatif. Même si aujourd'hui l'impérialisme US est la seule puissance mondiale, disposant notamment d'une écrasante suprématie militaire, il ne peut éviter que se développent les forces centrifuges, y compris à partir de ses alliés les plus constants.

... au Yémen

La même remarque vaut pour l'Arabie saoudite qui, dans son engagement militaire au Yémen, s'est satisfaite d'un

soutien après coup et sans ferveur de l'impérialisme US, et à sa suite de l'ONU, à laquelle elle n'avait pas demandé

d'autorisation. Cette intervention présente tous les traits d'une intervention impérialiste, tant dans sa forme (bombardements meurtriers de la population civile, villages rasés parce qu'accusés d'être des refuges des « rebelles ») que dans le fond. Il s'agit d'imposer au Yémen le maintien d'un régime allié, et en particulier d'interdire l'accès au pouvoir d'un régime à dominante chiite, alors même que tant en Arabie saoudite qu'au Bahreïn voisin – où les chars de l'Arabie saoudite sont intervenus il n'y a pas si longtemps - les chiites constituent une population opprimée.

Toutefois, à l'évidence, l'intervention militaire se heurte à une résistance inattendue. Et là encore, le résultat le plus immédiat est à la fois une accélération de la dislocation de l'Etat et la voie laissée libre au développement des djihadistes, en particulier Al Qaïda.

Ainsi tend à s'étendre le chaos politique, les puissances impérialistes n'arrivant pas à s'assurer la maîtrise de la

situation. Mais il faut le noter : nulle part, le prolétariat n'est en mesure de faire valoir ses propres solutions. Non pas qu'il ne possède, au moins dans certains pays, une puissance objective. C'est le cas par exemple en Iran, et aussi en Arabie saoudite où le prolétariat est essentiellement immigré. Mais il est politiquement désarmé, soit privé d'organisations, soit accablé par le poids des trahisons passées. Il faut ajouter : la victoire de la contre-révolution en Egypte, défaite pour les prolétariats de toute la région, où les dirigeants du mouvement ouvrier, flanqués des groupes d'extrême-gauche ont eux-mêmes contribué à la prise du pouvoir par Sissi, ne pèse pas pour rien dans le désarroi du prolétariat et son impuissance. Et ainsi ce chaos n'est, à cette étape, porteur pour les masses de rien d'autre que de terreur, d'oppression et de misère accrue.

La place de l'impérialisme français

Il faut le noter : dans les guerres impérialistes qui accablent les peuples d'Afrique et du Proche-Orient, l'impérialisme français à la hauteur de son propre format – plutôt roquet que molosse – joue un rôle particulièrement réactionnaire : intervention directe au Mali et encadrement de l'armée du dictateur et tortionnaire tchadien Deby, soutien éhonté à Israël et Netanyahu, bombardements en Irak... Il faut ajouter : ventes d'armes massives à l'Arabie saoudite (28% des commandes de matériel d'armement exportés !), vente de Rafales à l'Égypte avec un soutien ostentatoire aux régimes de ce pays, tout cela accompagné

d'un silence assourdissant des partis d'origine ouvrière et des directions syndicales par rapport à cette politique. Récemment, la révélation de viols d'enfants par les soldats français manifeste la révoltante réalité du rôle "pacificateur" de la France en Centrafrique.

Contre l'intervention impérialiste française au Moyen-Orient et en Afrique, à l'encontre du silence complice qui prévaut dans les sommets des organisations du mouvement ouvrier, toutes les opportunités d'intervention doivent être saisies.

Crise du mode de production capitaliste : les Diafoirus au chevet d'un malade dont l'état ne cesse d'empirer

Le FMI vient de sortir son rapport périodique sur l'état de l'économie mondiale. On y apprend que *"ce serait une erreur de parler, comme certains l'ont fait de stagnation, mais les perspectives sont plus mitigées et des perspectives plus mitigées conduisent, à leur tour, à de moindres dépenses et à une croissance plus faible dès aujourd'hui"*. Donc il ne faut pas parler de stagnation... mais la croissance faiblit.

Faute de disposer d'une thérapeutique efficace, on peut toujours – comme le faisait Diafoirus, le fameux médecin dont se moque Molière – inventer un nouveau mot qui fait savant. Tenez vous le pour dit. La tendance redoutée par Diafoirus-Lagarde (directrice du FMI), c'est le *"new mediocre"*, ainsi défini : *"la conjonction d'une croissance et d'une inflation faibles avec un endettement et un chômage élevés"*.

Quant à la médecine préconisée, la voici telle que résumée par Le Monde du 16 avril : *"Pour éviter un tel scénario, Mme Lagarde propose de faire flèche de tout bois : soutien de la demande, relance de l'investissement, mais aussi réformes des marchés du travail, des biens et des services."*

Les *"réformes des marchés du travail, des biens et des services"*, tout le monde sait de quoi il s'agit. La *"réforme des marchés du travail"*, c'est la flexibilité des salaires (donc leur baisse, pour faire face à la concurrence), la liquidation des garanties en matière de contrat de travail,

la remise en cause des indemnités chômage, etc. La *"réforme des marchés des services"*, c'est la liquidation des services publics, la suppression en masse des postes de fonctionnaires, la fermeture des écoles et des hôpitaux, le rationnement des soins.

Toutes ces mesures entraînant la paupérisation des masses laborieuses ont évidemment comme conséquence la baisse de la demande. Mais Diafoirus-Lagarde n'a aucun problème à proposer dans la même phrase tout et son contraire, en préconisant dans le même temps le *"soutien de la demande"*.

Il est vrai que la contradiction dans le cerveau de Lagarde n'est rien d'autre que l'expression en idée de la contradiction dans la réalité elle-même du mode de production capitaliste. Chaque capitaliste, chaque bourgeoisie doit, pour affronter la concurrence, diminuer le coût de la force de travail et, à ce titre, contribue à une baisse générale de *"la demande"*, et rêve que la bourgeoisie concurrente fasse le contraire, cela pour trouver un marché élargi pour ses propres produits. Nul ne le sait mieux que Lagarde qui, alors ministre de Sarkozy, adressait régulièrement des suppliques à la bourgeoisie allemande pour que celle-ci... augmente les salaires !

Quant à la *"relance des investissements"*, voilà ce qu'en dit De Vijdler, directeur de la recherche économique à BNP Paribas : *"Dans l'économie réelle, les investissements des entreprises sont longtemps restés*

anémiques. Cela reste d'ailleurs le cas en Europe où, en pourcentage du PIB, le niveau d'investissement reste très bas, environ 15% au-dessous du niveau de 2008». L'article ose l'hypothèse : «pour des entreprises confrontées à un problème de surcapacité, augmenter l'appareil de production n'aurait pas de sens» et s'inquiète de l'écart entre le sous-investissement et l'euphorie boursière : «Mais peut-être faut-il s'inquiéter davantage du risque d'apparition d'une bulle financière en cas de décrochage entre la réaction des marchés aux mesures de relance de l'économie axées sur la politique monétaire et la réactivité de l'économie même.»

On ne saurait être plus clair. Les capitalistes n'investissent pas car ils sont déjà en surcapacité. Dans ces conditions, les flux financiers énormes générés par la politique des banques centrales (en particulier la BCE et la BOJ – banque centrale japonaise) s'orientent vers la spéculation, en particulier la spéculation boursière et le marché des actions. Une énorme masse de capitaux fictifs surplombe ainsi l'ensemble de l'économie capitaliste, faisant peser le risque permanent du krach boursier auquel les banques déjà grevées d'actifs douteux – 900 milliards pour les seules banques européennes, soit trois fois le budget 2014 de la France ! - ne résisteraient pas.

“En Chine, la décélération de tous les dangers” (Martin Wolf, Le Monde du 16 avril)

Mais si la situation en Europe demeure, avec des inégalités, celle d'une quasi-stagnation, si le Japon voit à nouveau sa production industrielle baisser, si le Brésil stagne et la Russie est franchement plongée dans la récession, si aux États-Unis s'accumulent les signes d'un nouveau ralentissement (baisse des investissements, accélération du déficit commercial), les inquiétudes des cercles dirigeants de l'impérialisme se concentrent sur la Chine. Ici, ce qu'on redoute, c'est le “hard landing”, l'atterrissage forcé avec des conséquences incalculables, à la fois sur l'économie mondiale et sur la situation sociale en Chine même (voir article dans ce numéro de CPS).

Le Monde du 16 avril indique :

“Le ralentissement chinois s'est amplifié au premier trimestre. Comme le laissait augurer la chute des exportations et des importations en mars, la croissance est tombée à 7 % au premier trimestre, a annoncé, mercredi 15 avril, le Bureau national des statistiques. C'est la plus mauvaise performance, en rythme annualisé, de l'économie chinoise depuis 2009 et les débuts de la récession mondiale. Elle devrait relancer les spéculations au sujet de l'opportunité par Pékin de nouvelles mesures de soutien.

Si nombre d'analystes interrogés par l'AFP tablaient sur un ralentissement encore plus marqué (+ 6,9 %), le chiffre dévoilé mercredi est très en deçà du dernier trimestre 2014 (7,3 %), et de la croissance de 7,4 % enregistrée sur l'ensemble de l'année dernière, qui était déjà la plus faible depuis presque vingt-cinq ans. D'autres indicateurs, également publiés mercredi, attestent de l'importance de la décélération en cours. La production industrielle s'est à nouveau tassée en mars, ne progressant que de 5,6 % sur un an, après une hausse de 6,8 % sur janvier-février, une période marquée par le Nouvel An chinois, et de 7,9 % en décembre.

Les ventes au détail ont grimpé de 10,2 % en mars, leur plus faible progression depuis au moins dix ans. Quant aux investissements en capital fixe (+ 13,5 % au premier trimestre), ils s'essoufflent eux aussi de manière assez sensible.

Lundi, les douanes avaient annoncé que les exportations avaient reculé de 15 % en rythme annualisé à 144,6 milliards de dollars (136,28 milliards d'euros) en mars et que les importations s'étaient repliées de 12,7 %, à 141,5 milliards de dollars. ”

« Les prix à la production en Chine en sont à leur trente-septième mois consécutif de baisse. Un tel phénomène signale un excès d'offre par rapport à la demande », confirme l'économiste en chef de Coface, Julien Marcilly, qui fait état de surcapacités de production dans l'acier, la pétrochimie et la construction navale. D'autres secteurs, ajoute-t-il, souffrent de l'augmentation du coût du travail. Le textile en fait les frais, qui voit se délocaliser une partie de sa production vers des pays d'Asie où la main-d'œuvre est moins chère...

Les divergences sectorielles sont marquées : Coface a placé la Chine sous perspective négative en janvier en raison de l'augmentation du risque des entreprises et de la recrudescence des impayés.

(...) L'investissement a perdu en efficacité et l'endettement a progressé dans des proportions impressionnantes. D'après le Crédit agricole, l'endettement des entreprises, des collectivités locales et, à un moindre degré, des ménages est passé de 155 % du produit intérieur brut (PIB) début 2010 à environ 200 % du PIB et cela sans compter la dette du gouvernement central. ”

Baisse des investissements – et baisse de leur rentabilité –, augmentation inquiétante de l'endettement, baisse des exportations et des importations : la Chine, qu'on a si longtemps présentée comme l'antidote et le recours contre la crise générale du mode de production capitaliste, reproduit en réalité à l'échelle gigantesque qui est la sienne toutes les contradictions à l'œuvre dans les métropoles impérialistes. Et en particulier, elle souffre d'énormes surcapacités de production, ce qui constitue la note différée du gigantesque plan de relance de 2008-2009. Or le surinvestissement – à grands coups d'emprunts, en particulier des régions – supposait le maintien d'une très forte croissance pour se rentabiliser. On peut reprendre la formule de Martin Wolf : “Pourquoi devrions-nous douter de la capacité de la Chine à maintenir une croissance élevée? La première raison est qu'une croissance élevée très rapide ressemble à la pratique du vélo : tout se passe bien tant que l'on maintient une certaine vitesse... L'investissement antérieur a été fondé sur une prévision de croissance annuelle de 10%. Le ralentissement rend chronique l'excédent de capacités, et crée l'effondrement de l'investissement. De plus la baisse de la croissance diminue la capacité à

rembourser la dette antérieure issue du boom du crédit et de l'immobilier....”.

À cet égard, il faut prendre très au sérieux cette première alerte : “Les marchés ont aussi connu un petit décrochage peu avant 11h29 à la confirmation du défaut du groupe chinois Baoding Tianwei sur sa dette. Celui-ci a confirmé ne pas avoir les ressources nécessaires pour honorer une échéance sur une obligation domestique. La société est de taille modeste, mais l'événement est symbolique car il

s'agit du premier défaut sur une obligation chinoise d'une entreprise d'État.” (boursier.com, 21 avril)

On ne saurait mieux dire que l'économie chinoise danse sur un volcan. Quant aux recettes du gouvernement chinois, elles ressemblent en tout point à celles adoptées ailleurs. Elles procèdent de la fuite en avant : libération des flux de capitaux, baisse des fonds propres exigés des banques. Des recettes qui ne feront que rendre plus brutal l'effondrement économique qui pourrait prendre en particulier la forme d'un gigantesque krach bancaire...

**Face à la crise, la seule politique possible pour les différentes bourgeoisies :
frapper sans relâche le prolétariat**

Au-delà des discours savants des économistes sur les mille et une façon de relancer la machine économique, dans la réalité, il n'y a pour les différentes bourgeoisies qu'une politique possible : la diminution brutale du “coût du travail” - c'est-à-dire de la valeur de la force de travail. Périodiquement est mis en exergue un pays qui s'en sort mieux que les autres, où la croissance est moins anémique, etc. Les commentateurs bourgeois vantent par exemple aujourd'hui la Grande-Bretagne. Il faut tout de suite préciser : il n'y a pas d'exception à la crise du mode de production capitaliste. Il y a simplement des manifestations particulières, nationales de cette crise, la particularité dépendant du rapport entre les classes, de la capacité qu'a eue dans tel ou tel pays la bourgeoisie à porter des coups plus ou moins violents au prolétariat, etc. À cet égard, le prolétariat britannique est de ceux qui ont subi les plus dures défaites depuis plus de trois décennies. Mais si aujourd'hui la Grande-Bretagne affiche un taux de croissance supérieur à celui des autres pays d'Europe, cela ne signifie en rien un retour à la prospérité. Il n'y a aucune réindustrialisation réelle, toute la croissance est fondée sur un développement débridé du crédit, en particulier immobilier, les déficits y sont largement supérieurs à ceux de la plupart des autres pays européens, il n'y a aucun véritable redémarrage de l'investissement. Mais là où par contre la bourgeoisie peut s'enorgueillir d'un réel succès, c'est au niveau de la brutale dégradation de la situation du prolétariat. Voyons ce qu'en disent Les Échos :

“ La productivité britannique est, selon l'ONS, quasi inchangée depuis 2007. Parallèlement, les salaires, s'ils ont remonté fin 2014, restent inférieurs de 8 % à ceux d'avant la crise. Logiquement, comme le souligne encore Simon Wren-Lewis, les entreprises ont donc embauché sans chercher à augmenter leur productivité une fois la reprise revenue...”

Un des reproches souvent fait à la reprise de l'emploi britannique, c'est la précarité des emplois créés. Dans un marché du travail aussi flexible que celui du Royaume-Uni, il est souvent difficile d'en juger. Si le taux d'embauche de salariés à temps plein progresse avec la reprise (il est dans les derniers mois de 75 % des nouvelles embauches), il est vrai que le Royaume-Uni a connu ces dernières années un fort développement des travailleurs indépendants. Près de la moitié des créations d'emploi depuis 2007 se serait effectuée dans ce statut. Selon une étude de la BoE citée par Eudoxe Denis, cette croissance qui a porté le taux de ces travailleurs à 15 % de la population active

s'explique par des éléments de long terme (notamment la préférence des seniors pour ce statut qui constituent 90 % de la croissance de la population active) beaucoup plus que par la crise.

Autre élément qui est au cœur de la campagne électorale : les « contrats zéro heures » (Zero Hour Contracts) qui permettent aux salariés de remplir des tâches selon les besoins de l'employeur. Ces contrats n'ont pas été créés par le gouvernement Cameron, ils datent des années 1970, mais le Labour promet de les supprimer. Ils ont progressé de 19 % en un an selon les chiffres de février 2015 et concernent 697.000 personnes (sur 31 millions d'actifs)... Les personnes qui disposent de tels contrats ont plusieurs employeurs : on en comptait en mars 2014 en tout 1,8 million contre 1,4 million un an auparavant.”

Passons sur les mensonges intéressés des Échos : les seniors préféreraient être travailleurs indépendants, et le Labour aurait promis la fin des Contrats zéro heure (Miliband, chef du Labour a au contraire déclaré qu'on ne pourrait les supprimer mais qu'il faudrait mieux les “encadrer”). Mais l'article indique que le secret de la “reprise” britannique n'est nulle part ailleurs que dans la baisse des salaires, dans la flexibilité à outrance du marché du travail (par les Contrats zéro heure et le statut de “travailleur indépendant” qui n'est pas formellement salarié donc qui est embauché sur projet). Par ailleurs que cette reprise ne manifeste aucun retour réel à la santé du système, c'est ce que révèle la faible productivité (lorsque les capitalistes disposent d'une main-d'œuvre à bas prix, ils n'ont aucun intérêt à substituer des moyens modernes de production aux salariés...).

C'est la “recette” britannique que la bourgeoisie souhaite voir adoptée partout. C'est la potion que les masses grecques sont sommées d'avalier jusqu'à la dernière goutte avec la complicité du gouvernement Tsipras-Kamenos : pas un euro de “prêt” pour la Grèce sans la continuation à marche forcée des privatisations – Tsipras est allé en Chine annoncer que le Pirée serait entièrement privatisé –, sans une nouvelle contre-réforme des retraites et du marché du travail. Moscovici au nom de l'UE l'indique sans détour : “Il faut que le gouvernement grec produise les réformes qu'on lui demande”. Même les phrases sur la “souveraineté” grecque, le “respect du vote des Grecs” ne sont plus de saison ! (voir article sur la Grèce dans ce numéro de CPS).

C'est une potion similaire que le gouvernement Hollande-Valls-Macron-Pinel entend faire avaler au prolétariat de France.

Après Alstom, Alcatel-Lucent : les “champions nationaux” passent à la trappe

Il est vrai que toute la situation de la bourgeoisie française impose au gouvernement d’accélérer la marche aux contre-réformes. Les précédents CPS ont souvent développé la dégradation continue de la situation de l’économie française par rapport à ses concurrents. Cet éditorial n’y reviendra pas dans le détail, sauf pour évoquer le très significatif rachat d’Alcatel-Lucent par Nokia. Il y a moins d’un an, pour justifier la cession de l’essentiel d’Alstom à General Electric, son patron Kron expliquait : “la voie d’une stratégie autonome est devenue risquée et dangereuse... C’est une question de parts de marché et de taille critique...” (cité dans CPS n° 54). Aujourd’hui (interview dans Le Monde du 16 avril) Combes, directeur d’Alcatel-Lucent explique à son tour : “Seuls nous n’avions pas les moyens financiers pour investir dans la mesure qu’il faudrait, ni la taille critique nécessaire à faire des économies d’échelle indispensables pour assurer notre compétitivité dans le secteur.”

La reprise mot par mot à un an d’intervalle des deux patrons ne doit rien au hasard. Toute la politique industrielle de la V^e République était fondée sur la constitution de “champions nationaux” capables de jouer dans “la cour des grands”. C’est cette prétention qui aujourd’hui s’effondre. Inéluctablement, l’économie française est reléguée en deuxième division – dans le meilleur des cas.

Évidemment, les premières victimes sont les travailleurs. Lorsque Combes parle d’ “économie d’échelle”, il faut

traduire par suppression de postes. D’une manière plus générale, la dégradation de la situation économique se traduit par l’accélération des plans de licenciements (La Halle aux Vêtements, AIM, Galeries Lafayette, Mory Global).

Il faut insister sur ce dernier exemple. Il y a quelques mois, Mory Ducros annonçait le licenciement de la moitié de ses chauffeurs (il y avait à l’époque 5000 chauffeurs). Les travailleurs avaient alors tenté de s’opposer aux licenciements en utilisant l’arme dont ils disposaient : la grève et le blocage des dépôts. Ils en avaient été dissuadés par leurs propres responsables syndicaux, et Montebourg lui-même s’était “courageusement” adressé aux chauffeurs pour leur demander de lever les blocages pour “sauver les emplois qui pouvaient l’être”. Un fonds d’investissement se portait acquéreur de l’entreprise – désormais Mory Global – moyennant plus de 2000 licenciements. Au passage, ledit fonds d’investissement empochait la bagatelle de 17,5 millions de “prêt” de l’Etat. Aujourd’hui, c’est la mise en liquidation, le licenciement total des chauffeurs qu’on avait alors dressés contre ceux qui avaient perdu leur travail lors de la précédente charrette. Quant aux 17,5 millions, il est d’ores et déjà acquis que l’Etat n’en reverra pas la couleur. On ne serait pas complet si l’on n’ajoutait que tous les responsables syndicaux viennent de signer l’accord en vertu duquel une aumône sera versée aux travailleurs licenciés. Édifiant !

Départementales : nouvelle Bérézina électorale pour le PS et le PCF

C’est à la suite d’une nouvelle défaite accablante pour le PS et le PCF que Valls, droit dans ses bottes, a annoncé qu’il avait compris le message des électeurs... et décidé d’accélérer les réformes.

Le PS, après la perte de dizaines de municipalités de grandes villes aux Municipales, a perdu aux Départementales la bagatelle de 28 départements (le PCF perdant un des deux conseils généraux qu’il dirigeait). En voix, plus d’un électeur sur deux qui avait voté Hollande au premier tour des Présidentielles n’a pas voté PS aux Départementales. Deux électeurs sur trois qui avaient voté Mélenchon n’ont pas voté PCF ou FG. Ajoutons : il est difficile de faire une comparaison absolument précise vu les attelages constitués ici ou là par le PS et le PCF avec des partis ou personnalités bourgeoises (EELV, Radicaux, “divers gauche”).

La cause de cet effondrement, c’est que le prolétariat lui-même, comme en témoigne la participation dérisoire dans les quartiers populaires, s’est massivement abstenu. La thèse selon laquelle il y a remontée de la participation électorale est là aussi une mystification. On compare avec 2011, où il y avait renouvellement partiel des conseillers généraux, alors que dans le cas présent il s’agit d’élections générales (sauf Paris) donc politiques.

En regard de cet effondrement, la victoire de l’UMP est toute relative, ce dont conviennent ses représentants les plus lucides. Elle procède d’une moindre déperdition de voix par rapport au vote Sarkozy.

Quant au FN, si son ascension n’a rien d’irrésistible (un million de voix environ de moins pour ses candidats que sur le vote Le Pen en 2012), il n’en reste pas moins que son électorat est le plus stable par rapport à 2012, d’où le spectaculaire progrès en pourcentage et l’élection de plusieurs de dizaines de conseillers départementaux frontistes. Quant à la nature de cet électorat, la thèse – anti-ouvrière – qui vise à en faire un électorat ouvrier est une mystification : il demeure dans le prolétariat une réalité assez marginale. Il est en réalité composite : fraction de la bourgeoisie menacée par le libre-échange de l’UE et nostalgique de l’empire colonial, petite bourgeoisie et paysannerie réactionnaire de tout temps, lumpen-prolétariat aussi.

Cela étant, en termes de classes, c’est-à-dire de rapport vote pour les partis bourgeois/vote pour les partis d’origine ouvrière, ces élections sont marquées par une victoire écrasante des partis bourgeois (nonobstant le fait que toutes les voix portées sur des candidats “de gauche” ne sont pas des voix PS-PCF, il ya 12,5 millions de voix pour la “droite” et 7,5 millions pour la “gauche”).

Valls “se félicite” et Macron déclare : “je me fiche de qui m’applaudit”

On peut a priori s’étonner du fait que la première déclaration de Valls dès le soir du premier tour a été pour... se féliciter de ces résultats :

“Ce soir, l’extrême-droite, même si elle est trop haute, n’est pas la première formation politique de France. Je m’en félicite car je me suis personnellement engagé. Quant on mobilise la société, quant on mobilise les Français, ça marche.”

Valls ne saurait dire plus clairement pour qui il roule. Et d’appeler au “désistement républicain”, c’est-à-dire au vote UMP au deuxième tour dans des dizaines de cantons. Lorsque Valls se félicite de la victoire électorale de l’UMP, il indique la nature politique de son gouvernement : un gouvernement dressé contre le vote populaire de 2012 et sa matérialisation, l’existence d’une majorité PS-PCF à l’Assemblée nationale.

À cet égard, l’intervention de Macron au Sénat après les Départementales constitue une illustration saisissante.

Dans le cadre de l’ “accélération” des réformes, Macron choisit de présenter d’abord au Sénat à majorité UMP-UDI – ce qui est en soi une indication politique – le nouveau cadeau fiscal au patronat dit de “surcompensation fiscale” des investissements (lorsque un patron investit à hauteur de 100, cet investissement est déductible des impôts à hauteur de 140). Réaction enthousiaste des sénateurs UMP et de l’UDI : “Nous venons de vivre un grand moment de vérité politique... un discours revigorant, vivifiant et tonifiant”. Ce sont leurs propos. Et lorsque le représentant PCF objecte à Macron : “Regardez qui vous applaudit”, celui-ci réplique en toute franchise : “je me moque de qui m’applaudit”.

Précisons : c’est sans vergogne que Macron prend appui sur la majorité sénatoriale UMP-UDI ; c’est sans vergogne qu’il piétine le vote de 2012. Ainsi va le gouvernement Hollande-Valls-Macron-Pinel.

“Front républicain” contre Front national sur quel terrain ?

A la majorité PS-PCF, le gouvernement oppose le Front républicain incluant la “droite républicaine”. Mais sur quel terrain ? Celui de l’opposition au Front national.

Le Front national est un parti ultra-réactionnaire, raciste, anti-ouvrier, un parti purement bourgeois : de cela, aucun lecteur de CPS n’a besoin d’être convaincu. Mais que le FN soit un parti bourgeois ne signifie pas qu’en l’état actuel des choses il dispose du soutien du grand capital. En vérité, c’est tout le contraire. Ce n’est nullement un hasard si Gattaz s’est fendu d’une déclaration politique violemment hostile au FN et à son programme économique “absurde”. On comprend l’angle d’attaque de Gattaz : les déclarations nauséabondes contre les immigrés de Le Pen père et fille ne le gênent en rien. Ce qui le gêne, ce sont les déclarations de Le Pen contre l’Union européenne. Car malgré toutes les difficultés pour la bourgeoisie française, la fraction dominante de celle-ci a lié son sort à l’UE. Le retour à un protectionnisme national serait pour elle une catastrophe.

Or, c’est sur ce même terrain - et exclusivement sur ce terrain - que le gouvernement, Hollande lui-même, tout comme l’UMP brandissent l’étendard de “la lutte anti-

Front national”. C’est ce que vient de révéler la phrase soigneusement pesée de Hollande à Canal + : “Lorsque vous lisez ce qu’écrit le FN, c’est comme un tract du PCF des années 70”. Le PCF des années 70, c’est la ligne du “produire français” opposée à la construction européenne. Quel que soit le caractère totalement réactionnaire de la politique du PCF d’hier et d’aujourd’hui – y compris d’ailleurs sur le terrain de l’immigration –, l’amalgame entre PCF et FN est un amalgame misérable. Mais il vise un premier but : en assimilant PCF et FN, Hollande assimile le vote PCF et le vote FN, c’est-à-dire un vote qui, pour l’essentiel, est un vote ouvrier, et le vote ultra-réactionnaire pour le FN. En ce sens, la déclaration de Hollande est d’abord une déclaration haineuse contre la classe ouvrière. Il vise un deuxième but : se dresser contre la seule issue politique possible : un gouvernement des seuls PS et PCF appuyé sur la majorité PS-PCF à l’Assemblée nationale. Il vise enfin un troisième but : la constitution du Front républicain sur l’axe politique défini par Gattaz : la défense de l’UE contre “le programme économique absurde du Front national”.

Congrès du PS : aucune opposition réelle

Si Valls a pu se féliciter de la déroute électorale du PS, on pouvait s’attendre à quelques réactions dans le PS. Ne serait-ce que parce que la défaite aux Départementales signifiait pour nombre de membres de l’appareil... une mise au chômage brutale. Elles ont été au total plus que limitées. Certes quelques dirigeants dits “frondeurs” ont évoqué la nécessité de “changer de politique”, Mais quant au contenu de ce “changement”, il est totalement insaisissable. La lecture des documents de congrès de la tendance abusivement étiquetée “de gauche” l’illustre, et les déclarations comme les silences des uns et des autres plus encore. Christian Paul, dirigeant “frondeur” approuve la loi Rebsamen. Les dirigeants “frondeurs” se félicitent de la loi Touraine. Silence total sur la loi “enseignement” (voir plus loin). Au bout du compte, on ne voit pas très

bien en quoi il y a opposition. La seule question qui suscite quelques remous – qui d’ailleurs ne recoupent en rien l’opposition des motions pour le congrès –, c’est la réforme des collèges. Comme on le verra plus bas, ce n’est pas un hasard.

Signe des temps, Martine Aubry a rallié la motion Cambadélis, c’est-à-dire la motion Valls. Et plus significatif encore : toutes les motions se prononcent pour le “dépassement” du PS, c’est-à-dire la liquidation de tout ce qui le relie à l’histoire du mouvement ouvrier, ce que préconise ouvertement Valls. Selon toute probabilité, le congrès marquera un pas dans ce sens (même s’il en restera à accomplir), donc une victoire de Hollande-Valls-Macron contre le PS.

La loi renseignement : union nationale pour une attaque sans précédent contre les libertés démocratiques

Rien n'illustre mieux la soumission totale des prétendus "frondeurs" sur le projet de loi renseignement. De quoi s'agit-il ? D'une autorisation illimitée à l'accès aux données personnelles et ce par tous les moyens (écoutes téléphoniques, accès aux données Internet, installation de micros et de sondes). La définition des justifications que la police pourrait faire valoir pour mettre en oeuvre ce flicage montre que non seulement n'importe qui peut faire l'objet d'une telle surveillance – le projet de loi prévoit d'ailleurs le flicage y compris de l'entourage de la personne suspectée ! Quels mobiles pour un tel contrôle ? Écoutons ce qu'en dit... la commission parlementaire elle-même qui, par ailleurs, soutient l'essentiel du projet (voir plus bas) :

*« ... la Commission constate que l'article 1^{er} du projet de loi ajoute aux cinq existantes **deux nouvelles finalités** – les intérêts essentiels de la politique étrangère et l'exécution des engagements européens et internationaux de la France et la prévention des violences collectives de nature à porter gravement atteinte à la paix publique – sans que soit précisément caractérisée chacune d'elles laissant ainsi une très large marge d'interprétation et autorisant potentiellement un recours très élargi aux activités et aux technologies du renseignement. S'agissant des « intérêts essentiels de la politique étrangère » et de « l'exécution des engagements européens et internationaux de la France », la Commission souhaite que les débats permettent une clarification de ces notions. Quant à la finalité de « prévention des violences collectives de nature à porter gravement atteinte à la paix publique », la Commission la juge trop floue et trop large et préconise sa suppression, l'objectif de prévention des violences collectives de nature à porter atteinte à la forme républicaine et à la stabilité des institutions étant par ailleurs couverte par la notion de « sécurité nationale ». »*

Ainsi, tout militant combattant les interventions impérialistes de la France (*"intérêts essentiels de la politique étrangère"*), tout travailleur engagé dans une grève, au nom de la *"prévention des violences collectives de nature à porter gravement atteinte à l'ordre public"*, pourra faire l'objet d'une surveillance permanente.

C'est ce contre quoi affecte de protester le député UMP Lelouch – fausse protestation, mais vraie jubilation – qui

indique la fonction de la loi relative au renseignement dans la guerre de classe – sous couvert de guerre contre le terrorisme : *« Donc lors de Mai-68 ou des grandes grèves de 1995, les services auraient été habilités à espionner... Prenez vos chers "zadistes" de Notre-Dame-des-Landes, des agitateurs professionnels, là on dit qu'on a le droit de les espionner. Je dis attention. »*

Lelouch aurait tort de se priver de poser en faux défenseur des militants du mouvement ouvrier ou plus généralement des mobilisations populaires. S'il peut prendre ce rôle de composition, c'est bien parce que du côté du PS, c'est le silence le plus honteux, et du côté du PCF, une protestation soigneusement balisée comme l'indique la conclusion de l'article de l'Humanité du 1^{er} avril :

« Les services de renseignements doivent bénéficier, au même titre que l'ensemble des services de l'État, de moyens financiers et humains suffisants pour remplir leurs missions dans le cadre de l'État de droit. »

La vérité, c'est qu'il y a une véritable union nationale pour ce projet de loi. Du reste, Valls a ouvertement félicité l'UMP pour son soutien dont Sarkozy a donné le sens : *"Pour lutter contre le terrorisme, les Français doivent accepter une remise en cause de leurs libertés."*

Quant aux directions syndicales, la palme de l'ignominie revient incontestablement à l'appareil Force Ouvrière : *« Nous approuvons globalement le projet de loi, mais nous émettons des réserves sur certaines formulations très larges qui pourraient être dangereuses pour les libertés publiques. »* (B. Brugère, du syndicat FO de la Magistrature)

Les directions de la CGT et de la FSU, elles, ont été contraintes de sortir de leur silence par les prises de position émanant d'abord de personnalités, groupements, associations extérieures au mouvement ouvrier sur le terrain démocratique. Elles appellent à un rassemblement Place de la République lundi 4 mai, veille du vote à l'Assemblée en procédure accélérée. Il est clair que s'il s'agissait véritablement d'empêcher l'adoption de ce projet de loi, c'est évidemment en direction de l'Assemblée nationale que devait être dirigée la manifestation, dont la préparation aurait dû avoir une toute autre ampleur que le cadre confidentiel qui est aujourd'hui le sien.

Assemblée nationale : du vote de la loi Touraine...

Car contre les acquis ouvriers, et sans que la majorité PS-PCF ne lève le petit doigt, l'Assemblée nationale ne chôme pas. Ainsi vient-elle adopter en première lecture la loi Touraine.

Une entreprise d'intoxication a visé à présenter cette loi comme une loi élargissant l'accès aux soins via l'instauration du "tiers payant". En réalité le tiers payant ne réduit pas d'un centime la contribution du patient, en particulier lorsqu'il s'adresse à un médecin non conventionné. Par contre, le système du tiers payant, ajouté aux mesures prises sur le caractère public des

données de santé, donne un droit de regard inédit aux mutuelles sur l'ensemble des activités de soin.

Cela prépare l'étape suivante à savoir l'instauration d'un système bonus-malus, comme pour les assurances automobiles, où le montant payé par le patient aux mutuelles, son degré de protection – qui prospèrent sur les mesures de déremboursement prises par la Sécurité sociale – dépendra du fait qu'il sera rangé dans une population plus ou moins jugée "à risques" pour tel ou tel type de pathologie.

Ajoutons que l'essentiel des mesures se concentre dans les attaques contre l'Hôpital public. Ainsi, l'appartenance

contrainte à un groupement d'établissements au sein duquel seront mutualisées – voire privatisées – toute une série de fonctions (logistique, commande de fournitures, entretien, restauration), doit permettre de supprimer des milliers de postes. Dans le même sens va le renforcement du rôle des ARS (Agence régionale de santé) chargés d'organiser le système de santé au public et non système de santé public qui intègre dans son schéma régional aussi bien hôpitaux publics, hôpitaux privés à but non lucratif, et cliniques privées. La soumission des hôpitaux à la répartition des types de soin entre les différents établissements – certains actes pouvant donc être exclusivement dévolus à des cliniques privées – conditionnera le financement des établissements. Ajoutons que, désormais, les mêmes cliniques pourront assurer la formation des personnels. Ainsi les hôpitaux publics, qui fonctionnaient jusqu'ici avec les personnels de santé en formation faute de personnel formé en nombre suffisant, se verront dépouillés d'une partie d'entre eux.

En réalité, la loi Touraine n'est que la contribution exigée de la Sécurité sociale aux 50 milliards de cadeaux aux patrons dans le cadre du pacte de responsabilité : elle doit se traduire par la suppression de 22 000 postes dans les hôpitaux publics.

Le vote en première lecture à l'Assemblée nationale dans le cadre de la procédure accélérée signifie que, de fait, la loi est d'ores et déjà adoptée. Chacun y a joué son rôle : les associations de médecins ont combattu cette loi réactionnaire sur un terrain plus réactionnaire encore (Ils reprochaient au système du tiers payant de faire apparaître immédiatement le montant des dépassements d'honoraires des médecins non conventionnés). Les directions syndicales quant à elles ont argué du caractère réactionnaire de cette "opposition" pour ne pas bouger le petit doigt contre la loi, si ce n'est la prise de position purement formelle du congrès CGT Santé lequel congrès offrait comme seule perspective "de lutte" ... la participation à la journée d'action du 9 avril (voir plus bas).

...à la loi Rebsamen sur le dialogue social

Il faut rappeler l'historique de l'affaire. Rebsamen découvre que les "seuils sociaux" sont un frein à l'embauche et invite les "partenaires sociaux" à se pencher sur la question. Le MEDEF propose la liquidation des délégués du personnel dans les entreprises au-dessous de 50 employés, et au-delà s'il y a "accord majoritaire", au profit d'un "Conseil d'entreprise", dont la fonction serait d'ailleurs d'associer les représentants du personnel aux objectifs de l'entreprise. Chacun s'apprête à jouer son rôle : les uns (CFDT, CFTC, CGC) approuvant, les autres – tout en avalisant l'ensemble des "négociations" – refusant de signer. En vertu des nouvelles règles de représentativité, l'affaire aurait été entérinée.

Mais un grain de sable s'introduit dans la mécanique. La CGC au dernier moment refuse de signer sous la pression de ses propres troupes. Immédiatement dirigeants CGT et FO bouchent le trou et demandent au gouvernement la réouverture de négociations. Rebsamen ouvre un nouveau cycle de concertation et propose une nouvelle mouture sous forme de projet de loi que rien ne distingue vraiment du projet du MEDEF. D'ailleurs, le MEDEF s'en félicite. Aux DP, CE (Comité d'entreprise), CHSCT (hygiène et sécurité) on substitue une DUP (délégation unique du personnel) dans les entreprises de moins de 300 salariés. Dans les TPE (Très petites entreprises), on crée des

commissions paritaires interprofessionnelles. Cela permet à Martinez de trouver au projet de loi des "aspects positifs", d'autant que des mesures spécifiques sont prévues pour la progression de carrière des "représentants du personnel" - la loi entend remercier les permanents syndicaux pour "services rendus". Pour ce qui est des commissions paritaires des TPE, une précision donne la fonction de ces représentants des salariés d'un type nouveau : ils n'auront pas le droit... de rentrer dans les entreprises !

La réalité, c'est l'effacement des délégués du personnel dans les entreprises de moins de 300 salariés. C'est une attaque centrale contre le droit syndical. Il faut y ajouter la création du "compte personnel d'activité" intégrant "compte pénibilité", "compte formation", "droit à mutuelle". Retraite, formation professionnelle, santé : tout cela ne relève plus de garanties collectives liées aux lois et conventions collectives, comme à l'existence de la Sécurité sociale, mais à des droits différents relevant des aléas particuliers de la carrière professionnelle. Le "compte personnel d'activité" loin de constituer un nouvel acquis social – il est frauduleusement présenté ainsi –, vise à la dislocation des acquis collectifs du prolétariat qui le constituent comme classe.

La journée d'action du 9 avril

Il faut préciser le calendrier. La dernière journée de concertation sur la loi Rebsamen a lieu le 3 avril. Le gouvernement a déjà annoncé à ce moment-là une "conférence sociale" en juin sur la réforme du marché du travail. La journée d'action du 9 avril n'est même pas un intermède dans le dialogue social continu entre appareils syndicaux et gouvernement (Il faudrait ajouter la concertation permanente sur la contre-réforme de la Fonction publique). Ce n'est pas un intermède ; c'est plutôt un contrepoint, c'est-à-dire, nous dit le Larousse, la superposition de deux lignes mélodiques. La ligne mélodique du dialogue social est enrichie du contre-chant

de la journée "de lutte" du 9 avril, journée d'action sans mot d'ordre, sans revendication. Le 9 avril même, Martinez n'a pas craint de parler de "succès retentissant" alors que dans l'immense majorité des milieux de travail il n'y a pas eu grève, les manifestations étant réduites à la présence de la sphère immédiatement proche des appareils (soit un peu plus que lors des précédentes journées d'action où même cette sphère était absente !). Le même Martinez a donné le sens de cette manifestation : "contre l'austérité, pour des politiques alternatives à celles du gouvernement". On connaît la chanson : au nom de faire des propositions "positives", "alternatives", l'appareil

syndical évacue tout combat réel pour bloquer la politique et les mesures auxquelles sont réellement confrontés les travailleurs : celles du gouvernement. Pour donner le change, localement les appareils syndicaux sont autorisés à écrire dans leurs tracts : retrait de la loi Macron ou du pacte de responsabilité, ce qui ne change rien au sens de la journée d'action tel qu'il est donné par les appareils centraux des syndicats.

C'est aussi ce qui permet aux représentants officiels de l'"extrême-gauche" (NPA, LO, POI) de saluer avec enthousiasme cette journée d'action. Pourtant, les banderoles à peine repliées, les dirigeants peuvent retrouver leur siège moelleux et encore tiède à la table du dialogue social.

La démolition du droit du travail, des conventions collectives à l'ordre du jour de la conférence sociale

C'est l'organe officiel de FO qui nous en informe :

« Comme prévu à l'agenda social, et indépendamment de la conférence du 3 avril, les organisations syndicales et patronales ont établi, le 30 mars, leur propre calendrier pour dresser un bilan thématique des derniers ANI (2006, 2008, 2009, 2012 et 2013).

Après une réunion de méthode le 8 avril, cette « évaluation quantitative et qualitative » se fera en quatre séances, du 28 avril au 18 mai (la dernière date reste à fixer) et « permettra d'envisager », si « besoin », des « ajustements ou évolutions nécessaires », selon le relevé de conclusions.

La question du contrat de travail sera examinée le 7 mai. »

Avant même la conférence de juin, les "partenaires sociaux" sont chargés de débroussailler le chemin. FO indique de quel chemin il s'agit. Le bilan des précédents ANI (Accord national interprofessionnel) vise à établir les insuffisances notamment du dernier d'entre eux qui permettait aux patrons et bureaucrates syndicaux de se mettre d'accord pour augmenter le temps de travail sans augmentation de salaire ou pour diminuer le salaire pour faire face à une difficulté réelle ou prétendue de l'entreprise.

Le MEDEF demande qu'à ces accords "défensifs" on puisse ajouter des accords "offensifs" à durée plus longue. En clair, il faut pouvoir signer ces accords quand l'entreprise va mal, mais aussi quand elle va "bien". Autrement dit, dans toute entreprise, on doit pouvoir signer ce type d'accord, ce qui signifie ni plus ni moins la suppression de toute législation nationale contraignante en matière de temps de travail, la possibilité à tout instant de baisser les salaires.

C'est ce que Valls appelle "l'inversion de la hiérarchie des normes". La hiérarchie des normes, telle qu'elle découlait des conquêtes issues de la fin de la seconde guerre mondiale, s'établissait ainsi : le code de travail, comme garantie minimale pour tous les travailleurs ; les accords de branche, dont les garanties ne pouvaient être que supérieures aux précédentes pour les travailleurs ; et les accords d'entreprise donnant par rapport aux accords de branche des avantages supplémentaires. L' "inversion de la hiérarchie des normes" signifie au contraire que dans le cadre des "accords majoritaires" découlant des nouvelles règles de représentation syndicale, des accords d'entreprise peuvent prévoir des garanties inférieures pour les salariés au code du travail, celui-ci ne s'appliquant qu'à défaut d'accord. Ce n'est pas une mince modification, même si la "hiérarchie des normes" héritée de la Libération avait, au gré des lois réactionnaires (des lois Auroux aux lois Fillon), subi déjà de nombreux accrocs.

Quant à "la question du contrat de travail", dont FO nous dit qu'elle sera examinée le 7 mai, son enjeu est clair : liquider le CDI qui, malgré l'augmentation massive de la précarité, demeure le contrat de travail auquel sont soumis l'immense majorité des salariés de ce pays. Les propositions du gouvernement et du MEDEF pour le faire sauter ne manquent pas. Mais l'une de ces propositions doit attirer notre attention : celle qui consiste à créer un CD'I" spécial PME qui n'aurait de CDI que le nom. Cela permet de restituer la cohérence de l'ensemble de l'offensive. La loi Rebsamen liquide le droit syndical dans les PME, ce qui facilite grandement la phase suivante : liquider le CDI dans ces mêmes entreprises !

Le prolétariat conserve les ressources pour stopper l'offensive du gouvernement et du patronat : les enseignants cherchent la voie du combat....

L'offensive gouvernementale et patronale peut apparaître comme irrésistible. Elle n'est pourtant forte que du soutien des appareils syndicaux. Ceux-ci ont jusqu'à un certain point les mains libres du fait du désarroi politique du prolétariat. Mais cela n'est vrai que jusqu'à un certain point. Il est inéluctable qu'à un moment ou à un autre, il y ait choc entre les aspirations des masses, leur volonté de résister au feu roulant des attaques, et la politique des appareils syndicaux, tout entiers attachés à protéger le gouvernement. Une telle affirmation ne relève pas d'un "acte de foi". Les prémices de ce choc, à des degrés divers, se manifestent chez les enseignants confrontés à la contre-réforme des collèges, comme dans la grève de Radio France.

Nous renvoyons le lecteur aux deux *Lettres de liaison* – expression du courant Front unique dans l'enseignement (consultables sur le site : www.frontunique.com) – qui analysent ladite contre-réforme ainsi que la politique de la direction du principal syndicat, le SNES, par rapport à cette réforme. Ces Lettres de liaison ouvrent par ailleurs une perspective de combat aux enseignants pour arracher le retrait de cette contre-réforme.

Commençons par remarquer que la simple présentation de cette contre-réforme par la ministre Vallaud-Belkacem aurait été tout simplement impossible, si le statut des enseignants n'avait été brutalement remis en cause avec la collaboration constante, assumée, revendiquée des dirigeants du SNES. Ceux-ci ont littéralement porté devant les enseignants la liquidation des décrets de 50, ce qu'ils

ont chèrement payé, d'ailleurs, de leur défaite aux dernières élections professionnelles (voir CPS n° 56).

La réforme en effet, qui réduit en charpie programmes nationaux et horaires nationaux, est tout entière fondée sur la soumission des enseignants aux instances locales de direction (chef d'établissement, CA, Conseil pédagogique), et leur impose dans ce cadre, celui de l'autonomie des établissements, une kyrielle d'obligations nouvelles, en particulier des réunions de toutes sortes. C'est précisément ce que l'ancien statut, défini par les décrets de 50, ne permettait pas, puisqu'il définissait le service des enseignants en heures de cours dans une discipline, limitant strictement l'imposition des réunions en dehors des cours au seul objectif qui était alors le leur : transmettre un certain savoir disciplinaire.

De la même manière, en amont de cette contre-réforme, le Conseil supérieur des programmes (où siègent représentants des "milieux économiques", pseudo spécialistes de la pédagogie... et anciens bureaucrates syndicaux) avait préparé le terrain : plus de programmes annuels mais des "curriculae" par cycle de plusieurs années, les disciplines noyées et en réalité niées au profit de l'acquisition de "compétences" constituant un "socle commun". Non seulement rien ne choquait dans tout cela la direction du SNES, mais elle s'en félicitait, trouvant toutes sortes de vertus au nouveau "socle" de Vallaud-Belkacem, qu'elle opposait à l'ancien socle, celui de Chatel, ministre de Sarkozy. En réalité, sous un habillage à peine différent, c'était la même chose, les mêmes objectifs : feu sur les disciplines ! Feu sur les connaissances ! Vive les compétences, celles garantissant l'"employabilité" des futurs collégiens dans l'entreprise.

Depuis janvier, dans le plus grand secret et à l'insu des enseignants, la ministre et les dirigeants syndicaux en premier lieu ceux du SNES, peaufinaient la réforme au ministère. Et c'est déjà assurée du soutien des dits dirigeants que la ministre présentait son projet de contre-réforme et ouvrait la concertation "officielle", qui normalement n'avait d'autre fonction que de confirmer ce qui avait déjà été acté.

Ainsi, la pièce dont l'issue avait déjà été écrite pouvait se jouer. La direction du SNES, après quelques protestations de pure forme contre la réforme ministérielle au nom de la "réforme dont le collège a besoin", décidait d'organiser partout des stages syndicaux visant à associer les responsables locaux à la mise en œuvre de la réforme. Par exemple, dans ces stages, elle mettait à l'ordre du jour la discussion, matière par matière, des nouveaux programmes ; ou plutôt, de leur liquidation.

Dans toutes les instances académiques du syndicat, l'appareil syndical se dressait avec virulence contre les militants ou responsables locaux du SNES qui proposaient que le syndicat se prononce pour le retrait de la réforme. À la CA du SNES de Clermont-Ferrand, la responsable nationale collège du SNES déclarait : "On ne peut demander le retrait de la réforme car cela voudrait dire renoncer à discuter avec la ministre".

Un membre de la CA du SNES d'Aix-Marseille rend compte de la même opposition des responsables locaux du SNES :

"On nous a d'abord expliqué que le projet de réforme du collège était inacceptable, avant de laisser croire que c'était flou, puis d'affirmer qu'on ne pouvait pas tout rejeter, sans qu'aucun membre de la tribune puisse avancer ce qui pouvait être à sauver dans le projet de réforme. Il a même été spécifié que ce projet était contradictoire avec les nouveaux programmes sur lesquels travaille le CSP !"

C'était le 30 mars. Mais le 31 mars, on apprenait que SNES, FO, CGT, SNALC avaient quitté la table de la concertation. S'en suivait un communiqué de ces mêmes organisations qui se prononçaient formellement pour le retrait de la réforme. Suite à ce communiqué, le ministère laissait fuiter une réaction furieuse criant à la "trahison" et disant en substance : "*Nous discutons en off depuis janvier et le SNES était d'accord !*"

Que s'est-il donc passé ? La direction du SNES a subi une double pression. D'une part, la réaction massive des enseignants dans les collèges, réaction multiforme (assemblées générales, associations disciplinaires, en particulier des disciplines sacrifiées – langues modernes et anciennes). De cette réaction, même quelques dizaines de députés (PS et UMP confondus !) se sont fait l'écho ! D'autre part, les réactions dans l'appareil syndical du SNES lui-même. Certains de ses membres s'inquiètent du fait que l'orientation de soutien ouvert au gouvernement, en réduisant l'audience du syndicat, remet en cause l'existence de l'appareil lui-même, compromettant sa possibilité de jouer son rôle de canalisation de mouvements futurs.

Il y a évidemment de ce revirement, si provisoire qu'il soit, une leçon à tirer qui va bien au-delà de l'enseignement. Les travailleurs ont la capacité par leur propre mouvement d'imposer aux directions syndicales de reprendre leurs propres exigences. Ce qui s'est passé dans le SNES montre toute l'actualité de l'exigence qui doit être adressée aux directions syndicales : les syndicats au service des travailleurs, les permanents à notre service !

Cela étant, aucune illusion ne doit être entretenue. Quelques jours après le communiqué pour le retrait de la réforme, tous les dirigeants syndicaux participaient au Conseil supérieur de l'Enseignement (instance où sont présents représentants du patronat, des associations de parents d'élèves, de l'Eglise via l'enseignement privé, etc.) qui votait majoritairement pour la réforme bien sûr, donnant à celle-ci une pseudo légitimité. Par leur participation, dirigeants du SNES, de FO, de la CGT visaient à convaincre les enseignants qu'ils étaient seuls contre la réforme. Par ailleurs, les dirigeants du SNES, en même temps qu'ils se prononçaient formellement contre la réforme, annonçaient qu'ils s'impliqueraient pleinement dans la discussion des nouveaux programmes concoctés par le CSP (Conseil supérieur des programmes). Cela signifie que contrainte par les enseignants à une prise de position pour le retrait de la réforme, la direction syndicale se garde la possibilité à tout instant de renouer le fil de la concertation.

Aujourd'hui SNES, FO, CGT, SNALC appellent à la grève le 19 mai. L'appel inclut il est vrai l'exigence du retrait de la réforme, tout en invitant les AG à "réfléchir" sur "les améliorations" à apporter au collège.

Mais outre le fait qu'il est plus que douteux qu'une grève de 24 heures suffise à faire céder le gouvernement, les enseignants qui veulent le faire reculer ont un problème majeur à résoudre. À ce stade, les dirigeants syndicaux gardent le contrôle total.

Quant on connaît leur propension à trahir les revendications, propension dont ils ont encore fait largement preuve dans un passé récent, ce contrôle risque fort d'être fatal aux enseignants eux-mêmes.

C'est pourquoi, c'est à juste titre que le courant Front unique combat sur la perspective suivante : pour le retrait

de la contre-réforme des collègues, que les dirigeants syndicaux, en premier lieu ceux du SNES, appellent à la conférence nationale des délégués d'établissement, désignés et mandatés par les assemblées générales d'établissement ou assemblées de localités pour définir centralement, nationalement l'action à mener pour faire reculer la ministre. Tant il est vrai que celle-ci ne reculera pas par les journées d'action, et autres actions locales, "originales", etc., que les dirigeants ressortent régulièrement dans ce genre de situation.

Radio France : leçons d'une grève trahie

L'impossibilité de vaincre si la mobilisation reste entre les mains des appareils syndicaux, voilà ce dont viennent de faire l'amère expérience les travailleurs de Radio France au terme de près d'un mois de grève.

Ce sont les travailleurs eux-mêmes qui ont imposé la grève jusqu'à satisfaction des revendications : retrait du plan de suppressions de postes, non à la "syndication" (remplacement des émissions locales de France Bleue par des plages communes), non à la suppression d'un orchestre sur les deux de Radio France notamment. La colère des travailleurs étaient sans doute attisée par le train de vie et les dépenses somptuaires de Gallet, le directeur de Radio France. Mais ils se sont très rapidement rendu compte que derrière Gallet, il y avait le gouvernement, Fleur Pellerin et Valls lui-même éructant sa haine des grévistes et les sommant de reprendre le travail.

Dans un premier temps, les responsables syndicaux, bon gré mal gré, ont dû se soumettre à la volonté des travailleurs telle qu'elle s'exprimait notamment à travers des assemblées massives. Notons cependant que, d'emblée, le SNJ (syndicat des journalistes) s'est comporté en syndicat jaune, alors même qu'en province les journalistes étaient dans la grève. Ensuite les dirigeants, d'abord ceux de l'UNSA et de la CFDT, ont commencé à dire que les propositions de Pellerin (qui maintenait totalement le plan de suppressions de postes et proposait de licencier "autrement" les musiciens (en maintenant les deux orchestres "redimensionnés") se discutaient. Mais surtout, tous les dirigeants syndicaux ont sorti de leur chapeau la demande d'un "médiateur", demande qui se substituait évidemment à la défense intransigeante des revendications. Le gouvernement a immédiatement répondu favorablement, nommant Chertier à cette fonction. Chertier, ancien conseiller de Raffarin, ancien directeur de l'UNEDIC, actuel membre de la direction de Safran : un homme dont le pedigree ne pouvait laisser aucun doute sur ses intentions. Et Chertier de ressortir, à quelques virgules près, le plan contre lequel les travailleurs étaient en grève devenu donc le plan Gallet-Pellerin-Chertier.

Ce plan, les travailleurs, AG après AG, continuent à le rejeter vigoureusement. Mais le 15 avril, c'est ouvertement que les directions syndicales se décident à affronter les grévistes, à appeler à la reprise. Le choc est violent. Les bureaucrates syndicaux se font huer. *Télérama* nous décrit le choc :

"Qu'ils (les responsables syndicaux, ndlr) appellent à « capitaliser » sur les avancées obtenues du

médiateur, qu'ils proposent de continuer le combat autrement, qu'ils se félicitent d'avoir « fait venir » la ministre de la Culture et de la Communication Fleur Pellerin dans les murs la veille au soir... rien n'y faisait, la salle grondait. Ivre de sa colère, furieuse de se voir emmenée sur le terrain de la capitulation. « Rentre chez toi », entendait-on dans les travées ; « Ah, ça retourne sa veste, maintenant » ; « C'est parce que tu pourrais pas partir en vacances si la grève continue, c'est pour ça que tu veux arrêter ? ». La foule semblait unanime, certaine de l'emporter encore. Comme la veille.

Mais sur les visages, dans les voix, la résignation était là. Cette fois, (...) il fallait mettre le holà. Mettre un terme à cette grève sans limite, « préventive », aux préavis aussi clairs que flous, pour reprendre des forces afin de mener le « vrai » combat : celui de la négociation du contrat d'objectifs et de moyens — lourd d'un plan de « départs volontaires ». Malgré la retraite de quatre organisations syndicales sur cinq, et la suppression des préavis en vigueur depuis le 19 mars, l'assemblée générale a voulu voter. Elle a décidé de poursuivre la grève. « Ça va être un effritement, un appauvrissement », a tenté Jean-Matthieu Zahnd (CGT), pas vraiment déterminé à continuer le combat hors de l'intersyndicale. Après réflexion et dans une ambiance de halle aux poissons, il a été décidé de poursuivre la grève un vingt-huitième jour."

Dans ce compte-rendu, tout est instructif : la façon dont les appareils syndicaux substituent aux vraies revendications, leur exact contraire, c'est-à-dire la discussion sur le "contrat d'objectifs", c'est-à-dire sur la façon de faire passer les licenciements, le rôle particulier des dirigeants CGT qui appellent à la grève... de 24 heures de plus, jouant le rôle de voiture balai de la grève, et l'ultime vote de la grève par l'AG qui, par là, indique où sont les responsabilités : pas chez les travailleurs, mais à la tête des syndicats.

Qu'a-t-il manqué aux travailleurs pour vaincre? Le contrôle par eux-mêmes de leur propre grève, la prise en main de leur propre mouvement à travers un Comité de grève intégrant les représentants syndicaux pour les ficeler, leur interdire de faire ce qu'ils ont fait, à savoir trahir.

Car certes il y a eu des assemblées massives. Mais elles n'étaient en réalité que consultatives. C'est d'ailleurs ce que leur a indiqué sans se gêner le dirigeant de SUD :

“Nous avons organisé un vote auprès de nos adhérents qui se sont prononcés pour la reprise”. C’est ce que leur ont indiqué tous les dirigeants syndicaux – sauf la CGT dont on a vu ci-dessus le rôle particulier : “Votez ce que vous voulez; nous, nous, appellerons à la reprise.”. Lesquels dirigeants syndicaux étaient ensuite tellement haïs qu’ils ne purent même pas se présenter à l’AG suivante.

Au bout du compte, la défaite est là, amère. Mais il ne fait aucun doute qu’à travers cette douloureuse épreuve une avant-garde de travailleurs a appris. La classe ouvrière dans son ensemble ne pourra faire l’économie de ces rudes leçons. Mais le plus important est que dans le cas présent, elle a appris à travers un combat effectivement engagé qu’elle a poussé le plus loin possible malgré les trahisons. C’est à travers ces expériences que se forgera une nouvelle génération de militants.

Combattre pour la construction du Parti ouvrier révolutionnaire

On le voit bien, à travers l’expérience de Radio France : s’il avait existé dans l’entreprise un noyau de militants révolutionnaires, les conditions du combat en auraient été radicalement modifiées. Rappelons ce que disait Marx dans *Le Manifeste du Parti Communiste* :

“Les communistes (...) n’ont point d’intérêts qui les séparent de l’ensemble du prolétariat. Ils n’établissent pas de principes particuliers sur lesquels ils voudraient modeler le mouvement ouvrier. Les communistes ne se distinguent des autres partis ouvriers que sur deux points : 1. Dans les différentes luttes nationales des prolétaires, ils mettent en avant et font valoir les intérêts indépendants de la nationalité et communs à tout le prolétariat. 2. Dans les différentes phases que traverse la lutte entre prolétaires et bourgeois, ils représentent toujours les intérêts du mouvement dans sa totalité.

Pratiquement, les communistes sont donc la fraction la plus résolue des partis ouvriers de tous les pays, la fraction qui stimule toutes les autres ; théoriquement, ils ont sur le reste du prolétariat l’avantage d’une intelligence claire des conditions, de la marche et des fins générales du mouvement prolétarien. “

Oui, à Radio France, a manqué un parti de militants qui *“n’ont point d’intérêts qui les séparent de l’ensemble du prolétariat...(mais) “l’avantage d’une intelligence claire des conditions, de la marche et des fins générales du mouvement prolétarien.”* Il a manqué à Radio France, comme il manque à l’échelle du pays. Ce qui manque au prolétariat, c’est un Parti ouvrier révolutionnaire.

C’est pour la construction d’un tel Parti que combattent les militants de notre Groupe autour du bulletin *Combattre Pour le Socialisme*.

C’est dans cette perspective qu’ils mettent en avant le combat pour la rupture du dialogue social, le boycott de la conférence sociale de juin en particulier.

C’est ce qui les pousse à combattre dans l’enseignement pour le front uni des organisations syndicales pour le retrait de la contre-réforme des collèges, pour le contrôle de ce front uni par les enseignants eux-mêmes.

C’est ce qui les conduit à considérer que dans un avenir plus ou moins proche, le choc qui s’est produit à Radio France se reproduira à une échelle beaucoup plus large, créant les conditions propices à infliger une défaite politique au gouvernement Hollande-Valls-Macron-Pinel. Sur la base d’une telle défaite, se trouvera posée la question de balayer le gouvernement lui-même, de lui substituer le gouvernement du Front Unique, s’appuyant pour cela, tant qu’elle existe, sur l’existence d’une majorité PS-PCF à l’Assemblée nationale, majorité qui constitue la matérialisation de la défaite infligée aux partis bourgeois en 2012.

Un tel gouvernement ne serait d’ailleurs lui-même, comme le dit le *Programme de transition*, qu’un court intermède vers la constitution d’un véritable gouvernement ouvrier, s’engageant sur la voie de l’expropriation du capital, sur la voie du socialisme.

Tel est notre but. Nous invitons nos lecteurs à s’associer à ce combat.

Le 29 avril 2015

BULLETIN D’ABONNEMENT À « COMBATTRE POUR LE SOCIALISME » (10 NUMÉROS : 20 EUROS)

NOM :PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :LOCALITÉ :

Chèques à l’ordre de : A.E.P.S. - Envoyer à : A.E.P.S. – 1 bis, rue GUTENBERG - 93100 MONTREUIL

Grèce :

Après les élections du 25 janvier

Les élections législatives grecques du 25 janvier dernier, débouchant sur l'élection d'une majorité relative de députés pour Syriza, ont constitué un développement politique dont la portée s'étend bien au-delà des frontières grecques.

Dans toute l'Europe, tout travailleur conscient a à l'esprit le sort épouvantable que les tenants du mode de production capitaliste infligent aux masses grecques depuis six ans : il y voit l'annonce du sort qui lui est réservé par le gouvernement et la bourgeoisie de son propre pays, à mesure que les développements de la crise y exercent leurs ravages. Aussi l'émergence de Syriza, « nouveau » parti de « gauche », présenté comme un adversaire implacable de l'« austérité », n'a pu manquer d'attirer son attention.

Du côté des principales bourgeoisies d'Europe et des gouvernements à leur service, depuis six ans, la Grèce constitue un véritable laboratoire des politiques anti-ouvrières rendues indispensables – de leur point de vue de classe – par la résurgence de la crise du capitalisme. Quelle que soit la contre-réforme qu'un de ces gouvernements tente de mettre en œuvre contre les acquis

ouvriers, on peut être certain qu'elle a d'ores et déjà été mise en œuvre en Grèce.

C'est pourquoi la défaite électorale du principal parti bourgeois grec, la Nouvelle Démocratie, et l'élection d'une majorité relative de députés issus de Syriza a retenti aux oreilles des capitalistes comme un signal d'alarme : il s'agit pour eux de faire un « exemple » en mettant rapidement les dirigeants de ce parti à plat ventre – chose que, nous le verrons, ces dirigeants s'empressent de faire avec une célérité remarquable.

Il est pourtant incontestable que l'émergence de Syriza ouvre une nouvelle page dans l'histoire du combat acharné que se livrent les deux classes fondamentales de la société capitaliste en Grèce : alors que l'effondrement historique du principal parti d'origine ouvrière, le PASOK, aurait pu conduire les travailleurs grecs à l'impasse, ces derniers ont au contraire trouvé un recours électoral pour exprimer la persistance de leur volonté de combat contre les coups qui leur sont portés. Pour quiconque cherche une issue au déferlement implacable des contre-réformes anti-ouvrières, l'analyse attentive de ce qui est en train de se passer en Grèce est une nécessité politique immédiate.

La prétendue « crise grecque » : une manifestation de la crise générale du mode de production capitaliste

Si les Merkel, Hollande, FMI, BCE et consorts accordent tant d'importance aux développements politiques dans ce petit pays de 11 millions d'habitants, dont le PIB représente 2,3% du PIB des pays de la zone euro, c'est précisément qu'il n'existe pas de « crise grecque ». Les causes invoquées de la crise, en Grèce – des montagnes de créances pourries accumulées par le capital financier, une dette publique exorbitante – sont caractéristiques de toutes les puissances impérialistes.

Le fléau qui accable les masses grecques depuis six ans tient à deux racines : d'une part, du point de vue de son développement industriel, la Grèce est un nain économique dans la zone euro, ce qui rend son endettement d'autant plus insupportable ; d'autre part, ce pays a été massivement investi par les banques françaises et allemandes en particulier.

Le passage de la Grèce à l'euro, en 2001, s'était effectué au prix d'un camouflage massif de la dette publique grecque par la banque centrale grecque et son président d'alors, Loukas Papademos. En 2010, le Premier ministre grec, Papandréou, dont les liens personnels avec le capital financier ont fait l'objet de scandales à répétition, décidait de « révéler » la réalité de la dette publique grecque. Fin 2011, Papandréou remettra à Papademos les rênes du pouvoir pour mener à bien la politique dite d'« austérité »... Quant aux puissances dirigeantes de l'Union européenne, c'est la crainte d'une réaction en chaîne gigantesque, heurtant de plein fouet les banques françaises et allemandes, qui les a conduites à exiger que la Grèce subisse une thérapie de choc anti-ouvrière.

Depuis 2010, les plans dits de « sauvetage » de la Grèce, financés par le FMI, la BCE et les ténors de l'Union

européenne ont été en réalité des plans de sauvetage des banques, qui ont perçu au nom du règlement de la « dette » grecque des injections massives de capitaux, puis se sont défaussées de leurs créances pourries sur le compte des Etats ou d'autres spéculateurs.

Depuis 2010, l'Etat grec a dû procéder à des dizaines de milliards de coupes budgétaires, sabrant et laminant tous les services publics et les acquis ouvriers ; son PIB a chuté de plus de 25% ; la Constitution a dû être amendée pour faire du règlement de la « dette » la priorité de l'Etat ; trois « mémorandums », consignait la longue liste des contre-réformes anti-ouvrières exigées par la « Troïka », ont été votés ; malgré les coups portés aux masses grecques, le poids de la « dette » n'a cessé de s'accroître, passant de 299,6 milliards d'euros et 129,7% du PIB en 2009 à 318,7 milliards d'euros et 171% du PIB en 2013 !

En somme, au sein même de la vieille Europe, un pays capitaliste « avancé » subit depuis 6 ans le sort réservé jusqu'alors aux pays dominés par l'impérialisme : et si le caractère insoutenable de la « dette » grecque ne fait mystère pour personne, s'il est certain que tôt ou tard la Grèce est destinée à basculer dans l'abîme, Paris, Berlin, Londres s'affairent encore littéralement à hypothéquer tout le pays pour quelques euros de plus, pour maintenir à flot leurs propres capitalismes encore quelque temps.

Il serait pourtant erroné de clamer que les masses grecques seraient laminées par le seul fait de « diktats » imposés de l'extérieur : si l'on considère que l'un des « fleurons » de la bourgeoisie grecque est constitué par ses armateurs, qu'une partie importante de ses exportations est constituée de produits agricoles, que son industrie représente moins d'un cinquième du PNB tandis que le tourisme représente

à peine moins, on comprend que l'économie grecque est une économie dépendante : c'est pourquoi la fraction dominante de la bourgeoisie grecque a lié son sort, vaille que vaille, à celui de l'Union européenne.

Pourtant, que le prolétariat grec parvienne à donner un coup d'arrêt au cycle infernal des contre-réformes, qu'il impose le non-paiement de la « dette », et ce rapport de domination pourrait aussitôt révéler sa face cachée : ainsi, si l'exposition officielle des banques françaises aurait été

réduite au minimum depuis 2010, l'engagement de l'Etat français dans les plans de « sauvetage » représenterait plus de 40 milliards, soit autant que les coupes prévues dans le cadre du « pacte de stabilité ». Qu'en Europe, le maillon grec cède, et c'est tout le château de cartes des capitalismes d'Europe, avec l'endettement abyssal de ses Etats et les montagnes de créances pourries accumulées par ses banques, à hauteur de centaines de milliards, qui pourrait être ébranlé.

Les masses grecques : immolées sur l'autel du capitalisme en crise

Dans le même temps où elles volaient au secours de leurs banques en faillite, les ténors de l'Union européenne ont récité en boucle cette litanie : « Les Grecs ont vécu au-dessus de leurs moyens ». « Les Grecs » dont il est question ne sont ni les armateurs, ni le clergé orthodoxe – tous deux exemptés d'impôts. Ce sont les masses grecques, les travailleurs qui ont arraché leurs acquis dans le prolongement du combat pour en finir avec la dictature des colonels, ce sont les jeunes coupables de revendiquer le droit aux études et à une vie décente. Voilà la nécessité première pour le mode de production capitaliste en crise : pour maintenir ce qui peut l'être des taux de profit, il faut réduire autant que possible la valeur de la force de travail, quitte à condamner une fraction croissante du prolétariat à la misère et à la déchéance.

Depuis 2010, les coups portés aux masses grecques ont été d'une violence inouïe. Les salaires de tous les travailleurs ont été massivement amputés, de 40% en moyenne ; le salaire minimum a chuté de 750 à 450 euros ; les pensions de retraite ont été laminées. Plus de 60% de la population se trouve au bord du « seuil de pauvreté »... défini à partir du revenu médian qui n'a lui-même cessé de dégringoler. Des impôts et taxes nouveaux n'ont cessé de s'accumuler. Encore faut-il savoir que des centaines de milliers de travailleurs travaillent désormais « bénévolement » en échange du gîte et du couvert, tandis que d'autres sont victimes de retards de paiement chroniques.

Les licenciements massifs, jusqu'au licenciement de dizaines de milliers de fonctionnaires, ont abouti au taux de chômage le plus élevé d'Europe : si les estimations d'Eurostat, à plus d'un quart de la population active, sont

de toute manière largement sous-évaluées, c'est plus d'un jeune sur deux qui ne travaillerait pas, voire aurait renoncé à chercher un travail.

Depuis 2012, le droit du travail a été littéralement vidé de sa substance, instaurant la primauté des accords d'entreprise sur les accords de branche et les clauses les plus défavorables aux travailleurs. Dans des secteurs-clés tel celui du métro d'Athènes, les conventions collectives ont été dénoncées. Les négociations salariales de branche ont été supprimées et les syndicats évincés.

Les principales entreprises publiques ont été privatisées, d'autres purement et simplement liquidées, à l'image de la télévision publique ERT, dont les employés ont été licenciés. 91 portions du territoire grec, notamment des îles, ont été vendues. 85 000 boutiques ont fermé à Athènes.

Pour des centaines de milliers de grecs, le droit à la santé, à une protection sociale, aux études, l'accès à l'électricité n'existent plus. Les hôpitaux publics, les écoles et universités publiques ont été laminés. Pour beaucoup, la privation de soins est devenue la règle. 85% de la population n'a plus les moyens de se chauffer l'hiver.

Les libertés démocratiques élémentaires, comme le droit de grève ou de manifestation, ont été corsetées par des dispositifs de réquisition ou d'interdiction. L'appareil policier a été renforcé, armé, formé avec diligence par Berlin pour infliger la répression la plus féroce.

Le taux de suicide a explosé, de même que le taux de mortalité infantile.

Tel est le terrible bilan des trois « memorandums » adoptés entre 2010 et 2012.

À trois reprises depuis 2009 : les masses grecques ont dégagé une majorité pour les partis d'origine ouvrière

Le prolétariat n'a pas subi tous ces coups sans engager en réponse de puissants combats. Ce faisant, les travailleurs et la jeunesse grecs ont cherché à se saisir de toutes leurs organisations : syndicats et partis.

On ne peut comprendre l'émergence de Syriza – sauf à la présenter comme une sorte de « divine surprise » - si l'on

ne prend pas en compte le fait qu'à trois reprises, depuis les prémices de la crise, les travailleurs et la jeunesse grecs ont dégagé une majorité électorale pour les partis et organisations issus du mouvement ouvrier.

Élections législatives en Grèce depuis 2009				
	2009	Mai 2012	Juin 2012	2015
Inscrits	9 930 717	9 949 401	9 947 876	9 911 495
Votants	7 042 512	6 476 745	6 216 498	6 330 786
Exprimés	6 856 067	6 324 096	6 155 464	6 181 274
Abstentions	3 074 650	3 624 904	3 791 536	3 729 726
Vote pour les partis d'origine ouvrière				
PASOK	3 012 373	833 452	756 024	289 482
KKE	517 154	536 105	277 227	338 138
Syriza	315 627	1 061 928	1 655 022	2 246 064
DIMAR	-	386 394	384 986	30 074
KIDISO	-	-	-	152 230
Autres listes*	NC	91 426	28 008	52 135
Total en voix	3 845 154	2 909 305	3 101 267	3 108 123
Total %	56,08%	46%	50,38%	50,28%
Vote pour les partis bourgeois				
ND	2 295 967	1 353 646	1 825 497	1 718 815
LAOS	386 152	182 925	97 099	63 692
Aube Dorée	-	440 966	426 025	388 447
Greco Indépendants	-	671 324	462 406	293 371
Ecologistes	173 449	185 485	54 408	Allié Syriza
Alliance libérale	-	250 023	98 140	-
La Rivière	-	-	-	373 868
Divers	-	330 769	90 237	234 958
Total en voix	2 855 568	3 415 138	3 053 812	3 073 151
Total %	41,65%	54%	49,61%	49,71%

* Autres listes d'origine ouvrière : coalition Antarsya, maoïstes, organisations pseudo-trotskistes (OKDE, EEK)

En 2009, en juin 2012, puis en janvier 2015, l'expression électorale d'une majorité des seuls partis et organisations issus du mouvement ouvrier a posé la question d'un gouvernement des organisations ouvrières unies, appuyé sur les puissantes organisations syndicales grecques – GSEE pour le secteur privé et Adedy pour le secteur public. Représentant l'intense lutte de classe du prolétariat

grec, ces élections ont aussi nourri le développement d'importantes mobilisations et de mouvements de grève.

À l'issue de chaque élection, les dirigeants des partis et organisations d'origine ouvrière se sont entendus... pour ne surtout pas s'entendre : ils ont pavé la voie à la constitution de gouvernements anti-ouvriers mettant en œuvre les contre-réformes les plus criminelles.

Décomposition du PASOK

Depuis 1974 et jusqu'en 2012, le mouvement ouvrier grec a été dominé par un parti de type social-démocrate, parti ouvrier bourgeois : le PASOK. Certes pourri dès l'origine, fondé par les tenants d'une des grandes familles bourgeoises du pays – les Papandréou – ce parti n'en a pas moins émergé à la suite des puissants combats du prolétariat grec et de la jeunesse pour mettre à bas la dictature des colonels. Alors que le parti socialiste grec originel avait été réduit depuis des décennies à sa plus simple expression – la majorité de ses militants ayant fondé le parti communiste grec, le KKE, dès l'orée des années 1920 –, c'est aussi l'effroyable bilan du stalinisme, conjointement à l'absence d'une avant-garde révolutionnaire en Grèce, qui a conduit à la domination du PASOK sur le mouvement ouvrier (nous renvoyons nos lecteurs à l'article paru dans CPS n°40 de mai 2010, qui revient de manière détaillée sur l'histoire des luttes de classes en Grèce).

Au-delà de ses scores électoraux, ce parti dirigeait également le principal courant à la tête des organisations syndicales, le PASKE.

C'est pourquoi, dès les prémices de la crise, le prolétariat et la jeunesse grecs ont exprimé leur volonté de résister à l'offensive anti-ouvrière engagée par le parti bourgeois au

pouvoir avant 2009 – la Nouvelle Démocratie – en élisant une large majorité de députés des partis d'origine ouvrière : à lui seul, le PASOK obtenait plus de 43% des suffrages exprimés et 160 députés sur 300 à l'Assemblée grecque, la Vouli. Si l'on y additionne les scores réalisés par les partis et coalitions issus du stalinisme – KKE et Syriza –, les partis d'origine ouvrière totalisaient plus de 56% des voix.

Cependant, aidés par les ex-staliniens dans le rôle du repoussoir, les dirigeants du PASOK ont mis en œuvre une politique en tous points contraire aux raisons pour lesquelles les travailleurs et la jeunesse grecs avaient voté. Dès le lendemain des élections, sur fond de déclarations alarmistes concernant l'état réel de la dette publique, le chef du PASOK et Premier ministre Georges Papandréou annonçait qu'il abandonnait le programme de campagne de son parti et s'engageait dans la mise en œuvre d'une politique d'« austérité » sous tutelle de la « Troïka » FMI-UE-BCE. Ce faisant, le PASOK a sapé les bases mêmes sur lesquelles il reposait.

Après une première phase, au cours de laquelle le puissant appareil du PASOK est parvenu à contenir les masses grecques, la contradiction entre le caractère ouvrier du PASOK et la politique qu'il a menée a nourri une crise

destructrice en son sein. À plusieurs reprises, Papandréou a dû exclure des députés de son propre parti, parce qu'ils refusaient de voter les plans anti-ouvriers. En cause : les manifestations ouvrières massives dirigées vers la Vouli, cherchant à dicter aux députés du PASOK le rejet des contre-réformes.

Même si les dirigeants syndicaux de la GSEE et de l'Adedy, étroitement liés au PASOK voire à la Nouvelle Démocratie, se sont d'emblée disposés sur le terrain d'une « autre répartition des sacrifices » - acceptation de fait des plans anti-ouvriers -, les relations entre le PASOK et la bureaucratie syndicale dirigeante se sont dangereusement tendues, le soutien à la politique de ce parti devenant intenable.

C'est pourquoi l'initiative visant à liquider la majorité PASOK et le parti lui-même, au compte de la bourgeoisie, est venue de ses dirigeants : en octobre 2011, aux abois, Papandréou annonçait qu'il organisait un référendum sur le maintien de l'adhésion à l'Union européenne. Par ce biais, il entendait confronter les masses grecques à un choix cornélien : soit rester dans l'UE... et accepter sans broncher la poursuite des contre-réformes ; soit sortir de

l'UE... et subir le contrecoup dévastateur d'un retour à la drachme assorti d'une dévaluation massive.

Mais les impérialismes dominants d'Europe exercent alors les plus brutales pressions pour interdire qu'un tel référendum voie seulement le jour : Papandréou, jouant la contrition « patriotique », passe alors un accord d'« union nationale » avec la Nouvelle Démocratie et le LAOS chauvin et raciste. Puis il démissionne au profit d'un gouvernement de cette coalition, dirigé par un représentant direct du capital financier : Papademos, ancien cadre de la BCE et ancien directeur de la Banque centrale grecque.

Le PASOK s'est engagé dans un processus de décomposition accéléré : dès mai 2012, son électorat est divisé par 4. Les dirigeants du PASOK n'en ont pas moins choisi de fournir à la Nouvelle Démocratie – de concert avec DIMAR, scission du parti ex-stalinien KKE – l'une des deux béquilles qui lui ont permis d'avancer. Les élections de janvier 2015 ont consacré l'effondrement complet du PASOK, qui avec moins de 300 000 voix a perdu plus de 90% de son électorat de 2009. On peut dire que le PASOK est aujourd'hui au bord de la disparition.

Le parti « communiste » KKE : l'autre mâchoire de l'étau qui enserre le prolétariat

De manière plus succincte, il convient de faire rapidement un sort au parti ex-stalinien grec, le KKE.

L'article publié dans *CPS* n°40 de mai 2010 a rappelé le bilan effroyable des dirigeants du KKE à l'issue de la seconde guerre mondiale : d'un parti hégémonique dans tout le pays, ce parti est devenu une force secondaire dans le mouvement ouvrier grec, entaché pour toujours par son rôle dans les défaites sanglantes qui ont permis le rétablissement d'une monarchie en Grèce, puis l'instauration de la dictature des colonels. Tant qu'il subsiste, le KKE n'en joue pas moins un rôle important dans le cadenasage des masses grecques à travers son statut de repoussoir et sa pratique constante de la division et de la calomnie.

Ainsi, tout en occupant sa place dans les instances de la GSEE et de l'Adedy, le courant syndical du KKE n'en anime pas moins son « front syndical » distinct – le PAME – qui s'est fait une spécialité de manifester en cortège séparé dans les rues d'Athènes. Ainsi, s'il combat avec acharnement toute perspective de front unique ouvrier, toute unité syndicale sur le terrain des revendications ouvrières, le KKE n'a pas dédaigné de porter secours à la Nouvelle Démocratie, à la fin des années 1980, pour empêcher le maintien au pouvoir du PASOK.

Lorsque la pression des masses grecques sur la majorité du PASOK a atteint son paroxysme, c'est l'appareil du KKE qui a pris le relais dans la défense de l'ordre bourgeois : le

20 octobre 2011 – dix jours avant que Papandréou n'organise le sabotage de sa propre majorité –, le service d'ordre du KKE et du PAME a violemment barré la route aux cortèges massifs de manifestants qui affluaient en direction de la Vouli pour exiger le rejet des plans d'« austérité » votés ce jour-là. Un membre de ce service d'ordre décédait suite à l'inhalation massive de gaz lacrymogènes employés par la police grecque : la direction du KKE accusait aussitôt les « provocateurs » de cet « assassinat ».

Il n'est pas possible de revenir en détail sur tous les développements de la lutte des classes en Grèce au cours de cette période : c'est ainsi que s'est développé au cours de l'année 2011 le mouvement « Ne paie pas ! » qui, appuyé par le syndicat de l'électricité en rupture avec le PASOK, a organisé entre autres actions le rétablissement gratuit de l'électricité dans de nombreux logements. C'est aussi à l'issue de cette même année que s'est développé dans le pays un mouvement de type « Indignés », associant à toutes les niaiseries du genre (« C'est nous qui décidons ») certaines initiatives de type accès gratuit aux soins, à l'éducation, etc. L'essentiel est que, cadenassées par les dirigeants du PASOK et du KKE, de leurs lieutenants à la tête de la GSEE, de l'Adedy et du PAME, les masses grecques ont été maintenues dans l'impasse politique.

L'émergence de Syriza

En mai 2012, les élections législatives sont marquées par cette impasse : l'abstention explose et dépasse allègrement les tiers des inscrits. Le vote pour les partis et organisations d'origine ouvrière s'effondre et se disperse. Les partis bourgeois ressortent nettement majoritaires. De manière secondaire, toutefois, Syriza est parvenu à capter une fraction de l'électorat ouvrier au détriment du KKE et du PASOK, avec plus d'un million de voix.

Cependant, les divisions internes à la bourgeoisie grecque (effondrement du LAOS, dissidence des Grecs Indépendants sur une base « souverainiste ») ne permettent pas à la Nouvelle Démocratie de constituer une majorité gouvernementale. Syriza – arrivé en seconde position – se voit confié le rôle de constituer une telle majorité.

La progression électorale remarquable de Syriza – passée en trois ans d'une position marginale au statut de première

liste d'origine ouvrière – procède pour l'essentiel de ce fait : ses dirigeants, considérant leur relative faiblesse, se sont crus autorisés à mener campagne contre les « memorandums »... quittes à assurer ensuite qu'ils en négocieraient un autre.

Par le jeu des institutions grecques, les dirigeants de Syriza se voient contraints de mener formellement une politique qu'ils ont toujours combattue : celle du front unique ouvrier. Ils proposent une alliance de gouvernement « anti-austérité » au PASOK et à DIMAR – qui refusent au nom du respect des « memorandums » – et se tournent vers le KKE – qui décline tout accord au nom du « combat contre la social-démocratie ». L'impossibilité de constituer un gouvernement conduit alors à l'organisation de nouvelles élections en juin 2012 : plusieurs centaines de milliers de travailleurs et jeunes

supplémentaires, tirant les leçons de l'épisode, se détournent du PASOK, du KKE, de DIMAR ou de l'« extrême-gauche » pour se tourner vers Syriza.

Les résultats des élections de juin 2012 sont ainsi marqués par un paradoxe : tandis que les partis et organisations d'origine ouvrière redeviennent majoritaires en voix, l'électorat bourgeois s'est concentré sur la Nouvelle Démocratie qui arrive en première place. La Constitution grecque, qui accorde un « bonus » de 50 sièges de députés pour le parti arrivé en tête, permet à la Nouvelle Démocratie de constituer un gouvernement d'« union nationale » avec l'aide du PASOK et de DIMAR : un gouvernement « majoritaire » à la Vouli mais minoritaire dans les urnes et illégitime aux yeux des masses, ce qui aura des conséquences sur le plan de la lutte des classes.

Une organisation d'origine ouvrière... sur le terrain liquidateur de l'« eurocommunisme »

À l'origine de Syriza, il y a une fraction de l'ex-appareil stalinien : l'ancien parti « communiste » dit « de l'intérieur ». En 1989, les initiateurs de Syriza ont rompu définitivement avec le KKE sur le terrain de l'« eurocommunisme » : ils ont fondé le Synaspismos (« Coalition de gauche, des mouvements sociaux et de l'écologie ») deux ans plus tard. Au cours des années 2000, Synaspismos forme l'épine dorsale d'une coalition plus large, Syriza (« Coalition de la gauche radicale ») qui rassemble, dans une grande cacophonie, pas moins de 17 composantes « écologistes », « maoïstes », « citoyennes », « social-démocrates » ou pseudo-trotskistes.

À la marge du PASOK et du KKE, Syriza s'est positionné comme un laboratoire de la décomposition du mouvement ouvrier et un fervent partisan de l'« Union européenne » : autant dire que l'importance soudaine qu'a prise cette

coalition constitue un balbutiement de l'Histoire. Du reste, immédiatement après leur percée électorale de 2012, les dirigeants de Syriza vont faire tout leur possible pour s'excuser de leurs prises de position contre les « memorandums », rassurer les principales bourgeoisies d'Europe sur leur volonté de rester à tout prix dans l'UE et de payer « autrement » la dette : au cours de ses longues tournées européennes, Tsipras se précipite aussi bien auprès du directeur de la BCE, Draghi, que du ministre allemand des Finances, Schauble, et jusque dans le giron du Pape François. Tsipras se présente encore comme candidat à la présidence de l'Union européenne en 2014, sous la bannière du Parti de la Gauche européenne.

Du même élan, Syriza œuvre à boucher toute perspective aux masses grecques sur le terrain de la lutte des classes.

Mai 2013 : Syriza contribue au combat contre la grève générale

Au lendemain des élections de 2012, le gouvernement Samaras (ND-PASOK-DIMAR) engage une nouvelle phase de l'offensive contre le prolétariat : pour mener à leur terme les contre-réformes les plus dévastatrices – liquidation du droit du travail et des conventions collectives, plan de licenciement de 150 000 fonctionnaires impliquant la liquidation de leurs statuts, privatisations et fermetures d'entreprises publiques... –, il est nécessaire de franchir de nouveaux pas dans la voie de l'écrasement pur et simple du mouvement ouvrier.

Mais les travailleurs ont à l'esprit le fait que ce gouvernement haï est un gouvernement illégitime. Au cours de l'année 2013 notamment, plusieurs secteurs-clés du prolétariat s'engagent dans de puissantes grèves qui posent, dans leur développement, la question de la grève générale : successivement, les travailleurs du métro, des cheminots et conducteurs de bus, des enseignants et personnels des écoles, les hôpitaux, les universités... s'engagent dans des grèves massives, dirigées par des assemblées générales. Le gouvernement Samaras répond par la répression la plus brutale, en décrétant les grèves et manifestations « illégales » ou en recourant à des ordres de réquisition. Toutefois, ce n'est pas tant cette répression qui vient à bout de la détermination du prolétariat que la

politique des dirigeants du mouvement ouvrier eux-mêmes.

Un exemple flagrant de cette trahison organisée a eu lieu en mai 2013, lors de la grève des enseignants grecs du secondaire. Réunis en assemblées générales massives, en réaction à l'accroissement de leur temps de travail pour permettre de licencier 10 000 d'entre eux, les enseignants ont engagé un puissant mouvement de grève, balayant les ordres de réquisition émis par le gouvernement. Ils se sont adressés à leur syndicat, l'OLME, pour qu'il appelle à la grève générale.

Les dirigeants de l'OLME (le secrétaire général de ce syndicat étant alors... membre du courant syndical lié à la Nouvelle Démocratie !), préférant louvoyer face à la détermination des enseignants, ont d'abord renvoyé la décision à la direction de la fédération de fonctionnaires – l'Adedy. Puis la direction d'OLME a fait savoir que le syndicat était disposé à mettre fin à la grève... à cette seule condition que le gouvernement lève ses ordres de réquisition : une proposition inspirée directement par les dirigeants de Syriza. Enfin le 16 mai, en présence de dirigeants syndicaux largement « mandatés » pour appeler à la grève générale, le dirigeant de l'OLME contourne la difficulté en demandant aux bureaucrates de se prononcer... sur l'existence des « conditions nécessaires »

et sur le « soutien suffisant » à la grève générale : prétextant ne pas avoir de « mandat » sur ce sujet, les dirigeants syndicaux ont alors choisi de s'abstenir massivement. La grève était officiellement terminée.

L'axe du « combat contre Aube Dorée », l'organisation authentiquement fasciste qui tente de se constituer en Grèce, a également, en dernière analyse, servi de dérivatif au combat pour la grève générale – combat qui par essence conduit à poser la question du pouvoir.

Certes, les initiatives prises notamment par certains anarchistes grecs pour organiser des milices de jeunes et de travailleurs, affrontant avec courage les bandes d'Aube Dorée, étaient en soi justes et salutaires : car ce parti ouvertement nazi, dont les dirigeants ont une histoire qui les renvoie en fil direct à la dictature des colonels, constitue une véritable menace pour les masses grecques et pour l'existence même du mouvement ouvrier.

Mais Aube Dorée existe parce qu'il prend racine dans l'appareil d'Etat policier qui le vertèbre et le protège : s'il a pu multiplier ratonnades sanglantes et assassinats

politiques assumés, c'est qu'il existe dans la bourgeoisie grecque et jusqu'au sein des gouvernements grecs des éléments qui considèrent que l'option fasciste peut passer à l'ordre du jour dans un futur indéterminé, sur les ruines du mouvement ouvrier que le gouvernement Samaras s'efforçait de détruire.

Or, à la fin de l'année 2013 – dans des conditions où les grèves de fonctionnaires continuaient de placer le gouvernement Samaras dans une situation difficile –, les dirigeants du mouvement ouvrier, et notamment ceux de Syriza, ont offert à ce même gouvernement l'opportunité de se refaire une santé : ils ont appelé, non pas à l'écrasement pur et simple d'Aube Dorée, mais à son « interdiction » par le gouvernement. Qui s'est empressé d'arrêter quelques cadres de ce parti pour donner le change, dans un climat de « front républicain ».

Inutile de préciser que, quoi qu'il advienne de la « coquille » Aube Dorée, les bases d'une organisation fasciste en Grèce – qui se trouvent dans l'appareil d'Etat – restent, à ce jour, parfaitement intactes.

Du congrès de Syriza au « programme de Thessalonique »

En juillet 2013, la direction de Synaspismos décide de constituer Syriza en parti. L'organisation du « congrès fondateur », à marche forcée, avec un ordre du jour centré sur l'organisation interne et un nombre pléthorique des « délégués » (3430 !) ne laissent aucun doute sur les objectifs : assurer le contrôle total de l'appareil sur le parti. Depuis 2012, Syriza a connu un afflux considérable d'adhésions : ses effectifs ont quasiment doublé, jusqu'à 35 000 membres. Le congrès montre que ce mouvement vers Syriza a puisé à deux sources opposées.

D'une part, il est indéniable qu'un certain nombre de travailleurs et de jeunes ont cherché à se saisir du cadre offert par Syriza pour y chercher une issue politique. Certains amendements présentés par l'opposition interne, la « Plate-forme de gauche », ont ainsi rencontré un écho significatif, de 30 à 40% des voix pour le non-paiement de la « dette », ou pour la nationalisation des banques ou « des secteurs stratégiques de l'économie » sous contrôle « des travailleurs et du peuple ». Mais tout en défendant certains mots d'ordre justes, la « gauche » de Syriza joue son rôle de flanc-garde : elle défend la perspective abstraite d'un « gouvernement de gauche » d'où le PASOK est exclu par avance, ou la constitution d'un « front uni des partis de gauche »... excluant donc les syndicats comme les partis « qui ont mené des politiques d'austérité ». Orientation qui revient en définitive à faire obstacle à tout combat véritable pour le front unique ouvrier.

D'autre part, usant de sa nouvelle importance, la direction de Syriza a développé des réseaux clientélistes pour poser les bases d'un appareil renforcé. Ainsi, Tsipras est élu

avec 72% des mandats comme président du parti : ce congrès ouvrait la voie à une vaste révision au rabais des quelques éléments favorables aux masses dans le programme de Syriza.

En septembre 2014, à l'occasion d'une exposition commerciale internationale, Tsipras présente son « programme de Thessalonique » : il demande l'« annulation de la majeure partie de la dette publique » (ce qui revient à reconnaître la nécessité de la « rembourser »), préconise le renforcement des fonds propres des banques privées et envisage la création d'une « banque publique d'investissement » pour la « relance de l'économie réelle ». Avec cela, un saupoudrage caritatif pour la fraction du prolétariat la plus accablée par la crise : l'électricité « nécessaire » gratuite et des bons alimentaires pour 300 000 foyers, le relèvement du salaire minimum à 750 euros (en deçà de son niveau d'avant 2009), la gratuité du logement pour 30 000 personnes, etc.

Ce programme est, certes, inadmissible en l'état par les principales bourgeoisies d'Europe : mais l'essentiel est que, ce faisant, Syriza conditionne toute sa politique à la conclusion d'un accord avec l'Union européenne et ses autres débiteurs. Qui plus est, tous les piliers du mode de production capitaliste sont préservés : les nationalisations sont écartées, le non-paiement de la « dette » évacué, le capital financier préservé au point de se voir promettre d'être renfloué. En somme, la « gauche radicale » grecque s'est présentée aux élections de janvier 2015 avec un programme... qui en rabat sérieusement sur ceux que pouvaient présenter un François Mitterrand ou un Andréas Papandréou en 1981.

Constitution du gouvernement Tsipras-Kammenos : après la tragédie PASOK, la farce SYRIZA

C'est bien malgré ce programme qu'une importante fraction des masses grecques s'est tournée, en désespoir de cause, vers Syriza lors des dernières élections : du reste, cette défiance se manifeste aussi dans le fait que le score atteint par ce parti se situe bien en deçà du score réalisé par le PASOK en 2009. Cumulés, les partis et

organisations d'origine ouvrière rassemblent à peine plus de 50% des suffrages. Avec 36% des voix et 149 sièges sur 300 à la Vouli, Syriza ne peut prétendre gouverner seul : toutefois, il existe une majorité nette des partis d'origine ouvrière avec 177 députés pour Syriza, le PASOK et le KKE.

Il est fort possible que la proposition d'un gouvernement des seuls partis ouvriers se fût d'emblée heurtée à un refus sec des restes du PASOK comme de ceux du KKE : mais il est en revanche certain que les dirigeants de Syriza y ont tourné le dos d'emblée. Au lendemain des élections, parmi diverses listes bourgeoises pressenties, Tsipras a en définitive opté pour la plus réactionnaire : les Grecs Indépendants, scission droitière de la Nouvelle Démocratie sur le terrain du « souverainisme », de la lutte contre l'immigration et d'une défense acharnée des piliers de la bourgeoisie « nationale ».

L'accord avec les Grecs Indépendants implique, notamment, l'engagement de ne pas remettre en cause les

exonérations d'impôts consenties aux deux piliers de la bourgeoisie grecque : les armateurs et l'Eglise orthodoxe, premier propriétaire terrien du pays. Plus encore, la constitution du gouvernement Tsipras-Kammenos constitue un gage donné d'avance à la bourgeoisie grecque : Syriza ne gouvernera pas contre leurs intérêts. Dans la foulée, Tsipras parvient à embarquer dans son équipe l'« opposition » pseudo-trotskiste de service : le principal dirigeant de la « plate-forme de gauche » acceptait de s'asseoir sur ses critiques en contrepartie d'un poste de ministre de l'environnement.

Il s'agit là d'une mauvaise parodie de la tragédie jouée auparavant par le PASOK allié à la Nouvelle Démocratie.

À plat ventre devant l'Union européenne et la bourgeoisie grecque

À l'instar de Papandréou qui « abandonnait » publiquement ses promesses de campagne au lendemain des élections de 2009, il n'a pas fallu un mois à Syriza pour s'engager devant la Commission européenne à ne pas appliquer une seule des mesures symboliques qu'il avait défendues au cours des élections. Le 20 février, Tsipras a conclu un accord avec l'Eurogroupe à Bruxelles : en échange de la poursuite des « aides » convenues avec le précédent gouvernement et d'un changement de nom de leurs interlocuteurs, Syriza et Kammenos s'engagent à gouverner... aux mêmes conditions que leurs prédécesseurs. *Le Monde* rend compte jusque dans le détail de ce qui n'est pas même une capitulation :

« Au terme d'une réunion qui s'annonçait interminable et qui n'a finalement duré que deux heures, vendredi 20 février, les Européens ont donc annoncé s'être mis d'accord sur une « procédure » de renégociation du programme d'aide (130 milliards d'euros en tout). L'Eurogroupe a jugé recevable la demande d'Athènes de prolonger ce plan au-delà de fin février. (...)

Athènes s'engage à achever le travail du précédent gouvernement, celui du conservateur Antonis Samaras, en mettant en œuvre les réformes imposées par la troïka des créanciers – FMI, Banque centrale européenne (BCE) et Commission de Bruxelles – pas encore toutes sur les rails. En échange, le pays pourra toucher environ 7 milliards d'euros restant à verser sur le total des crédits alloués. Athènes dispose quand même de « flexibilités » : le chef du gouvernement grec, Alexis Tsipras, pourra modifier la liste des réformes à accomplir, à condition qu'elles préservent l'équilibre des finances publiques.

Pour que l'extension de quatre mois soit validée, les Grecs devront soumettre leur liste de réformes, d'ici au lundi 23 février, pour validation par « feu » la « troïka » (Athènes a obtenu qu'on n'emploie plus ce terme, honni en Grèce, et qu'il soit remplacé par « les institutions »).

Tsipras concluait cette séance par une déclaration triomphaliste : *« Hier, nous avons franchi une étape décisive en abandonnant l'austérité, les plans de renflouement et la "troïka". (...) Nous avons gagné une bataille, pas la guerre. Les véritables difficultés (...) sont devant nous »*. En Grèce, ses prédécesseurs de la Nouvelle Démocratie se montraient plus sobres : *« le nouveau gouvernement retourne en fait au point où nous avions laissé les choses, mais dans des conditions bien pires »* !

La servilité totale de Syriza s'étend à la bourgeoisie grecque elle-même, alors que Tsipras avait fait de la lutte contre la « fraude fiscale » un de ses axes de campagne. *La Repubblica* constatait ainsi le 18 mars : *« La Suisse souhaite conclure un accord fiscal avec la Grèce au plus tôt, mais à ce qu'il semble, Athènes tergiverse. (...) Tsipras, après avoir annoncé une lutte sans quartier à qui ne paye pas les impôts, donne l'impression de ne pas avoir l'intention d'aller chercher l'argent là où il est caché. Or, dans les banques helvétiques, selon les infos, seraient dissimulés entre 30 et 100 milliards d'euros au noir. (...) En attendant, à Athènes les 2000 noms de fraudeurs grecs que l'ex-informaticien de HSBC avait communiqués sont toujours inutilisés. « Jusqu'à présent, une seule demande d'enquête nous est parvenue » font-ils savoir à Berne. »*

Un gouvernement d'une extrême faiblesse

En quelques mois, Syriza a donc promis aux « institutions » de continuer à rembourser la « dette », de ne rien entreprendre qui bouleverse son « équilibre budgétaire », de poursuivre l'application des « memorandums », et a abandonné toute velléité de toucher au moindre intérêt de la bourgeoisie grecque. Le problème est que le gouvernement Tsipras-Kammenos est un gouvernement d'une extrême faiblesse face aux masses : il ne dispose ni d'une base ni d'un appareil solide, et n'a ni l'implantation dont disposait le PASOK dans le mouvement ouvrier, ni racines profondes au sein de l'appareil d'Etat.

La difficulté majeure ne réside certes pas dans les jacasseries ambiguës d'une « opposition » interne dirigée par divers

groupes pseudo-trotskistes : ces « opposants » ont successivement accepté le programme de Thessalonique, l'alliance avec les Grecs Indépendants et la nomination par Tsipras de ministres ouvertement réactionnaires... l'un des dirigeants de l'« opposition » ayant même accepté un poste au gouvernement.

Mais Syriza est tiraillé entre deux pressions contraires : celles des masses grecques, qui ont voté pour que leurs aspirations soient satisfaites, et celles de la bourgeoisie, qui exigent la soumission de Syriza tout en aspirant à liquider au plus vite ce parti. Tsipras est obligé de louvoyer entre les aspirations des masses et celles de la bourgeoisie qui s'exercent par de nombreux biais. De là provient la mauvaise farce des

« réformes » et initiatives politiques au rabais que Syriza a feint de mettre en œuvre en attendant de se faire « retoquer » par Merkel et consorts : vote d'une loi « humanitaire » aussitôt accablée des foudres de Berlin le 19 mars ; annonce d'une « réouverture » d'ERT (radio-télévision publique) pour laquelle le gouvernement grec ne dispose pas de moyens, etc. En mai, tout en proclamant publiquement accorder la « priorité » au paiement des salaires, Tsipras a brandi l'arme

qui avait jadis servi à Papandréou : après avoir changé son équipe de « négociateurs » sur un simple claquement de doigt des « institutions », il a annoncé l'organisation d'un référendum sur l'acceptation des mesures d'« austérité » qu'il s'est engagé à mettre en œuvre. Ce faisant, il entend faire peser à plein l'impasse politique sur le prolétariat.

Du côté des organisations syndicales

Il convient de dire quelques mots de la situation inédite au sein des principales organisations syndicales grecques, profondément secouées par l'application des « memorandums », la dislocation du PASOK, la pression des masses et la volonté de la bourgeoisie grecque de les détruire. Il n'est pas exagéré d'écrire que leur existence est aujourd'hui en jeu.

Organisations syndicales de masse, avec des centaines de milliers d'adhérents dans un pays de 11 millions d'habitants, la GSEE et l'Adedy gardent toutefois un lourd héritage des longues périodes de dictature qu'a connues la société grecque au cours du XX^e siècle. Sous les colonels, la GSEE était quasiment devenue un organisme de contrôle du prolétariat par le régime : il a fallu le puissant mouvement des masses et la réintégration en son sein des syndicats clandestins dirigés par le PASOK ou le KKE pour que le droit de tendance y soit rétabli, et la position majoritaire des organisations du mouvement ouvrier réinstaurée. Puis en 1982, le gouvernement d'Andréas Papandréou rétablissait d'importants droits syndicaux (notamment la négociation des conventions collectives et des salaires).

Toutefois, le PASOK n'a jamais aboli un système datant de la dictature anticommuniste de Metaxas : jusqu'en 2012, les syndicats étaient financés pour la plus grande partie, non par les cotisations directes de ses adhérents, mais par des « Foyers du Travail » chargé de récolter et de redistribuer une partie des salaires prélevée directement par le patronat et l'Etat. 90% des ressources de la GSEE provenait ainsi des Foyers du Travail.

En 2012, le gouvernement Samaras a aboli le financement des syndicats par les Foyers du Travail, en même temps qu'il liquidait les conventions collectives et évinçait les syndicats des négociations salariales : tandis que les deux dernières mesures remettent en cause l'existence même des syndicats,

la première prive l'appareil de ses conditions d'existence. Ces coups ont été portés aux organisations syndicales après des années de collaboration des dirigeants syndicaux aux contre-réformes via le « dialogue social » et le sabotage des luttes engagées par les travailleurs grecs.

Les appareils se « battent » pour leur survie avec les mêmes méthodes pourries qui ont conduit aux défaites successives du prolétariat. Ils s'appuient, en particulier, sur la CES ou le Bureau international du travail pour faire constater à l'Union européenne l'« illégalité » des mesures prises par le gouvernement de Samaras... en application des exigences de cette même Union européenne.

Tsipras promet aux bureaucrates la restauration d'un « dialogue social » qui rétablirait les prébendes des appareils. Il plaide inlassablement auprès de la bourgeoisie grecque dans ce sens. Mais la corruption officielle des dirigeants syndicaux ayant été abolie, la bourgeoisie verra-t-elle d'un œil favorable son rétablissement à ses frais ?

Si les derniers congrès de la GSEE et de l'Adedy – respectivement en mars et novembre 2013 – ne donnent qu'une expression très atténuée et déformée de cette situation, l'évolution des rapports de forces au sein de leurs organes dirigeants reste significative : la tendance liée historiquement au PASOK passe de 22 à 16 sièges sur 45 à la tête de la GSEE, et de 38 à 22 sièges sur 85 au Conseil général de l'Adedy. Les courants liés au KKE et à Syriza n'en ont profité que de manière marginale : ce sont des scissions de l'appareil dirigeant, animées par de puissants syndicats en rupture avec le PASOK (électricité, métro d'Athènes), qui ont capté la majeure partie des suffrages perdus par le PASOK.

La question qui est posée par cette situation est la suivante : qui, du prolétariat grec ou de la bourgeoisie, tirera profit de ce basculement ?

En cause : l'absence d'un Parti ouvrier révolutionnaire

Nul ne peut prédire si, et comment, le prolétariat grec reprendra le chemin du combat pour sa défense et sa survie. Nul ne peut prédire quand et comment le gouvernement Tsipras-Kammenos s'effondrera. Mais il ne fait aucun doute que l'émergence de Syriza ne constitue qu'une parenthèse dans la guerre à mort que se livrent les deux classes fondamentales de la société.

La situation actuelle en Grèce reste marquée par une double impuissance : celle de la bourgeoisie grecque tout d'abord – qui tout en appliquant une kyrielle de contre-réformes assassines n'est pas encore parvenue à briser les reins du prolétariat. Mais le prolétariat est lui aussi cantonné à l'impuissance, faute de trouver une réponse satisfaisante à la question des questions – la question du pouvoir.

Ce n'est pas de l'absence d'un mouvement ouvrier puissant que pâtiennent les masses grecques : c'est au

contraire de l'extrême abondance des fractions bureaucratiques et de leurs satellites, fruits des défaites historiques successives du prolétariat au cours de son histoire. On en retrouve en Grèce à peu près toutes les formes et les déclinaisons, des « socialistes » et ex-staliniens jusqu'aux pseudo-trotskistes et aux résurgences de l'anarchisme. Toutes ces composantes déploient leur arsenal de fausses solutions et de vraies trahisons pour dévoyer les vagues successives de luttes ouvrières.

La voie qui mène à la recomposition du mouvement ouvrier sur l'axe de la révolution prolétarienne, du combat pour le socialisme, est longue et jonchée d'obstacles ; à chaque détour du chemin, se trouve un nouveau « conseiller » en faux raccourcis. Telle est la situation qui, associée à l'absence d'un Parti ouvrier révolutionnaire, explique qu'après les tentatives d'utiliser le PASOK, et la décomposition accélérée de ce parti, un balbutiement de

l'Histoire ait conduit une fraction importante des masses grecques à propulser un débris issu du stalinisme au premier plan de la scène politique.

Toute la situation grecque conduit à cette conclusion : il n'est pas possible de mener une politique favorable aux masses grecques sans en finir avec le capitalisme. Tout le

programme de Syriza le nie. Il ne fait aucun doute que des fractions croissantes du prolétariat et de la jeunesse grecque en ont conscience : mais il leur manque un parti, le Parti ouvrier révolutionnaire, pour donner corps à cette idée.

Ce que défendraient des militants révolutionnaires

En Grèce, des militants révolutionnaires interviendraient sur les axes suivants :

- Ils avanceraient en premier lieu l'exigence du non-paiement de la « dette » grecque et celle de l'expropriation des capitalistes, à commencer par les banques, pour prendre les mesures favorables aux travailleurs et répondre aux revendications ;
- Ils combattraient dans le mouvement ouvrier pour que les « memorandums » et toutes les mesures qui en découlent soient abrogés par la majorité des partis et organisations ouvrières à la Vouli ;
- Ils caractériseraient nettement le gouvernement Tsipras-Kammenos pour ce qu'il est : un gouvernement anti-ouvrier, contradictoire avec le vote des travailleurs du 25 janvier, gouvernement qui doit être combattu et chassé ;
- Ils exigeraient en conséquence la rupture des organisations syndicales avec ce gouvernement et l'engagement du combat contre lui ;
- Ils prendraient appui sur l'existence d'une majorité des partis et organisations d'origine ouvrière (Syriza, KKE, et PASOK) pour avancer la perspective d'un gouvernement des organisations ouvrières unies, intégrant les organisations syndicales ;
- Enfin, ils opposeraient clairement à l'Union européenne des capitalistes la perspective des États-Unis socialistes d'Europe, en commençant par avancer le mot d'ordre : À bas l'Union européenne !

« Front unique avec le PASOK, avec les bureaucrates syndicaux » ? D'aucuns, à l'extrême-gauche, ne manqueront pas de se gausser de cette perspective en glosant sur les « illusions » que ce mot d'ordre induirait vis-à-vis d'une social-démocratie « faillie ». Des militants révolutionnaires répliqueraient qu'ils n'ont aucune illusion dans les dirigeants du PASOK... mais aucune, non plus,

dans les divers débris du stalinisme criminel que la majorité de l'« extrême-gauche » grecque courtise et sert inlassablement, tout en s'asseyant avec les bureaucrates au sein des exécutifs syndicaux. Le Front unique ouvrier, levain du combat pour le POR, est au contraire le plus sûr instrument pour balayer les appareils de tout poil.

Ce que serait vraiment la « solidarité » avec les masses grecques

Avancer la perspective des États-Unis socialistes d'Europe revient à reconnaître qu'en dernière analyse, l'issue pour les masses grecques dépend du combat de l'ensemble des prolétariats d'Europe contre leurs propres bourgeoisies.

Les appareils en ont conscience, qui dans toutes leurs déclinaisons déploient des écrans de fumée autour de la véritable nature de Syriza et du gouvernement Tsipras-Kammenos. Rappelons que la CES et ses syndicats affiliés dans toute l'Europe ont salué la victoire de Syriza comme « une chance pour l'Europe », tandis que du NPA jusqu'au sein du PS, en passant par le PCF et Mélenchon, chacun y est allé de son petit couplet pour chanter les louanges de Tsipras (Mélenchon allant jusqu'à occulter la nature de l'accord de Bruxelles en beuglant ce grotesque cri de « victoire » le 20 février : « *Hourra ! L'ignoble Schäuble n'a pas eu le dernier mot ! Félicitations au gouvernement grec !* »).

Aujourd'hui, les mêmes appareils s'affairent à « soutenir » le gouvernement Tsipras-Kammenos en promouvant

toutes les initiatives les plus dénuées d'effet telles que : rassemblements et manifestations pour « faire pression » sur l'Union européenne ou le FMI, pétitions et appels pour un « audit » de la dette grecque, adresses aux gouvernements pour qu'ils « pèsent » dans les négociations, etc.

Contre toutes ces jacasseries stériles, rappelons l'évidence : dans un pays comme la France, dont le gouvernement est intéressé par le « remboursement » de la « dette » grecque, et alors que les banques françaises ont joué un rôle majeur dans le fléau qui accable les masses grecques depuis six ans, la première revendication effective de soutien aux masses grecques est d'exiger l'annulation complète de la « dette » grecque auprès des banques et de l'État français. Si ces banques devaient faire faillite en conséquence, se poserait immédiatement la question de leur expropriation.

Le 3 mai 2015

Les militants interviennent et informent C.P.S.

Motion pour une campagne nationale d'information et de mobilisation pour le retrait du RIFSEEP (adoptée à l'unanimité par la CAN du SNASUB le 24 mars 2015)

Instauré par décret interministériel en mai 2014, le RIFSEEP, nouveau régime indemnitaire applicable au 1^{er} janvier 2017, constitue une menace supplémentaire contre les garanties statutaires, contre les services publics et contre notre droit à la carrière.

Il va plus loin encore que la PFR, dans son champ d'application puisqu'il concerne tous les fonctionnaires mais aussi dans ses modalités.

Le RIFSEEP porte atteinte au principe de la séparation du grade et de l'emploi, en vertu duquel tout fonctionnaire titulaire a vocation à occuper n'importe quel emploi de son corps. Dorénavant, avec le RIFSEEP, et dans la continuité de la PFR qui a fait tant de dégâts, notre rémunération dépendra de moins en moins de notre indice, fonction de notre grade et ancienneté mais des fonctions que notre hiérarchie nous aura attribuées et de l'évaluation de notre « mérite ». Le RIFSEEP supprime la garantie dont chaque fonctionnaire dispose encore aujourd'hui de voir sa rémunération globale (traitement + primes) maintenue quel que soit le poste occupé, et de la voir progresser avec son déroulement de carrière. Il s'agit d'une étape importante vers les parcours professionnels laissés à l'arbitraire de la hiérarchie, que le gouvernement veut substituer au déroulement de carrière à l'ancienneté.

Le RIFSEEP est un frein au droit à mutation. D'une part, parce que les agents ne prendront pas le risque de muter sur des postes appartenant à un « groupe fonctions » inférieur puisque dans ce cas leur prime diminuerait, parfois de façon très conséquente ; d'autre part, parce qu'on s'oriente avec cette fonctionnalisation de nos carrières vers la généralisation des Postes à Profils qui rompent l'égalité de traitement en donnant tous pouvoirs à la hiérarchie pour choisir les agents, sans contrôle des CAP.

Le RIFSEEP menace gravement les garanties statutaires. En effet, la circulaire l'instaurant chez les adjoints administratifs intègre dans les 2 « groupes fonctions » de ces corps, de nombreuses « fonctions-types » relevant de la catégorie B ! Sans toucher aux statuts particuliers, le RIFSEEP aboutit donc à entériner le fait de sous-payer les agents au regard de leurs tâches en privilégiant uniquement l'indemnitaire, fortement individualisé et aléatoire. C'est un outil qui bouche toute perspective de requalification massive des postes et de reclassement des agents concernés dans le corps supérieur.

Le RIFSEEP participe d'une politique salariale affaiblissant les services publics en instaurant une prime liée à la « performance ». Avec cette prime à la « performance », les agents auront tendance à réaliser en priorité leurs tâches les plus visibles et rapides, la collaboration sera réduite et la concurrence exacerbée. Ils auront intérêt à évincer les usagers les plus longs ou difficiles à servir. Ce complément annuel remet en cause le droit à « l'égalité de traitement » des usagers.

L'objectif de cette réforme est de réaliser d'importantes économies sur la masse salariale en augmentant la productivité des agents et en individualisant leurs traitements pour briser les solidarités et garanties collectives. L'harmonisation des régimes doit en outre faciliter la mobilité interministérielle forcée, dans un contexte de suppressions de postes massives et de restructurations.

Pour toutes ces raisons, Le RIFSEEP constitue une attaque majeure contre les statuts, la fonction publique de carrière et les services publics. Alors que l'ensemble des syndicats, à l'exception de la CGC, avait voté contre le projet de décret au CSFP d'État en 2013 ; alors que l'ensemble des syndicats continue de désapprouver le RIFSEEP, la CAN du SNASUB FSU réunie le 25 mars 2015 se prononce :

- Pour toute action visant à arrêter l'application du RIFSEEP !
- contre la publication des décrets et arrêtés ministériels d'application du RIFSEEP ;
- pour l'abrogation du décret interministériel et de la circulaire d'application aux agents C ;
- pour la revalorisation des régimes indemnitaires pour un alignement sur le taux ministériel le plus favorable et commun à tous les agents d'un même corps, préalable à l'intégration des primes dans les traitements et ainsi leur disparition ;
- pour le déblocage immédiat du gel du point d'indice et le rattrapage du pouvoir d'achat.

Elle demande à la FSU de s'inscrire dans cette bataille et s'adressera en ce sens aux autres syndicats de nos filières .

Elle décide de lancer immédiatement une campagne d'information en direction de l'ensemble des personnels pour les informer de ces dangers et contribuer à leur mobilisation.

Adopté à l'unanimité des 25 présents

--

Motions adoptées à l'unanimité de l'AG d'orientation de la section FSU-BnF du 2 avril

MOTION 1 : LE COMBAT POUR LE RETRAIT DU RIFSEEP IMPLIQUE LA RUPTURE DES « NÉGOCIATIONS » PPCR

L'AG d'orientation de la section FSU-BnF considère comme un point d'appui positif pour engager le combat contre le RIFSEEP le vote à l'unanimité par la CAN du 25 mars d'une motion en faveur d'une campagne nationale d'information et de mobilisation pour le retrait du RIFSEEP.

Mais elle estime que la défense effective du mot d'ordre de retrait du RIFSEEP est incompatible avec la poursuite de la participation aux « négociations parcours professionnels, carrières et rémunérations » dont l'objectif est d'associer les syndicats à l'extension à l'ensemble des règles de gestion statutaire de la même logique d'individualisation que celle du RIFSEEP pour les primes. Une telle logique aboutirait à la soumission toujours plus étroite de la gestion de nos carrières à l'arbitraire des pouvoirs locaux et à la réduction des prérogatives des CAP.

Pour y parvenir, la ministre Lebranchu vient de proposer que les règles de gestion statutaire soient en partie remplacées par des « lignes directrices de gestion » afin de « **redonner de l'espace aux initiatives des chefs de service grâce à une réduction du poids de la gestion statutaire au bénéfice du droit souple.** » Autrement dit, il s'agit d'aller vers plus de déréglementation et de déconcentration dans la gestion des carrières.

Dans le cadre des « négociations » PPCR sont également soumises à discussion de nouvelles fusions de corps, la généralisation des corps interministériels et l'instauration de cadres uniques d'emploi communs aux 3 fonctions publiques. En cela, ces « négociations » sont en parfaite continuité avec le RIFSEEP qui en unifiant la totalité des primes de l'ensemble des 3 fonctions publiques prépare également le terrain à la mobilité forcée des agents découlant des restructurations et des suppressions de postes.

RIFSEEP et « négociations » PPCR sont les 2 lames d'une seule et même offensive visant à substituer aux garanties statutaires de la fonction publique de carrière les mécanismes d'individualisation de la fonction publique d'emploi, tant au niveau des traitements que de la gestion des carrières.

C'est pourquoi le combat pour obtenir le retrait du RIFSEEP est indissociable du refus de continuer à participer aux « négociations » PPCR. **Il serait en effet contradictoire de se prononcer pour le retrait du RIFSEEP parce qu'il instaure une logique d'individualisation de nos traitements et dans le même temps continuer de discuter de la mise en application de cette logique à la gestion de nos carrières.**

Pour mobiliser efficacement les collègues, il faut au contraire adopter une orientation claire.

Il est donc de la responsabilité de la direction du SNASUB de tirer la conclusion logique du mot d'ordre de retrait du RIFSEEP et de se prononcer :

- contre tout arrêté interministériel et circulaire ministérielle de mise en place du RIFSEEP, contre toute concertation sur cette mise en place

- pour la rupture des « négociations » PPCR, en particulier pour le refus de toute discussion sur « les lignes directrices de gestion », sur les fusions de corps, sur la création de statut commun aux 3 versants de la fonction publique, pour que ces propositions soient immédiatement retirées.

L'AG d'orientation de la section FSU-BnF s'adresse à la direction du SNASUB pour qu'elle défende ces positions au sein de la FSU.

MOTION 2 :

L'AG d'orientation de la section FSU-BnF se félicite du vote à l'unanimité par la CAN du 25 mars d'une motion en faveur d'une campagne nationale d'information et de mobilisation pour le retrait du RIFSEEP.

Aussi décide-t-elle que la section FSU-BnF s'associe à son niveau à cette campagne nationale.

Pour réunir les conditions d'un combat efficace contre le RIFSEEP qui concerne l'ensemble des fonctionnaires, il est nécessaire que les dirigeants de la FSU et de ses syndicats nationaux se prononcent à leur tour pour le retrait du RIFSEEP et prennent en charge le combat pour obtenir son retrait.

L'AG d'orientation de la section FSU-BnF demande à la direction de la FSU et de ses syndicats nationaux d'agir en ce sens et de s'adresser aux autres syndicats de la fonction publique afin qu'ils s'associent à la lutte contre le RIFSEEP.

--

Appel aux dirigeants des organisations syndicales enseignantes : pour le retrait du projet de « réforme » des collèges

Nous, soussignés, constatons que le projet de réforme des collèges porte gravement atteinte à nos conditions de travail et aux conditions d'études de nos élèves, notamment :

- Par l'amputation des horaires disciplinaires à hauteur de 20% de la dotation globale de chaque établissement, au profit d'« Enseignements Pratiques Interdisciplinaires » définis localement ;
- Par la « globalisation » des heures d'enseignement en « pôles » pluridisciplinaires (SVT/Physique-Chimie/Technologie, Éducation Musicale/Arts Plastiques, Langues Vivantes) ;
- Par la disparition programmée de certaines disciplines en tant que telles (Langues Anciennes, Langues Régionales...) ;
- Par la liquidation des classes européennes ou bi-langues.

Ce projet octroie une large marge de manœuvre aux chefs d'établissement, que ce soit dans la définition des orientations pédagogiques locales ou dans celle des services.

Il entraîne un accroissement sensible du temps de travail des enseignants à travers la multiplication des dispositifs de pilotage et des « projets » imposés.

Il ouvre la voie à de nouvelles suppressions de postes, à la généralisation des compléments de service, à la disparition de nos spécialités disciplinaires et à la mise en concurrence des enseignants entre eux.

Pour nos élèves, il implique un accès inégal aux savoirs et à la culture, un collège de l'endoctrinement et de l'ignorance.

Cette « réforme » est donc totalement inacceptable.

La ministre Vallaud-Belkacem entend faire adopter son projet au pas de charge, lors du CSE du 10 avril. S'il est validé, il sera inutile de nous « consulter » sur les nouveaux programmes nationaux : ces derniers seront déjà écrits, c'est-à-dire vidés de leur substance scientifique et disciplinaire.

C'est pourquoi nous nous adressons à vous :

- Exigez dans l'unité le retrait du projet de « réforme » des collèges
- Refusez toute discussion sur son élaboration et sa mise en œuvre
- Boycottez le CSE du 10 avril

Ce qui ouvrira la voie à la mobilisation des enseignants pour empêcher la réalisation de ce projet.

(Cette adresse a recueilli 17 signatures)

Motion adoptée à l'HMI du collège Jeanne d'Arc (Clermont-Ferrand) du 2 avril 2015 (33 présents)

Les enseignants (à l'unanimité des 33 présents) du Collège Jeanne d'Arc réunis en HMI le jeudi 2 avril, après avoir analysé et débattu du contenu du projet de réforme des collèges à l'initiative du ministère de l'Education nationale constatent :

Dans la suite de la liquidation des décrets statutaires, des suppressions de moyens contenues dans les DHG, du nouveau décret indemnitaire, ce projet de réforme du collège n'est acceptable ni globalement ni dans le détail.

Sûrs que cette appréciation est celle de l'écrasante majorité de la profession nous exigeons des organisations syndicales en premier lieu du SNES :

- Qu'elles exigent le retrait de ce projet.

- Qu'elles convoquent des assemblées (académiques, nationales) de délégués des enseignants des établissements concernés (avec les organisations syndicales), pour décider de l'action pour imposer au ministère de retirer sa réforme.

Nous décidons de faire connaître cette résolution le plus largement possible aux collègues des autres établissements, nous les invitons à nous faire connaître leur position.

Adresse des enseignants du collège Les Ormeaux (92) à la direction du SNES

Les professeurs du collège Les Ormeaux (92) se félicitent que le Snes ait enfin quitté les discussions du projet de réforme du collège mais ils déplorent d'être informés si tard de la nocivité d'un projet négocié depuis 3 mois cependant que la direction du syndicat organisait la grève du 9 avril contre l'austérité, pour « stopper la course à l'abîme » et « crier notre colère »...

Nous demandons que la direction du Snes engage clairement le combat contre ce projet de réforme :

- **en boycottant le CSE du 10 avril où il doit être présenté**
- **en exigeant le retrait total et inconditionnel du projet de réforme des collèges ainsi que du décret sur les obligations de service des enseignants**
- **en n'acceptant plus aucune discussion avec ce gouvernement dont les intentions de destruction de l'Education Nationale sont manifestes.**

C'est sur cette base que la direction du SNES, dans l'unité avec les autres organisations syndicales, a la responsabilité d'organiser le combat des enseignants.

signée par 29 professeurs le 7 avril 2015

Intervention au congrès CGT Santé-Action sociale du Puy-de-Dôme sur la loi relative au renseignement (4 mai 2015)

Les interventions impérialistes de la France et ses alliés ont coûté des dizaines de milliers de vies en Libye, en Centrafrique, au Moyen-Orient.

Des milliers de migrants qui voulaient s'exiler de leur patrie livrée au chaos par des décennies de Françafrique.

Selon les chiffres officiels, ils étaient 3072 en 2014, et déjà plus de 1500 cette année flottent sans vie entre la Libye et Lampedusa. Et combien échappent aux statistiques ?

La pure fiction d'une armée de libérateurs, venus rétablir la paix dans l'Afrique barbare, a fait long feu. C'est pour protéger les intérêts économiques de la France, c'est pour les mines d'or, pour les mines d'uranium d'Areva que l'impérialisme français a répandu la barbarie et la guerre civile par-delà la Méditerranée, perpétuant en cela sa tradition colonialiste.

L'actualité récente a révélé le viol sordide d'enfants centrafricains par des soldats français, crimes honteusement couverts par l'État français pendant plus de 9 mois. (...)

Défendre les interventions impérialistes de la France, c'est défendre la bourgeoisie française face aux masses africaines, c'est défendre les assassins et les violeurs, c'est être indigne du mouvement ouvrier, de son histoire, de son internationalisme, c'est la marque de l'hypocrite, du chauvin, du nationaliste, du traître.

Le rôle de tout militant ouvrier, le rôle de la CGT, syndicat se réclamant de la solidarité internationaliste, c'est de se poser inconditionnellement du côté des masses opprimées d'Afrique et du Moyen-Orient, c'est-à-dire de lutter contre la barbarie impérialiste de l'Etat français, c'est de dire :

Stop aux interventions françaises en Afrique et au Moyen-Orient !

Des dizaines de milliers d'Africains fuient la guerre civile, l'armée française, la réaction islamiste et traversent la Méditerranée. Qui en est le responsable ? C'est l'impérialisme qui, au nom d'une prétendue « démocratie », au nom d'une prétendue « lutte contre le terrorisme » intervient en fait pour piller les richesses des pays dominés.

Dans ce cadre, pour d'après eux limiter le flux des migrants, les gouvernements européens ont mis en place un véritable arsenal militaire, à travers les dispositifs Frontex et Triton, pour lesquels la France a fourni récemment des avions, des bateaux. Il s'agit d'empêcher par tous les moyens les migrants de traverser la Méditerranée afin de « défendre » l'Europe de ces « nuisibles », cette « misère du monde » que les disciples de l'ultra-réactionnaire Michel Rocard ne veulent pas accueillir : et tous de réclamer plus de moyens encore pour les naufrageurs, dans une propagande digne des années 30.

La raison de cette offensive barbare contre ces exilés, ces peuples chassés de leur terre par la guerre impérialiste ? Il faut tout simplement dresser les travailleurs français contre les travailleurs immigrés au sein même de l'Etat. On est au cœur de la barbarie capitaliste.

Mais c'est encore au nom du combat contre le terrorisme que, sans lutte, les travailleurs français vont devoir subir une offensive majeure contre les libertés démocratiques.

La loi sur le renseignement est en effet un véritable *Patriot Act* à la française : l'ambition de la loi est d'encadrer l'action des services renseignements, qui agissaient auparavant sans base légale.

Afin de protéger les agents de ces services de renseignement, la loi doit donc les autoriser à mettre en œuvre légalement ces différentes techniques de renseignement. Il s'agit d'accorder l'impunité aux barbouzes si on venait à leur reprocher des méthodes qu'ils utilisent déjà par ailleurs...

Balisage de véhicules ou d'objets ; sonorisation ou captation d'images dans des lieux privés ; captation de données informatiques, accès aux réseaux des opérateurs de télécommunications...

Elle (la loi sur le renseignement) les dotera de plus du droit de « demander à toute entreprise de transport terrestre, ferroviaire, maritime ou aérien ou opérateur de voyage ou de séjour les éléments d'identification des personnes ayant payé ou bénéficié d'une prestation ainsi que des éléments d'information relatifs à la nature de cette prestation et, s'il y a lieu, aux bagages et marchandises transportés. »

Avec cette loi toute personne mettant en danger l'ordre public, par exemple à travers une manifestation, une grève, ou mettant en danger les intérêts économiques de la France pourra être systématiquement espionnée et harcelée par les services de renseignements. Le but est selon les termes de la loi de prévenir toutes « violences collectives de nature à porter atteinte à la forme républicaine des institutions », c'est-à-dire toute situation comme celle que la France a connue en mai 1968 par exemple, où la grève générale posait la question du pouvoir.

Il faut donc que la CGT se prononce pour le retrait de ce projet de loi qui vise tous les syndicalistes, tous les militants politiques, et engage la lutte en ce sens.

--

Intervention au congrès de L'USD Santé-Action sociale du Puy-de-Dôme sur la loi Rebsamen (4 mai 2015)

Le congrès de l'USD Santé-Action sociale est un moment essentiel pour faire le bilan de l'activité des syndicats et fixer les perspectives pour les périodes à venir.

Mais le bilan de l'activité de l'USD n'a de sens que s'il permet aussi de faire l'analyse de l'activité de la CGT dans son ensemble, et en particulier dans la période de régression sociale historique que nous connaissons ; le bilan de l'activité doit nous permettre de faire une analyse sans concession de l'impasse dans laquelle le dialogue social conduit en bouchant toute perspective de combat pour les travailleurs.

De ce point de vue, il suffirait simplement de citer les différentes lois, réforme des retraites, de la formation professionnelle, sécurisation de l'emploi pacte de responsabilité... qui sont passées via le dialogue social, et le gouvernement Hollande-Valls-Macron-Pinel n'a de cesse de s'en féliciter.

Le dernier épisode, c'est l'adoption de la loi Macron sans combat, alors que les dirigeants de nos instances, se sont rendus à toutes les rencontres prévues dans l'agenda social du gouvernement. L'argument toujours donné est : il faut que la CGT avance ses propres propositions, on ne doit pas faire la politique de la chaise vide.

Mais quel est le résultat de la participation au dialogue social ? On le voit bien, aucune des lois ou mesures adoptées ces dernières années ne constitue la moindre avancée bien au contraire ; à chaque étape, c'est la poursuite de l'offensive pour démanteler ce qui reste du code du travail et des garanties collectives. La loi Macron de ce point de vue en est une illustration criante. Elle a été adoptée au moment même où les instances dirigeantes de la CGT se débattaient pour sortir de la crise issue du comportement scandaleux de certains de ses dirigeants, alors que ces mêmes instances participaient par exemple aux discussions sur les seuils sociaux en nous faisant croire à l'époque que cette discussion comportait des points positifs, notamment pour la représentation des salariés dans les TPE. Ils continuent d'ailleurs à le dire comme dans la déclaration de la CGT sur la loi Rebsamen publiée le 22 avril 2015 sur le site de la CGT à la suite de la rencontre avec le ministre.

Or il suffit d'analyser avec précision le contenu du projet de loi Rebsamen, sur la réforme du dialogue social pour constater que rien n'est bon et qu'au contraire dans la lignée de la loi Macron, on détruit toutes les garanties et moyens de combat pour les travailleurs.

Il y a en effet 6 axes dans cette loi et parmi ceux-ci on peut citer :

- Délégation unique du personnel étendue aux entreprises de 300 salariés avec inclusion du CHSCT, et réduction par la même des prérogatives de chacune des instances

Contrairement à l'actuelle DUP, qui était déjà une régression, il n'y aurait plus de réunions séparées mais une réunion commune qui ne serait plus mensuelle mais aurait lieu une fois tous les deux mois par exemple.

- Regroupement des IRP dans une entreprise de plus de 300 salariés par accord majoritaire

Les entreprises de plus de 300 salariés auraient la possibilité de regrouper tout ou partie des instances représentatives du personnel, soit les DP, CE et CHSCT. Les règles de fonctionnement de l'IRP se verraient alors adaptées à l'entreprise, que ce soit pour le nombre minimal de réunions, ou les modalités de l'établissement de l'ordre du jour.

En réalité c'est la préfiguration du conseil d'entreprise chère au MEDEF.

- Création de commissions régionales paritaires dans les TPE

La mesure que l'on voudrait nous présenter comme une avancée alors qu'en réalité, ces commissions sont de simples commissions de dialogue social et ne correspondent en rien à des outils de représentation et de combat pour les travailleurs, il suffit pour cela de reprendre le commentaire de *L'Express* :

« Ces commissions paritaires régionales interprofessionnelles auraient un rôle de conseil sur «les problématiques spécifiques aux entreprises de moins de 11 salariés, notamment en matière d'emploi, de formation, et de gestion prévisionnelle des emplois et des

compétences (GPEC), de conditions de travail et de santé.» Elles seraient composées de 20 membres - 10 pour les syndicats et 10 pour les employeurs - désignés par les organisations syndicales et patronales. Les salariés élus dans cette commission disposeraient d'un crédit d'heures de délégation de 5 heures par mois et d'une protection. Ce temps serait considéré et payé comme du temps de travail mais financé par le fonds paritaire dédié au financement des organisations syndicales et patronales. Cependant, les membres de la commission n'auront «pas accès aux locaux de l'entreprise» dans le cadre de leur mandat. »

En réalité, cela réduit encore la possibilité de construire des vrais syndicats avec des délégués syndicaux, et d'avoir des vrais représentants du personnel dans les petites et moyennes boîtes.

Bien sûr, il y a une carotte pour les syndicalistes dociles :

- La valorisation des parcours syndicaux :

« Le texte entend valoriser les expériences des délégués syndicaux et lutter contre la pénalisation des représentants du personnel et syndicaux en matière de rémunération».

De plus, à chaque début de mandat, le représentant du personnel ou le délégué syndical bénéficiera d'un entretien individuel avec son employeur sur les modalités de son mandat.

L'article 4 du projet de loi propose d'instaurer un mécanisme qui garantit au salarié de bénéficier, au cours de son mandat électif ou syndical, «d'une augmentation au moins égale à la moyenne des augmentations individuelles perçues pendant cette période par des salariés relevant de la même catégorie professionnelle» ». (Citation de L'Express)

Pour résumer, c'est la poursuite de l'offensive engagée par la loi Macron, et ce projet de loi répond en tout point à la revendication chère au MEDEF de liquider les IRP et les syndicats. Il faut le dire, rien n'est discutable dans ce projet de loi ; et pourtant, nos dirigeants se sont rendus à la convocation de Rebsamen.

Et pourtant, ils sont dans toutes les réunions prévues dans le cadre de l'agenda social programmé dès le 30 mars avec le MEDEF pour faire le bilan des ANI afin d'en établir les insuffisances.

C'est en particulier le cas pour le dernier, qui permet aux patrons et bureaucrates syndicaux de se mettre d'accord pour augmenter le temps de travail sans augmentation de salaire ou pour diminuer le salaire pour faire face à une difficulté réelle ou prétendue de l'entreprise. Le MEDEF demande qu'à ces accords "défensifs" on puisse ajouter des accords "offensifs" à durée plus longue. En clair, il faut pouvoir signer ces accords quand l'entreprise va mal mais aussi quand elle va "bien". Autrement dit, dans toute entreprise, on doit pouvoir signer ce type d'accord, ce qui signifie ni plus ni moins la suppression de toute législation nationale contraignante en matière de temps de travail. C'est ce que Valls appelle "l'inversion de la hiérarchie des normes".

Le gouvernement s'apprête à aller plus loin encore par l'entremise de conférences thématiques visant à pulvériser ce qui reste de nos garanties, on le sait déjà à travers les déclarations de Hollande et de Valls qui s'apprêtent à remettre en cause rien moins que le contrat à durée indéterminée. Cela doit prendre la forme du contrat spécial PME.

Il est impératif que la direction de la confédération cesse de se vautrer dans le dialogue social avec le gouvernement Hollande-Valls, et avec le MEDEF. Elle doit engager clairement le combat et la mobilisation pour en finir avec la politique de ce gouvernement au service du patronat.

De ce point de vue, le premier acte est de refuser de se rendre dans les conférences thématiques, et dans tous les rendez-vous prévus par l'agenda social avec le MEDEF pour faire le bilan des ANI mais qui visent à en fait à préparer la conférence thématique de juin avec les résultats catastrophiques que l'on peut déjà prévoir.

Le temps qui m'est imparti ne me permet pas de revenir sur la loi Touraine qui elle aussi s'apprête à être adoptée sans que ne bouge une oreille ; je suis sûr que d'autres camarades y reviendront.

Il reste que je sou mets la motion suivante au vote du congrès de l'USD :

« Le congrès le l'USD CGT 63 Santé et Action sociale réuni les 4 et 5 mai s'adresse à la direction de la confédération :

- ⚡ Prononcez-vous clairement pour le retrait du projet de loi Rebsamen qui s'inscrit dans la prolongation de la loi Macron dont il faut exiger l'abrogation.
- ⚡ Rompez tout dialogue social et en particulier boycottez la conférence thématique de juin 2015, et les séances de dialogue social avec le MEDEF qui les précèdent et qui visent à liquider ce qui reste du code du travail, en premier lieu le CDI.
- ⚡ Adressez-vous aux autres organisations, FO, FSU, Solidaire pour qu'elles agissent de même. »

Chine :

Transformations sociales, luttes de classes et restauration du capitalisme

Dégager une orientation politique au compte du prolétariat chinois implique de mesurer où en est arrivée la Chine depuis que le capitalisme y a été restauré. C'est ce qu'un premier article (CPS n° 54 du 31 mai 2014) consacré à la Chine s'est évertué à faire sur un plan économique. Nous y avons analysé les bouleversements subis par l'économie chinoise en l'espace d'une trentaine d'années : urbanisation à un rythme très soutenu accompagnée de vastes mouvements migratoires et d'une prolétarianisation d'une partie importante de la classe paysanne, essor colossal de l'industrie, insertion grandissante dans le marché mondial et dans la division internationale du travail, ou encore pénétration progressive du marché chinois par le capital étranger. Nous sommes également longuement revenus sur les contradictions que porte en lui ce développement économique extrêmement rapide et sur l'insoutenabilité de la croissance de l'économie chinoise à moyen-long terme. Cela procède de ce que la Chine ne peut aucunement s'affranchir des contradictions inhérentes au capitalisme et que, d'une certaine façon, les traits pourrissants de l'impérialisme - surproduction dans de nombreux secteurs industriels, corruption généralisée, secteur financier hypertrophié, volant d'entraînement de

l'industrie d'armement - s'y développent à un rythme particulièrement rapide, à l'image de sa croissance effrénée.

La deuxième partie du présent article a pour objectif de déterminer les principales caractéristiques d'une menace encore plus grande, mais non sans rapport avec le ralentissement économique : l'intensification de la lutte de classe en Chine et la pression grandissante que cela va exercer sur la bureaucratie qu'il faudra caractériser. Cela implique d'abord d'étudier les conséquences de la restauration du capitalisme sur les structures de classes en Chine afin de dresser un tableau des forces sociales en présence, de leurs mutations récentes et des rapports que celles-ci entretiennent entre elles.

Enfin, un troisième article reviendra sur l'analyse des conséquences du ralentissement économique chinois sur la situation politique et la lutte des classes dans ce pays, et sur les rapports de la Chine avec les puissances impérialistes.

(NB : dans le corps du texte, nous utilisons des abréviations pour les références bibliographiques dont le détail est fourni en fin d'article.)

Première partie :

Conséquences des conditions politiques de la restauration du capitalisme en Chine sur la structure de classes

Il n'est pas concevable qu'un essor économique aussi rapide que celui qui caractérise la Chine depuis 20 ans ne s'accompagne pas de transformations profondes *au sein* des classes sociales, *entre* les classes sociales elles-mêmes et surtout *entre* les classes sociales et la bureaucratie, cette couche sociale parasitaire à la tête de l'État chinois depuis

1949. L'objet de cette première partie est très précisément d'apprécier les transformations à l'œuvre dans les rapports sociaux découlant des bouleversements des rapports de production suscités par la restauration du capitalisme en Chine.

Le PCC en 1949 : un appareil bureaucratique-militaire à la tête de masses paysannes

Lorsque survient la révolution en 1949, la Chine est un pays profondément différent de celui que l'on connaît aujourd'hui. C'est un pays arriéré dans lequel coexistent des régions de l'intérieur, paysannes, encore largement sous l'emprise de rapports féodaux, et des régions côtières, urbanisées et commerçantes, dans lesquelles s'est développée une jeune bourgeoisie nationale. Sous tutelle continue des impérialismes britannique, japonais, et français dans une moindre mesure durant des décennies, cette jeune bourgeoisie compradore n'a eu ni le temps ni les forces de balayer définitivement le vieux féodalisme et d'édifier un régime bourgeois stable et durable. C'est dans ce contexte que les armées paysannes sous le contrôle et la direction du PCC de Mao parviennent à écraser définitivement les forces bourgeoises en décomposition du Kouo-min-tang et proclame la République populaire de Chine en 1949. Par comparaison avec les autres PC de

l'époque, le PC chinois est d'une nature singulière, largement en raison de l'histoire particulière de la révolution chinoise. Il est donc utile de revenir sur certaines de ses caractéristiques historiques afin de mieux apprécier la nature de la bureaucratie actuelle.

L'écrasement de la révolution de 1927 par les forces de Tchang Kaï-shek conduit les cadres du jeune PCC à se replier dans les campagnes, où ils s'appuient alors sur les forces paysannes en rupture avec le pouvoir central et les seigneurs locaux afin de constituer une armée révolutionnaire paysanne. Loin de se transformer en parti paysan, le PCC se réduit progressivement à un appareil militaire, politique et administratif, relativement coupé de la classe ouvrière et méfiant à son endroit, renonçant à organiser le prolétariat urbain et se focalisant sur les luttes militaires contre les forces japonaises et les forces armées bourgeoises. Ne tirant donc ni sa force ni sa légitimité de

son implantation et de la vitalité de son activité au sein de la classe ouvrière, le PCC n'est pas un PC comme les autres. La relation qu'entretient le PCC avec l'appareil stalinien participe de sa particularité. La poursuite de la stratégie de Front populaire voulue par Staline en Chine aurait constitué une capitulation totale devant un Kouomin-tang affaibli et honni par les masses. S'y refusant afin d'assurer sa survie politique, l'appareil du PCC rompt contre sa volonté avec la bureaucratie stalinienne et engage dès 1947 la réforme agraire sur les territoires qu'il contrôle, balayant ainsi le vieux féodalisme et les forces bourgeoises. Ainsi, « *après cette double rupture - avec l'impérialisme [nous allons y revenir, NDLR] et avec la bureaucratie stalinienne - le PCC cesse d'être un parti stalinien* » (La Vérité n°551).

Pour autant, il ne cesse pas d'être bureaucratique, bien au contraire, et la constitution de la République Populaire de Chine n'est pas une répétition de 1917, loin s'en faut :

« *Ce n'est pas un État ouvrier victorieux qui naît de l'explosion victorieuse de la classe ouvrière érigeant*

partout ses conseils et prenant le pouvoir. C'est un transfert qui s'opère au travers d'opération militaires. Un appareil bureaucratique-militaire se réclamant du communisme et dirigeant une armée disciplinée de paysans pauvres met peu à peu en place un État ouvrier déformé qui se substitue, sur la base de sa force armée, à l'État bourgeois décomposé. » (ibidem).

Effectivement, sous la double pression de l'impérialisme américain - qui vient de déclencher la guerre de Corée - et de la résistance accrue de bourgeoisie nationale, l'appareil du PCC est contraint de s'engager sur une voie de plus en plus socialiste (étatisation des moyens de production, approfondissement de la réforme agraire, monopole du commerce extérieur), alors que ses premières initiatives recherchaient plutôt une collaboration avec les forces bourgeoises, dans une stratégie de Front populaire le conduisant à durement réprimer les « *revendications excessives* » des travailleurs et de leur syndicats.

Aux racines de la singularité de la bureaucratie chinoise

Cette appréciation générale de la situation en 1949 permet de mieux saisir la différence de nature avec la bureaucratie stalinienne. La bureaucratie du PCC a ainsi pris le pouvoir en tant que bureaucratie déjà constituée mais, et cela peut sembler paradoxal, au compte des masses paysannes, tout en contrôlant méthodiquement les mouvements de la classe ouvrière :

« *Ce qu'il est capital de comprendre pour pouvoir saisir l'originalité du parti communiste chinois et la nature de la bureaucratie qu'il a engendrée, c'est la façon dont fut réalisée cette transformation sociale qui alignait les structures économiques de la Chine sur la Russie soviétique. F. Forgeu écrit à ce sujet : « Ce bouleversement fut accompli « à froid », chaque pas en avant étant étroitement contrôlé par le parti communiste chinois qui encadrait rigidelement le mouvement des masses. Aussi, au cours de ce processus, l'appareil d'État achevait-il de se constituer comme un appareil élevé au-dessus des masses, absolument soustrait à son contrôle, fonctionnant sous le contrôle d'une couche séparée.* [...]

La bureaucratie chinoise en effet - et la différence est de taille - n'avait pas eu, contrairement à la bureaucratie stalinienne, à soutenir une longue répression générale contre les masses ouvrières pour établir sa domination [cela ne tardera pas, NDLR] : l'avant-garde chinoise, née des luttes révolutionnaires, considère en effet le P.C. chinois, et en particulier son principal dirigeant Mao Tsé-toung, comme sa direction révolutionnaire légitime ; et c'est avec la participation des masses, non contre elles, que se sont établis les organismes de pouvoir à travers lesquels la bureaucratie exerce son contrôle. » (La Vérité n°551).

L'objectif de ce rappel historique est d'aider à la caractérisation de la bureaucratie actuelle en saisissant la singularité congénitale de la bureaucratie chinoise et, notamment, la façon dont elle s'est appropriée dès l'origine l'État ouvrier déformé issu de la révolution de 1949. La bureaucratie chinoise ne s'est donc pas

développée comme une excroissance au sein de l'État ouvrier par suite de l'affaiblissement de la révolution ; elle n'a pas historiquement confisqué l'État ouvrier surgi d'une révolution, mais elle s'est posée dès le départ comme un corps bureaucratique au-dessus des masses, fusionnant avec l'ancien appareil l'État et en assurant la direction à son propre compte.

Cela a une conséquence très importante : l'économie planifiée, les conquêtes socialistes, en un mot l'État ouvrier déformé, sont d'abord le produit d'initiatives de la bureaucratie en tant que bureaucratie encadrant les poussées révolutionnaires des masses, et non pas l'héritage d'une révolution victorieuse et des premiers accomplissements d'un État ouvrier. Dès lors, la restauration du capitalisme pouvait sans doute s'y effectuer avec moins de ruptures qu'en URSS dans la mesure où cette bureaucratie était structurellement plus autonome dans ses fondations vis-à-vis de l'existence des rapports de productions issus de la révolution socialiste de 1949.

Historiquement, la Chine a toujours été caractérisée par l'existence d'une bureaucratie pléthorique et sans équivalent en Occident. Toutefois, pour autant qu'un appareil bureaucratique issu de la bureaucratie impériale préexistât avant même la prise du pouvoir, la fusion croissante qui s'opère à partir de 1949 entre l'appareil du PCC et celui de l'État va lui donner une autre dimension. De 2 millions avant la révolution, les effectifs des fonctionnaires passent à 8 millions en 1958, 21 millions en 1978, et entre 50 et 70 millions aujourd'hui (Rousset, 2014). Aujourd'hui, on estime que le PCC est « *fort de 11 millions de cadres, 80 millions de membres répartis en 3,9 millions d'organisations de base - comités, cellules, petits groupes dirigeants* » (Bergère).

Les années 1980 : l'essor d'un secteur privé et la timide renaissance d'une bourgeoisie

Déjà historiquement faible, la bourgeoisie est littéralement balayée à partir de 1949, lorsque la bureaucratie est contrainte d'approfondir la révolution, et les capitalistes qui ne s'exilent pas à Taïwan ou à Hong-Kong fournissent un appui technique au nouvel État naissant et se fondent progressivement au sein de la bureaucratie, préfigurant en cela le mouvement qui va s'opérer à partir des années 1980.

À partir du tournant des années 80 initié par Deng Xiaoping, un secteur privé renaît progressivement en Chine. C'est un mouvement qui part d'abord des campagnes dans lesquelles *« les paysans ou les cadres et techniciens des communes populaires [...] prennent en charge les entreprises de bourgs et villages »*, pour ensuite gagner les espaces urbains où les nouveaux entrepreneurs se *« recrutent parmi d'anciens militaires ou employés et, de plus en plus, parmi d'anciens fonctionnaires locaux ou cadres gestionnaires d'entreprises publiques ou collectives dont ils sont devenus propriétaires au moment de leur privatisation. »* (Bergère).

En 1988, *« une série de textes législatifs a sanctionné l'existence d'entreprises régulièrement enregistrées comme privées »*. En quelques années, se reconstitue un tissu de PME de la masse desquelles *« émerge une minorité de grands entrepreneurs privés qui, partis de rien, ont amassé d'immenses fortunes grâce aux protections officielles qu'ils ont pu se procurer et au succès de spéculations immobilières et boursières »*. On estime aujourd'hui à 9 millions le nombre de ces PME, ce qui constitue un doublement par rapport à 2006, et auxquelles il faut ajouter 36 millions de microentreprises selon les chiffres officiels. *« Le nombre de personnes employées par les microentreprises individuelles et familiales, ainsi que par les entreprises privées officiellement enregistrées, est passé de 60 millions en 2006 à 180 millions en 2010 »*, ce qui représente *« un peu plus du quart des 780 millions de travailleurs et beaucoup plus si l'on exclut du compte les travailleurs agricoles. »* (Bergère)

Dans le même temps, un nombre conséquent d'entreprises d'État et d'entreprises collectives sont privatisées, à des degrés divers, généralement au profit du directeur et des cadres dirigeants et par l'entremise et sous le contrôle de la bureaucratie locale. Dans d'autres cas, ce mouvement de privatisation procède par association avec des capitaux étrangers mais dans l'ensemble, la restauration du capital en Chine est un phénomène hybride. Le cas le plus intéressant est celui des entreprises publiques : la

bureaucratie en conserve la propriété et le contrôle mais sous la forme d'une participation majoritaire au capital : *« Il est vrai que la plupart des grandes entreprises étatiques sont restées la propriété de l'État, mais leurs filiales rentables ont été mises sur le marché boursier, ce qui les a transformées en entreprises commerciales identiques aux entreprises privées. Par conséquent, même si elles sont restées des entreprises d'État, leur nature est entièrement différente de la période précédente quand elles étaient gérées dans l'intérêt du bien public. Leur objectif est désormais de faire de l'argent. En 2001, 86% des entreprises d'État avaient été restructurées et 70% d'entre elles avaient été partiellement ou entièrement privatisées. »* (ALY). Surtout, elles se voient *« déchargées des responsabilités sociales -- en matière de logement, d'assurance maladie, de retraite -- qu'elles assumaient précédemment. »* (Bergère).

S'il est indéniable que la Chine est une économie capitaliste, il s'agit pourtant d'une économie dans laquelle les capitalistes restent dominés par la bureaucratie. D'abord, *« le monopole de l'État sur les industries clés continue à lui permettre d'exercer un contrôle stratégique sur l'ensemble de l'économie nationale »* (ALY). Ensuite, la réussite et la croissance d'une entreprise privée dépendent largement des relations que le patron entretient avec les bureaucrates locaux qui peuvent précipiter à tout moment la chute d'un capitaliste un peu trop entreprenant. Enfin, la classe bourgeoise ne dispose d'aucune forme d'organisation en tant que classe ; elle n'a pas de partis, pas de représentations au sein de l'État, et pas d'associations professionnelles indépendantes : *« ni complètement autonomes, ni complètement intégrées à l'appareil d'État, les associations industrielles et commerciales sont présentées et se présentent elles-mêmes comme des ponts jetés entre les autorités et les entrepreneurs, essentiellement les entrepreneurs privés. Sur ces ponts, la circulation se fait à double sens, et les courants descendants, porteurs de directives, croisent des courants ascendants porteurs d'informations, de conseils, de demandes, mais pas de revendications »*.

En fin de compte, *« on ne trouve en Chine ni bourgeoisie triomphante, ni bourgeoisie tout court, mais seulement des entrepreneurs dépourvus d'esprit de classe dont les plus importants partagent les objectifs du régime et vivent en symbiose avec ses élites politiques et administratives, et dont les autres ne peuvent que se soumettre et essayer de contourner les règles. »* (Bergère).

La restauration du capitalisme en Chine : un processus inédit de « bourgeoisification » de la bureaucratie

Historiquement, la bureaucratie s'est constituée en s'érigeant en autorité sans contrôle au-dessus de la classe ouvrière et du peuple chinois. Sans contrôle, mais pas sans limites : le pouvoir de la bureaucratie était cadré par les rapports de production issus de la révolution de 1949 : *« toutefois, même si à l'ère de Mao l'État servait d'abord les intérêts de la bureaucratie, à la fois l'héritage de la révolution et le type de régime anticapitaliste qui en était né imposaient des limites aux privilèges de la bureaucratie*

; les bureaucrates ne pouvaient que s'approprier le surplus social sous forme de valeur d'usage et non sa valeur d'échange, ce qui ne leur permettait donc pas de procéder efficacement à l'accumulation du capital. Ils ne pouvaient pas en outre transmettre leurs privilèges à leur enfant. Leurs privilèges étaient d'autant plus limités que l'État avait la responsabilité de garantir la sécurité de l'emploi aux travailleurs et le minimum vital aux paysans. » (ALY)

La bureaucratie chinoise a désormais de nombreux attributs d'une bourgeoisie classique. Plus on monte dans les étages du pouvoir, plus le degré de fusion entre la bureaucratie et la bourgeoisie est important. Il s'agit d'une construction sociale hybride, en constante évolution en

relation avec la pénétration toujours plus importante des forces du marché, traduisant en quelque sorte les conditions politiques particulières dans lesquelles le capitalisme a été réintroduit en Chine : à l'initiative et au profit de la bureaucratie.

Les nouveaux attributs de la bureaucratie

Aujourd'hui, la majorité du capital en Chine est détenue et contrôlée par la bureaucratie - à titre privé ou collectif - au moyen du monopole dont elle dispose sur l'exercice du pouvoir et les entreprises publiques. C'est ce que ALY dénomme le « capital bureaucratique » : *« une première catégorie de capital est détenue individuellement par les bureaucrates. Il se forme lorsque les fonctionnaires à titre personnel ou par le truchement des membres de leur famille, commencent à créer des sociétés privées et qu'ils sont à même de capter du profit grâce à l'utilisation de leur pouvoir. Depuis le milieu des années 1990, en privatisant les petites et moyennes entreprises d'État, le PCC a ouvert une seconde voie d'enrichissement pour la bureaucratie, beaucoup de ces entreprises tombant alors aux mains de bureaucrates locaux, d'anciens dirigeants d'entreprises publiques ou de leurs amis. [...] La seconde forme de capital bureaucratique est le capital collectif de la bureaucratie. Les entreprises d'État et leurs actifs, nominalement contrôlés par les ministères, sont détenus par l'État. [...] Grâce à ce dispositif, les dirigeants du*

parti ont tiré leurs fortunes des entreprises d'État sans en être nominalement propriétaire. » (ALY)

Dans le même temps, la bureaucratie s'est efforcée d'intégrer de manière croissante les entrepreneurs privés en son sein. En 1987, le pouvoir sanctionne l'existence d'un secteur privé dont le rôle est décrit comme « subordonné et complémentaire », puis « important » en 1999. Enfin, en 2001, la campagne des « Trois représentativités » lève l'interdiction faite aux entrepreneurs d'adhérer au PCC : les enquêtes les plus récentes indiquent que 38% des entrepreneurs privés sont membres du PCC. Dès lors, il est difficile de dresser une séparation bien nette entre bourgeoisie et bureaucratie. *« Le capital bureaucratique ne peut se développer librement sans le soutien complice du capital. La collusion entre ces deux fractions de capital est si forte qu'elles prospèrent ensemble ou chutent ensemble. Le secret étant soigneusement gardé, personne ne connaît avec exactitude le poids respectif du capital bureaucratique et de son acolyte et la frontière entre les deux. »* (ALY)

Retour sur la restauration du capital en Chine

Réintroduire le capital en Chine supposait nécessairement, à plus ou moins long terme, d'ouvrir le marché chinois aux marchandises et aux capitaux étrangers et, ce faisant, de réinsérer l'économie chinoise dans le cadre de la concurrence internationale. Or, l'époque de l'impérialisme est notamment caractérisée par une concentration toujours plus grande des capitaux donnant naissance à des mastodontes économiques. Dès lors, le tissu de PME qui se reconstituait dans les années 1990 n'aurait pu lutter contre les groupes internationaux déjà établis.

Si les dirigeants chinois désiraient réintroduire le capital en Chine tout en permettant à la Chine de prendre sa place sur le marché mondial, il était nécessaire de construire des entreprises ayant la surface suffisante afin de soutenir la concurrence avec les groupes occidentaux sur le marché chinois et à l'international. Celles-ci ne pouvaient donc être constituées qu'à partir des grandes entreprises d'État et collectives. Cependant, pour la bureaucratie, privatiser

totale ces dernières aurait conduit à renoncer en partie à contrôler l'orientation économique du pays et perdre la main sur le processus de restauration du capital, autrement dit à se liquider en tant que bureaucratie. Tandis que certains bureaucrates importants, déjà largement enrichis, avaient sans doute une possibilité de tirer profit d'une telle perspective à la manière des oligarques lors de la restauration du capitalisme en URSS, la majorité de la bureaucratie ne pouvait se le permettre sans risquer de tout perdre. C'est ainsi que la bureaucratie a conservé le contrôle sur ces entreprises et secteurs essentiels à l'exercice de son pouvoir : *« les plus importantes, entreprises géantes dont le nombre oscille entre 120 et 170, relèvent directement du gouvernement central et totalisent 297 milliards de dollars d'actifs. Une quarantaine d'entre elles figurent dans la liste des 500 plus grandes entreprises mondiales. »* (Bergère).

Un processus de fusion entre le politique et l'économique : entre force et faiblesses

La bureaucratie chinoise est donc un objet tout à fait singulier car, tandis que *« dans la plupart des pays capitalistes l'exercice du pouvoir d'État et la mise en œuvre de l'accumulation du capital sont exercés par deux groupes distincts, précisément les bureaucrates et les capitalistes, [l]es bureaucrates chinois combinent les deux fonctions et perçoivent simultanément un salaire et captent une partie de la plus-value. »* (ALY).

Par le double contrôle qu'elle exerce sur les sphères politique et économique, la bureaucratie est une structure très puissante. Elle constitue donc un obstacle de taille à

toute revendication significative du prolétariat cherchant à améliorer ces conditions d'existence, et celui-ci ne pourra donc faire l'économie d'un affrontement avec la bureaucratie s'il veut satisfaire ces revendications. Et il trouvera face à lui, un appareil politique, militaire et sécuritaire prêt à tout pour maintenir son ordre et ses profits. Mais cette force est également une fragilité car cette concentration des pouvoirs simplifie l'articulation de la question du pouvoir pour la classe ouvrière : celle-ci pourrait presque se résumer au mot d'ordre *« Exproprier la bureaucratie ! »*.

La classe ouvrière, de 1949 à la liquidation des entreprises d'État

Les transformations de la bureaucratie à la faveur de la restauration du capitalisme ainsi que la renaissance difficile et contrariée d'une bourgeoisie capitaliste sont des éléments indispensables à toute analyse conséquente de la situation actuelle en Chine. Nous souhaitons maintenant poser une appréciation sur les développements à l'œuvre au sein de la classe ouvrière en Chine depuis trente ans. Au moment de la révolution de 1949, l'immense majorité des masses vivent à la campagne et travaillent la terre, et la classe ouvrière chinoise est d'une dimension limitée : « *Il y a un siècle, la Chine a connu ses premières vagues d'industrialisation. La classe ouvrière industrielle n'en restait pas moins très minoritaire, estimée à 1,5 million au début des années 1920 pour au moins 250 millions de paysans.* » (Rousset).

Le mouvement d'industrialisation à marche forcée initié par le PCC va graduellement conduire une fraction toujours plus grande de la paysannerie en ville afin de pourvoir au besoin en main-d'œuvre. Ainsi, de 3 millions avant 1949, la classe ouvrière passe à 15 millions en 1952 et près de 70 millions en 1978. Dans le même temps, ce mouvement d'industrialisation produit un processus de concentration des entreprises transformant qualitativement la classe ouvrière. Ainsi, bien qu'elle ne fut pas la classe sur laquelle l'appareil du PCC s'appuya lors de la révolution de 1949, cette dernière va devenir la colonne vertébrale du nouveau régime, son assise sociale et bénéficier de conditions d'existence relativement avantageuses : « *Pour l'essentiel, c'est une nouvelle classe ouvrière qui s'est formée en République populaire de Chine. De 3 à 8 millions avant 1949, trente ans plus tard elle approche les cent millions. Les employés statutaires des firmes d'Etat en constituent les gros bataillons industriels, les autres travaillant dans les entreprises collectives en ville ou à la campagne. Recrutés dans le cadre d'une politique massive de salarisation (« bas salaires, nombreux emplois »), les travailleurs urbains du nouveau secteur d'Etat bénéficiaient seuls du statut fort prisé d'ouvrier et employé avec ses avantages sociaux : logement, tickets donnant droit à des céréales,*

financement des études des enfants, service de santé, magasins d'achat, garantie de l'emploi à vie, pension de retraite...». (Rousset)

Cette classe ouvrière travaille principalement dans les entreprises d'État ou les entreprises collectives et, bien que ne disposant pas d'organisations syndicales ou politiques indépendantes du pouvoir, celle-ci avait une conscience politique élevée, davantage comme fruit de ses acquis et de sa représentation sociale que de celui de ses luttes passées. « *Bénéficiant d'importants privilèges par rapport au reste de la population (compte non tenu des cadres du parti-État), la classe ouvrière a longtemps fourni une base sociale solide au régime maoïste, étant parfois mobilisée contre des intellectuels et étudiants contestataires. Elle avait une haute conscience sociale de soi, mais pas d'autonomie politique : elle restait subordonnée au PCC en l'absence de syndicat indépendant et de pluralisme politique.* » (Rousset).

Or la restauration du capitalisme en Chine exigeait que soit liquidée cette puissance politique d'une classe ouvrière unifiée et cimentée autour de ses acquis et en premier lieu l'emploi garanti, le fameux « *Bol de riz en fer* ». Cela supposait de réduire le nombre d'entreprises d'Etat et de les restructurer en mettant au chômage des millions de travailleurs tout en favorisant l'émergence d'entreprises privées aux conditions d'exploitation plus avantageuse. Si ce processus s'était enclenché dès les années 80, l'écrasement de la révolte de Tiananmen a permis à la bureaucratie d'accélérer le processus : « *en 1995, le salariat des entreprises d'Etat se montait à 112 millions – avec en sus 35,5 millions dans le secteur coopératif. En 2003, il était tombé respectivement à 69 et 9,5 millions. Premières à être touchées, les femmes ont représenté 70% des personnes licenciées.* » (Rousset).

C'est une véritable saignée qui a été menée au sein de la vieille classe ouvrière porteuse d'une conscience de classe et de traditions d'organisation. En plus de favoriser l'émergence d'un secteur privé, l'objectif poursuivi par la bureaucratie était également de désarmer la classe ouvrière en liquidant ses secteurs les plus organisés.

Les migrants : aux racines d'une nouvelle classe ouvrière

La liquidation de la vieille classe ouvrière conduisait en retour à l'émergence d'une nouvelle classe ouvrière, sensiblement rajeunie, concentrée dans d'immenses unités de production – à l'image de Foxconn, plus grand entrepreneur privé de Chine avec 1,3 million de salariés, dont plus de 400 000 dans la seule ville Shenzhen –, et constituée principalement de migrants disposant de conditions de travail et d'existence dégradées se constituaient à grande vitesse.

En quelques années, l'afflux des migrants dans les grands centres urbains et industrialisés avait plus que compensé les licenciements de millions de travailleurs des entreprises d'État. Soumis au *Hukou* (permis de résidence) qui les empêche de s'ancrer durablement dans les centres urbains, ce qui constitue par là même un obstacle au développement d'une conscience de classe, ces migrants sont vulnérables, dépourvus de traditions syndicales et

perçoivent déjà leur installation en ville, même temporaire, comme une amélioration par rapport au sort qui leur était promis dans les campagnes : « *En 2008, la population des migrants ruraux s'installant en ville avait atteint le nombre de 145 millions, dont environ 71 % se concentraient dans la région plus développée de l'est. Ils n'ont cessé de jouer un rôle important sur le marché du travail urbain, représentant 48 % de l'emploi urbain et augmentant régulièrement ces dernières années. Ils travaillent principalement dans les secteurs du bâtiment, de l'industrie et dans le segment inférieur du secteur des services, mais les autorités de la plupart des villes ne leur ont pas donné la pleine citoyenneté urbaine [...] Par conséquent, les migrants ruraux s'installant en ville sans hukou urbain sont venus constituer un autre groupe important de pauvres urbains.* » (Perspectives Chinoises, 2010-14).

C'est sur ces travailleurs migrants que s'est fondée la très forte croissance depuis trente ans. Et pour cause, cette population très précaire est soumise à un régime d'exploitation sans égal : *« La majorité des travailleurs migrants travaille davantage d'heures par jour et de jours par semaine que les travailleurs urbains locaux. [...] En 2002, plus de 80 % des travailleurs migrants d'origine*

rurale travaillaient sept jours par semaine et seulement 7 % travaillaient cinq jours conformément au nombre de jours de travail autorisés pour les urbains locaux. Les mêmes statistiques montrent qu'un tiers des migrants travaillait entre neuf et dix heures par jour, près d'un quart entre 11 et 12 heures, et 12 % travaillaient plus de 12 heures. » (Ibidem).

Conséquences du développement du prolétariat chinois sur ses capacités de combat

Cette transformation de la classe ouvrière en moins de vingt ans n'est pas sans conséquence politique. Ce mouvement signe le passage d'un prolétariat unifié par des acquis, possédant des traditions de lutte et une forte conscience de classe, et représentant donc par là même une menace pour la bureaucratie, à un prolétariat inexpérimenté, moins bien payé, sans aucun droit, particulièrement exposé à la répression policière et à l'exploitation patronale et soumis à la férule du *Hukou*. Par ailleurs, il faut noter que ce mouvement tend à diviser le prolétariat dans la mesure où une partie ne doit sa subsistance que par rapport à ce qu'il reste de la propriété d'État, tandis que l'autre partie fonde au contraire son développement sur le processus de restauration du capitalisme et sur l'essor d'un secteur privé. Cette séparation matérielle est une barrière supplémentaire à l'émergence de revendications à même d'unifier la classe ouvrière.

Pourtant, en dépit de ces difficultés, un mouvement contradictoire est à l'œuvre : si la puissance subjective du prolétariat se réduit par la liquidation de ses acquis et le licenciement de ses éléments les plus conscients politiquement, en revanche, sa puissance objective grandit sensiblement du fait de son accroissement numérique, et en particulier celui de la classe ouvrière. C'est ce qu'explique ALY : *« tandis que le nombre de travailleurs des entreprises d'État a substantiellement diminué, le nombre total de salariés atteint près de 400 millions. L'effectif de classe travailleuse chinoise n'a jamais été aussi énorme. Si ce retour au capitalisme a quelque chose de positif, c'est bien cela. De plus le caractère barbare du régime de caserne des usines incite les travailleurs à résister au jour le jour. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que lorsque les entreprises d'État continuent de licencier en masse, les travailleurs, dont les migrants, se lèvent spontanément pour faire grève et résister à cette exploitation inhumaine. »* (ALY)

Deuxième partie :

Manifestations dans la lutte des classes des conséquences sociales et des conditions politiques de la restauration du capitalisme

Les premières résistances des travailleurs migrants à la surexploitation (1995-2005)

Si la Chine durant le processus de restauration du capitalisme a constitué un eldorado pour les couches supérieures de la bureaucratie et le capital étranger, elle s'est transformée en enfer pour les ouvriers, en particulier

pour les migrants, dont valeur de la force de travail était réduite au départ à la simple reconstitution physiologique de cette force.

Un éveil à la lutte des classes par la lutte des classes

Contre cette surexploitation se sont exprimées avec une force ascendante au cours des années 1990 les premières résistances des travailleurs migrants. Les autorités chinoises reconnaissent qu'il y avait eu 74 000 *« incidents de masse »* (grèves, manifestations non autorisées) en 2004 contre environ 10 000 en 1994. Depuis 2005, les autorités ont renoncé à communiquer ces chiffres...

Fondamentalement, cette montée des luttes ouvrières est l'expression des lois de la lutte des classes, en particulier le fait que l'exploitation engendre la résistance à l'exploitation. La répression, l'arrestation des *« meneurs »*, l'interdiction de toute forme d'organisation échappant au contrôle de l'État, l'absence constitutionnelle du droit de grève depuis 1982 n'ont pu empêcher l'expression de ces lois. Malgré tous ces obstacles, elles se sont exprimées

d'autant plus fortement que dans le cadre de la restauration du capitalisme, l'industrialisation rapide et spectaculaire analysée dans l'article sur la Chine publié dans CPS 54 a engendré, selon un processus semblable à celui observé en Europe durant la révolution industrielle, une masse croissante de prolétaires aux intérêts antagoniques aux possesseurs du capital. Dans ce cadre, l'intensification des luttes des travailleurs migrants marquent l'éveil de l'antagonisme entre ouvriers et patrons tel que Marx et Engels avaient pu le décrire dans le *Manifeste du parti communiste* :

« Le développement de l'industrie ne fait pas qu'accroître le monde des prolétaires ; il les concentre en des masses plus importantes, leurs forces augmentent et ils en prennent davantage conscience. »

Caractéristiques et limites de cet éveil

Si les premiers mouvements des migrants ont permis d'améliorer les salaires et dans une moindre mesure les conditions de travail, ils ont en commun un certain nombre de limites qui ne sont pas sans rappeler celles des premiers pas du mouvement ouvrier en Europe au XIX^e siècle : d'après la description qu'en donne ALY : « *La plupart des grèves sont des mouvements spontanés qui ne sont pas décidés à l'avance. Malgré les concessions arrachées, il y a encore peu de volonté chez ces travailleurs de s'organiser à long terme. La plupart des grèves répertoriées ont lieu sans direction et s'il y a parfois une tentative d'organisation, son niveau est plus faible que dans les entreprises d'Etat.* ».

Autre caractéristique de cet éveil à la lutte de classes : des luttes locales, souvent limitées à une seule usine, ce qui explique le faible nombre de personnes impliquées dans chaque lutte rapporté aux effectifs ouvriers en Chine. Enfin, dernière caractéristique, il s'agit de combats jamais

tournés directement contre le pouvoir de la bureaucratie et du patronat en tant que classe.

Au final : des luttes uniquement économiques, qui témoignent d'une conscience encore très embryonnaire du fait de former une seule et même classe (en liaison avec les ouvriers d'Etat) aux intérêts directement antagoniques à ceux de la bureaucratie et des capitalistes qu'elle défend. Ces premières luttes sont l'expression d'une classe ouvrière réduite au stade de classe en soi, composée d'individus atomisés, assez proche de la description que donne le *Manifeste du parti communiste* des combats naissants de la classe ouvrière au XIX^e siècle :

« *Au début seuls des ouvriers isolés combattent, puis ce sont les ouvriers d'une même fabrique, enfin les ouvriers d'une même branche d'industrie, dans un même lieu, contre le bourgeois particulier qui les exploite directement.* ».

Explications aux limites de ces premières luttes

Ces limites sont à relier aux spécificités de la situation objective des travailleurs migrants décrite dans la première partie de cet article : inexpérience, surexploitation, contrôle par le *Hukou*. Ainsi, l'absence de syndicat indépendant, qui pèse aussi sur les travailleurs d'Etat, handicape d'autant plus les migrants qu'ils sont inexpérimentés et dénués de quasiment de tout droit. Quant au *Hukou*, il constitue un obstacle au développement de la conscience de classe des migrants : « *les travailleurs migrants ne pouvant pas s'installer définitivement en ville, leur identité de travailleur n'est que temporaire alors que celle des paysans est permanente. De ce fait, ils ne peuvent pas se projeter à long terme alors qu'ils travaillent dans les villes, ce qui explique pourquoi, même s'ils souhaitent lutter pour les salaires, il leur est difficile de s'engager à long terme dans une organisation. Et sans engagement collectif, il ne peut y avoir de développement de la conscience de classe* » (ALY). Ajoutons également que ce statut temporaire de travailleur urbain développe chez les migrants une tendance à comparer leurs conditions d'existence en ville par rapport à celles souvent misérables régnant dans les campagnes ce qui peut expliquer dans un premier temps, un moindre niveau d'exigence au niveau des revendications.

Une autre caractéristique de la situation objective des migrants tient aux racines mêmes de cette nouvelle classe ouvrière, dont l'essor est le produit de la restauration du capitalisme menée par la bureaucratie grâce à la défaite décisive infligée à la jeunesse et aux travailleurs d'Etat en 1989. Ces racines historiques expliquent que les migrants ont une perception différente de celle des ouvriers d'Etat de la bureaucratie et du capitalisme.

D'une part, si la restauration du capitalisme s'est traduite par une dégradation très importante des conditions d'existence des ouvriers d'Etat et a été vécue par eux comme un immense pillage de la propriété d'Etat par la

bureaucratie et à un degré moindre par la bourgeoisie, elle a revanche, fût-ce au prix d'une terrible surexploitation, permis aux migrants de s'extraire des conditions de vie souvent misérables régnant dans les campagnes et d'améliorer le quotidien de leurs familles restées au « pays ». De là découlent une propension des migrants à combattre les excès individuels de tel patron et une difficulté supplémentaire à généraliser le combat contre les patrons d'une branche industrielle, a fortiori contre le patronat dans son ensemble, et de s'attaquer au capital en tant que système de production.

D'autre part, chez les travailleurs d'Etat, notamment parmi les anciennes générations, le souvenir vivace de l'écrasement du « Printemps de Pékin » et du prix qu'il en coûte d'affronter la bureaucratie s'exprime aujourd'hui par une forte crainte et par un profond scepticisme quant à la perspective de renouveler l'expérience. Pour les migrants, le problème se pose de manière inverse. En effet, la très grande majorité de ces migrants n'était même pas née en 1989, et la plupart n'ont même pas entendu parler de cet événement décisif tant est lourde la chape de plomb qui règne dans la société chinoise sur la question de 1989.

Mais du coup, si cette méconnaissance des faits survenus sur la place Tiananmen confère aux migrants une hardiesse dans leurs luttes que n'ont pas les travailleurs d'Etat dans leur majorité, en retour, elle nourrit chez eux des illusions quant à la véritable nature de la bureaucratie. Là se situe la racine de l'explication au fait que, dans leur ensemble, les migrants ne considèrent pas la bureaucratie comme un ennemi à abattre mais au contraire comme un point d'appui pour lutter contre les excès des patrons et faire respecter le mince filet de protection existant en Chine. C'est ce qu'explique Chloé Froissart (CF) dans un article : « *Durant cette période, celles-ci* [les grèves menées par les travailleurs migrants, ndlr] *étaient avant tout motivées par la volonté de faire appliquer la loi en matière de droit du travail (paiement des heures*

supplémentaires et des arriérés de salaire, souscription à la sécurité sociale) et notamment l'augmentation du salaire minimum décidée par les autorités municipales et dont les employeurs ne tenaient souvent pas compte. Les grèves exprimaient avant tout une nouvelle conscience de la loi et les demandes ne concernaient rien d'autre que son application pure et simple dans un contexte de dysfonctionnement des institutions (absence de syndicats, de comités d'arbitrage et de tribunaux indépendants). Comme le souligne Li Lianjiang, cette conscience de la loi

s'apparente à une conscience des règles (rule consciousness), qui se distingue de la conscience des droits (rights consciousness) en ce qu'elle n'implique « aucune remise en cause de la légitimité des règles existantes, aucune demande concernant le changement des règles et la mise en place de nouvelles règles et aucune demande de participation à l'élaboration des règles ». Or ce type de mobilisation ancrée dans la conscience des règles sert la stabilité politique du régime dans la mesure où elle constitue un contrôle efficace des autorités. »

Premiers pas du prolétariat chinois vers sa constitution en « classe pour soi » : le mouvement pour la création d'une organisation syndicale indépendante

Modifications de l'état d'esprit des ouvriers d'Etat

La terrible défaite du mouvement vers la révolution politique de mai-juin 1989 a lourdement pesé sur les tentatives de résistance des ouvriers d'Etat contre les privatisations menées à partir de 1996 comme le souligne ALY : « Si les protestations des travailleurs ont désormais tendance à être plus organisées, elles restent néanmoins largement localisées. La plupart de ces luttes se sont soldées par des défaites, même si parfois des victoires partielles ont pu avoir lieu ».

Pour défendre la propriété d'Etat, produit des rapports de production issue de la révolution de 1949, et porter un coup d'arrêt décisif au processus de restauration du capitalisme, il aurait fallu que ces luttes se centralisent, s'orientent vers la révolution politique dans l'objectif de porter le fer contre la bureaucratie et poser la question du pouvoir ouvrier, ce dont les travailleurs d'Etat, plongés dans un profond désarroi politique alimenté par la défaite écrasante subie en juin 1989, étaient dans l'incapacité de faire : « la défaite de 1989 pèse lourdement sur les travailleurs qui n'imaginent pas pouvoir s'opposer à la ligne officielle et aux « réformes » en proposant une alternative. La confusion est si grande qu'ils ont perdu la possibilité d'agir et de réfléchir collectivement. En outre la perception dominante attribue d'abord la responsabilité de la situation aux dirigeants locaux plutôt qu'au gouvernement central : « les choses seraient différentes si le gouvernement était au courant. »

Cependant, au début des années 2000, ALY fait état de changements dans l'état d'esprit des travailleurs d'Etat : « la fin de la première vague de privatisations, l'effacement de la peur qui fait suite à la répression de 89

et l'accumulation des expériences de résistance contribuent à changer le moral des travailleurs ». Deux faits en attestent.

D'une part, après l'écrasement du « Printemps de Pékin » et la liquidation des éléments d'organisation qui commençaient à s'en dégager, plusieurs luttes des travailleurs d'Etat ont posé sous des formes diverses la question d'une organisation syndicale au service des ouvriers. Ce fut le cas notamment à la papeterie de Zhengzhou, ou encore sur les champs pétrolifères de Daqing où un comité syndical des travailleurs licenciés a été créé et a mené des activités clandestines.

D'autre part, l'accumulation des expériences de résistance s'est cristallisée dans la lutte des sidérurgistes de Tonghua Steel qui a représenté pour l'instant le plus haut point du combat des travailleurs d'Etat contre le processus de privatisation : « L'affaire de Tonghua est le premier exemple d'un directeur tué par une masse de travailleurs soutenue par les autres. Cette violence collective ayant été largement relayée et soutenue par les internautes, elle effraie les gouvernements locaux et les oblige à faire des concessions. Il faut cependant attendre pour savoir si de telles luttes resteront isolées ou si elles sont le signe que la démoralisation de 1989 s'efface. Il n'en reste pas moins que les luttes à venir dans les entreprises d'Etat pourraient y ressembler et s'en inspirer. Ainsi, la victoire des travailleurs de Toghua encouragent-elles ceux de la Linzhou Steel Company de Puyang qui séquestrent pendant 24 heures un dirigeant municipal dont la lutte se conclue elle aussi par une victoire. » (ALY)

Modifications de l'état d'esprit des travailleurs migrants

Lénine dans *Que faire ?* écrivait : « l'élément spontané n'est au fond que la forme embryonnaire du conscient ». Mais la spontanéité des masses est toujours une spontanéité déterminée historiquement si bien que cet « embryon » se développe au fur et à mesure de l'expérience accumulée dans la lutte des classes. La spontanéité qui caractérise les premières luttes des migrants n'échappe pas à cette règle. Malgré l'absence d'organisation ouvrière, en particulier syndicale, pour cristalliser et généraliser cette expérience et orienter les luttes sur la base de cette expérience, il n'en reste pas moins que les travailleurs migrants font un apprentissage

rapide au fur et à mesure des combats qu'ils mènent pour l'amélioration de leurs salaires.

Deux leçons sont en train de faire leur chemin dans la tête des migrants : d'une part, la nécessité de se coordonner et de s'organiser, d'autre part la prise de conscience que la seule limite à l'exploitation, c'est la résistance à l'exploitation. Ce sont là deux évolutions notables par rapport aux premières luttes qui se caractérisaient à la fois par un très faible niveau d'organisation et par l'assimilation de la limite à l'exploitation au respect et à l'application de la loi existante.

Si le prolétariat chinois, en particulier les migrants, est exploité parfois dans des conditions proches de celles du

XIX^e siècle en Europe, il dispose des outils de communication du XXI^e siècle. En l'absence de syndicat ouvrier et dans un pays aux dimensions d'un continent, Internet et les réseaux sociaux, malgré leur surveillance par le PCC, sont un vecteur important de la transmission extrêmement rapide de l'expérience accumulée dans la lutte de classe, à un niveau bien supérieur à ce que Marx et Engels observaient en 1848 dans le *Manifeste* par rapport aux moyens de communication de l'époque : « *Cette union est facilitée par l'accroissement des moyens de communication qui sont créés par une grande industrie et permettent aux ouvriers de localités différentes de prendre contact. (...) Et l'union que les bourgeois du Moyen Age mettaient des siècles à établir, avec leurs chemins vicinaux, les prolétaires modernes, avec les chemins de fer, la réalisent en quelques années.* ».

L'apprentissage de la lutte de classe s'est traduit en même temps qu'il en a été facilité par un changement d'état d'esprit entre la première génération de migrants et les suivantes : « *Ces jeunes travailleurs ont un autre état d'esprit que celui de leurs parents qui pouvaient dire : « quand nous avons eu 20 ans, nous sommes partis en ville pour travailler et quand nous en avons eu 40, nous sommes retournés au village ». Au contraire, cette nouvelle génération de travailleurs migrants ruraux, n'ayant que très rarement travaillé la terre et n'ayant pas l'intention de devenir paysans, désire fortement s'enraciner dans les villes et elle se considère probablement comme faisant partie du peuple travailleur urbain plutôt que comme des « nongmingong », des travailleurs migrants* » (ALY).

Cette modification de la mentalité des migrants est un point d'appui extrêmement important pour favoriser

l'émergence de la conscience de la place qu'ils occupent dans les rapports de production et le sentiment de faire partie d'une même classe aux intérêts antagoniques à ceux des capitalistes et de la bureaucratie. Trotsky, dans *Discussion pour résumer sur les revendications de transition* (23 mars 1938), notant parmi le prolétariat américain des transformations similaires à celles en cours au sein d'une partie de la classe ouvrière chinoise, soulignait :

« *Il s'est produit un très grand changement dans la situation de la classe ouvrière. J'ai appris avec intérêt et plaisir, dans quelques articles du Socialist Appeal et de New International qu'aujourd'hui le sentiment de l'ouvrier américain qu'il est un ouvrier, est en train de grandir, que ce n'est pas le vieil état d'esprit pionnier, qu'il est ouvrier pour un temps : maintenant il est un ouvrier permanent et même un chômeur permanent. C'est la base de tous les autres développements dans la classe ouvrière.* ».

L'ensemble de ces modifications combinées aux premières répercussions de la crise mondiale sur l'économie chinoise qui ont en premier lieu touché les ouvriers du secteur privé, en particulier les migrants, ont préparé le terrain au tournant constitué par la grève de l'usine Honda en 2010. La crise mondiale et ses conséquences sociales ont joué le rôle d'un catalyseur par rapport à la maturation en cours de la conscience de classe du prolétariat chinois, aussi bien chez les migrants que chez les ouvriers d'Etat : à cet égard, ce n'est pas non plus un hasard si le plus haut point atteint par le combat de ces derniers contre les privatisations soit intervenu en juillet 2009 avec les sidérurgistes de Tonghua Steel.

Un tournant : la grève de l'usine Honda en 2010

La grève de Honda est une grève fondatrice dans l'histoire récente de la classe ouvrière chinoise car elle cristallise les modifications en cours dans la conscience des migrants dans des formes d'organisation caractéristiques du prolétariat. Les grévistes ont en effet procédé à l'élection de délégués ouvriers et sont parvenus à imposer que les négociations aient lieu avec ces délégués, sur une plateforme qui avait été élaborée démocratiquement en assemblée générale, sur la base de 33 points, évinçant ainsi les représentants du syndicat officiel All-China Federation of Trade Unions (ACFTU), courroie de transmission du PCC.

« *C'est la base de tous les autres développements dans la classe ouvrière* » écrivait Trotsky à propos du développement du sentiment d'être un ouvrier permanent chez le travailleur américain. La grève de Honda en est la parfaite illustration : l'émergence de l'identité ouvrière chez les migrants et la prise de conscience progressive des intérêts de classe spécifiques en découlant ne pouvaient qu'entrer, à un moment ou à un autre, en contradiction avec l'existence d'un syndicat vertical attaché à la défense des intérêts du PCC et des capitalistes. « *Les délégués du syndicat sont inutiles et soutiennent la direction* » déclarait un gréviste : c'est cette contradiction qu'a commencé à faire éclater l'élection de délégués ouvriers en assemblée

générale, en lui donnant la forme organisationnelle d'un comité de grève.

Contrairement aux premières luttes des migrants au contenu uniquement économique, le tournant de la grève de Honda réside en ce que pour défendre leurs revendications économiques (salariales pour l'essentiel), les ouvriers ont été contraints, compte tenu de la contradiction évoquée ci-dessus, de se situer sur un plan politique en brisant momentanément et localement le monopole de représentation que s'est arrogé le PCC via l'ACFTU. Le plus important dans cette grève n'est pas que la direction de Honda a été obligée de céder sur les salaires et sur des embauches, c'est qu'elle a été obligée, et la bureaucratie avec elle, de céder sur une clause de sauvegarde, inscrite par les travailleurs eux-mêmes dans leurs revendications, disant que les délégués ne pourraient être ni renvoyés de l'usine ni condamnés. **Pour la première fois, certes au niveau d'une seule usine et de manière temporaire, il y eu la reconnaissance du fait que les travailleurs pouvaient s'organiser sous une forme choisie par eux et faire valoir leurs intérêts de classe.**

Autre point très important de la grève de Honda et source de développements ultérieurs : au cours de cette lutte, s'est exprimée, en liaison avec l'affirmation de l'identité ouvrière des migrants, la conscience de faire partie d'une

seule et même classe sous la forme d'une lettre ouverte des délégués des grévistes de Honda, lettre dans laquelle ces derniers ont présenté leur combat comme celui de l'ensemble de la classe ouvrière chinoise : « **Notre combat pour nos droits ne vise pas seulement à protéger les intérêts des 1800 travailleurs, nous avons aussi en tête les droits et intérêts des travailleurs de tout le pays. Nous avons voulu ce combat exemplaire pour tous** » (10 juin 2010).

La grève de Honda a suscité une immense vague d'espoir parmi les ouvriers car, en se plaçant de fait à l'avant-garde des travailleurs chinois, les grévistes de Honda ont ouvert la voie au combat de millions d'entre eux. Les caractéristiques de cette grève se retrouvent à des degrés divers dans tous les combats menés depuis : grèves massives de l'ensemble des personnels, élections de délégués mandatés sur des revendications précises, négociation avec la direction et compte-rendu aux grévistes. La plupart de ces grèves sont victorieuses. Cette diffusion à l'ensemble du territoire s'est accompagnée d'un élargissement des revendications au-delà des augmentations de salaires : droits en matière de

santé, de retraite, dont les travailleurs chinois, en particulier les migrants, sont quasiment dépourvus : « *Les revendications ont aujourd'hui radicalement changé de nature, les ouvriers ne réclament plus l'application de la loi mais ce qui n'est pas dans la loi* » (CF). Plusieurs raisons peuvent expliquer cette évolution : les victoires sur les salaires sont autant de points d'appui pour aller plus loin dans les limites imposées à l'exploitation. Une autre explication tient au vieillissement des premières générations de migrants de plus en plus sensibles aux questions de santé et de retraite. Une telle évolution dans les revendications ne peut que renforcer la détermination des travailleurs chinois à construire des organisations ouvrières, notamment syndicales, dans la mesure où, toute l'histoire du mouvement ouvrier en atteste, l'obtention de droits collectifs est indissolublement liée à la construction de telles organisations, et le prolétariat chinois n'y fera pas exception, même si ce processus sera marqué par les conditions politiques particulières dans lesquelles il doit mener ce combat et sur lesquelles nous reviendrons dans la dernière partie de cet article.

Les leçons de la grève de Honda

La grève de Honda et ses épigones mettent en exergue le rôle central de la jeunesse, particulièrement de la jeunesse étudiante, dans la reconstruction du mouvement ouvrier : « *Pour bien saisir ce mouvement de grève, il faut noter que de nombreux travailleurs étaient jeunes et que plus de la moitié de ceux qui ont participé à la première grève de Foshan étaient des étudiants issus de l'enseignement supérieur ou de la formation professionnelle interne. Cette grève a été le fait d'une nouvelle génération de travailleurs qui n'est pas marquée par la défaite du mouvement pour la démocratie de 1989. De ce point de vue, il est probable qu'à cause de la censure, la plupart d'entre eux n'avaient aucune connaissance de ces événements.* » (ALY).

On a là une illustration parfaite dans le contexte chinois du programme de transition : « *La rénovation du mouvement se fait par la jeunesse, libre de toute responsabilité pour le passé* ». Si la méconnaissance de l'écrasement dans le sang du mouvement vers la révolution politique de mai-juin 1989 peut nourrir des illusions des jeunes ouvriers vis-à-vis de la bureaucratie, en revanche elle leur donne la hardiesse pour briser des tabous politiques en Chine, sans d'ailleurs toujours en mesurer jusqu'au bout toutes les conséquences : « *Alors que les travailleurs des entreprises d'Etat ne sont en général pas disposés à demander de nouvelles élections pour élire la direction des syndicats d'entreprises par crainte d'être accusés de « tentative de liquidation de la direction du parti », les jeunes travailleurs du secteur privé [...], ont osé briser ce tabou pour appeler à de telles élections.* » (ALY)

Si le prolétariat chinois ne constitue pas encore, et de loin, une classe pour soi pleinement consciente de ses intérêts antagoniques à ceux de la bureaucratie et des capitalistes, il a accompli d'importants progrès en ce sens, comme en témoignent les évolutions notables entre les premières luttes des migrants et le tournant de la grève de Honda en

2010. De luttes désorganisées, isolées, situées sur un terrain purement économique et visant pour l'essentiel à ce que les patrons respectent la loi définie par l'Etat-parti, on est passé à des luttes plus structurées, recourant à des méthodes d'organisation spécifiquement prolétariennes - comités de grèves élus en AG sur un cahier de revendications et responsables devant l'ensemble des ouvriers -, mettant en cause localement le monopole de représentation exercé par le PCC, via l'ACFTU, et témoignant d'une prise de conscience progressive chez les travailleurs de former une seule et même classe en butte à une exploitation commune, comme l'a montré la lettre ouverte des grévistes de Honda du 3 juin 2010.

Ces évolutions n'ont rien de spécifique à la classe ouvrière chinoise : elles sont celles de toute classe ouvrière se développant dans le cadre des rapports de production capitalistes et tendant à « *s'opposer en tant que classe aux classes dominantes et à chercher à les faire plier par une pression de l'extérieur [...]* Et c'est de cette façon que tous les mouvements économiques isolés des ouvriers surgit un mouvement **politique**, c'est-à-dire un mouvement de classe pour faire triompher ses intérêts sous une forme générale, sous une forme ayant force de contrainte sociale générale. Si ces mouvements supposent une certaine organisation préalable, ils sont tout autant de leur côté, des moyens de développer cette organisation » (Marx, Lettre à F. Bolte, 23 novembre 1871).

Certes, les travailleurs chinois sont encore éloignés de la perspective tracée par Marx, mais l'émergence de revendications portant sur des droits collectifs, l'appel des grévistes de Honda à l'union de tous les travailleurs chinois pour la défense de leurs intérêts et l'exigence que les syndicats d'entreprise soient au service des travailleurs et non du patronat sont des premiers jalons vers la réalisation de cette perspective.

Conséquences des conditions politiques de la restauration du capitalisme sur le mouvement du prolétariat vers une classe pour soi

Nécessité de l'affrontement politique contre le pouvoir de l'Etat-parti...

La combinaison inédite de rapports de productions capitalistes et du maintien au pouvoir de la bureaucratie créée des conditions politiques particulières au combat du prolétariat chinois vers sa constitution en « classe pour soi ». Ce n'est pas la bourgeoisie qui a restauré le capitalisme mais la bureaucratie. C'est pourquoi le cœur de la lutte des classes n'oppose pas la bourgeoisie et le prolétariat mais le prolétariat et une bureaucratie, certes en voie de « bourgeoisification » avancée, mais qui conserve et concentre en ses mains, du fait du maintien de sa structure bureaucratique, un puissant appareil d'Etat qui lui confère un pouvoir absolu sur l'ensemble des structures sociales et politiques du pays.

De ce fait, les conquêtes sociales et politiques participant à la constitution de toute classe ouvrière en classe pour soi sont antagoniques au maintien du régime bureaucratique sévissant en Chine : il en va ainsi des acquis collectifs en matière de retraite, de santé... comme du droit à s'organiser syndicalement et politiquement. Il s'agit là d'une différence fondamentale avec le mouvement ouvrier tel qu'il a pu se développer en Europe de l'Ouest au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, certes au terme d'une longue histoire d'affrontements avec le patronat et l'Etat bourgeois, mais dans le cadre politique fixé par la démocratie et l'Etat bourgeois. C'est ce que soulignait Trotsky dans ses écrits sur la Révolution allemande et la bureaucratie stalinienne (janvier 1932) : *« Pendant de nombreuses années, à l'intérieur de la démocratie bourgeoise, se servant d'elle et luttant contre elle, les ouvriers édifiaient leurs fortifications, leurs bases, leurs foyers de démocratie prolétarienne : syndicats, partis, clubs d'éducation, organisations sportives, coopératives, etc. Le prolétariat peut arriver au pouvoir non pas dans les cadres formels de la démocratie bourgeoise, mais seulement par la voie révolutionnaire. Cela est démontré par la théorie et l'expérience. Mais c'est précisément pour la voie révolutionnaire que le prolétariat a besoin des bases d'appui de la démocratie ouvrière à l'intérieur de l'Etat bourgeois ».*

Rien de comparable avec la situation actuelle en Chine où il est impossible pour le prolétariat d'édifier ses fortifications de classe au sein de la forteresse policière et despotique constituée par l'appareil bureaucratique à la tête de l'Etat. Sous la pression de la lutte de classe, la bureaucratie peut tolérer à la limite la reconnaissance sur un plan local du droit des travailleurs à s'organiser par eux-mêmes en dehors du cadre de l'ACFTU, sous la forme d'élections de délégués ouvriers, le temps d'une grève. Mais la ligne rouge à ne pas franchir est la reconnaissance du droit à une organisation syndicale indépendante, cadre de front unique permanent unifiant les deux fractions de la classe ouvrière, travailleurs d'Etat et travailleurs migrants, et cristallisant un rapport de forces généralisé entre le prolétariat et la bureaucratie. Cette dernière est pleinement consciente que par sa simple existence, un tel syndicat matérialiserait le fait que ses intérêts sont antagoniques à

ceux des travailleurs et constituerait pour les masses, en raison même de l'interpénétration très forte en Chine entre le politique et l'économique, un instrument pour combattre son pouvoir.

C'est pourquoi le combat du prolétariat chinois pour arracher les acquis et les organisations le constituant comme classe ne sera pas le simple prolongement naturel des luttes émiettées des travailleurs, usine par usine, en défense de leurs revendications économiques, mais qu'il passera nécessairement par le combat pour tenter de faire sauter le verrou politique de la bureaucratie. De manière significative en 1989, la Fédération autonome des travailleurs de Pékin n'a pas émergé sur le terrain de la défense des revendications économiques ; elle a été le produit d'un mouvement vers la révolution politique posant la question des forces matérielles et organisationnelles à construire pour combattre la bureaucratie. C'est ce que souligne la déclaration suivante d'un militant à l'avant-garde de ce mouvement ainsi que le révèle un témoignage d'un militant de l'époque cité par ALY : *« Nous avons pour objectif de militer pour les intérêts des travailleurs et du pays, ainsi que pour la démocratie, etc. [...] Je sentais que si des syndicats autonomes similaires étaient créés partout ailleurs et s'ils s'unissaient, ils constitueraient une formidable force politique, une force qui aurait pu détruire ce système dictatorial et autocratique ».* C'est bien pour cette raison que la bureaucratie, en 1989, a fait le choix de la répression sanglante du « Printemps de Pékin », pour liquider les éléments d'organisation indépendante qui s'en dégageaient.

En raison même des conditions politiques spécifiques dans lesquelles le prolétariat est amené à engager le combat pour se constituer en « classe pour soi », les comparaisons avec le mouvement ouvrier du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle, aussi éclairantes soient-elles pour comprendre le développement de sa conscience de classe, ont leurs limites, surtout si, comme Han Dong Fang, directeur à Hong Kong du *China Labour Bulletin*, on en tire la conclusion suivante : *« Une main-d'œuvre puissante et un engagement efficace des syndicats pourraient avoir le même effet que le mouvement syndical en Europe au XIX^e siècle : jeter les bases du développement de la démocratie. Actuellement, la Chine en est loin. Mais d'ici à dix ans, lorsque le président Xi Jinping profitera de sa retraite, elle sera très différente. »* (En Chine, colère cherche syndicats, *Le Monde diplomatique*, 09/2014).

À juste titre, appuyé sur une analyse de la nature du pouvoir exercé par la bureaucratie dans le cadre de la restauration du capitalisme, ALY démontre l'inanité de la comparaison avec le mouvement ouvrier du XIX^e siècle pour justifier une démocratisation pacifique de la bureaucratie : *« Dans la plupart des pays capitalistes, les sphères politique et économique sont séparées l'une et l'autre. [...] En Chine, les deux sphères sont fusionnées à un tel degré, que la main invisible du marché est toujours*

soutenue par la botte visible de l'Etat, c'est pourquoi un simple syndicat indépendant et apolitique n'est même pas toléré. Etrangement, une stratégie de « dépolitisation » du mouvement ouvrier est précisément défendue par Han Dongfang et son China Labour Bulletin après qu'ils aient abandonné le combat pour un mouvement syndical indépendant qui était leur position antérieure. **Cette position n'est cependant pas réaliste parce que l'Etat despotique et le régime de répression dans les entreprises tiennent ensemble et tomberont ensemble.** Expliquer qu'en Chine les conflits du travail « ne représentent pas

une menace pour l'Etat et peuvent dans la plupart des cas être résolus eu sein de l'entreprise sans le recours à une intervention gouvernementale », c'est oublier qu'en raison même de ses intérêts, le capital bureaucratique considère inévitablement que les luttes ouvrières économiques constituent une menace pour son Etat. [...]. Soit les grèves économiques restent isolées et sont durement réprimées, soit elles se produisent au cours d'une crise politique et elles s'élargissent pour finir par affronter l'Etat-parti, en venant sur le terrain politique et en revendiquant les droits civiques et les libertés politiques. »

... mais les conséquences de la défaite de 1989 et de la restauration du capitalisme n'ont pas été surmontées

L'expression concentrée de ces conséquences réside dans la contradiction suivante au cœur de la situation politique en Chine : si dans ce pays, plus que partout ailleurs, toute lutte économique pose directement des questions politiques, il faut constater que depuis 1989, aucun mouvement politique n'a émergé pour défier le pouvoir.

Malgré l'intensification des luttes ouvrières, malgré l'accroissement numérique du prolétariat chinois qui en fait le plus nombreux et le plus concentré au monde, il faut noter que pas une seule fois, ni de près, ni de loin, l'autorité absolue dont jouit la bureaucratie n'a été remise en cause. Pas une seule fois non plus, les combats engagés par le prolétariat chinois n'ont posé, ne serait-ce qu'objectivement, la question du pouvoir. Le point commun entre toutes les luttes menées depuis 1989, qu'elles émanent des ouvriers d'Etat, des migrants ou des paysans, c'est que le pouvoir du gouvernement central de Pékin n'est jamais visé, que l'ennemi à abattre, le PCC, n'est jamais ciblé.

Le désarroi politique nourri par la défaite de 1989 s'est exprimé fortement durant les luttes des ouvriers d'Etat contre les privatisations. On retrouve la même confusion politique dans les combats des paysans. L'exemple typique est celui de la contestation de Wukan, dont le point départ en 2011 était le refus des saisies illégales de terres par des responsables gouvernementaux locaux. De manière significative, « *la protestation était dirigée contre les dirigeants corrompus et non contre le parti communiste. Au cours des manifestations, il y a même eu des banderoles et des déclarations qui exprimaient un soutien au parti, ce qui est habituel en Chine dans toutes les formes de contestation ; cela reflète souvent le sentiment que les responsables se trouvent parmi les corrompus et non pas à Pékin au sein du gouvernement central.* » (ALY).

De la même manière, si à la suite de la grève de Honda, le rejet par les travailleurs migrants des cadres locaux de l'ACFTU s'est exprimé très fortement, jamais jusqu'à présent le syndicat officiel n'a été visé en tant que courroie de transmission des intérêts du PCC. Parmi leurs revendications, les grévistes de Honda réclamaient la rénovation démocratique du syndicat d'usine, exprimant ainsi l'illusion que l'ACFTU, organisation verticale totalement contrôlée et vertébrée par le PCC « dont les cadres syndicaux sélectionnés doivent adhérer à l'orientation fondamentale » (article 32 des statuts de 2008), pouvait changer de nature localement par la grâce

d'une « élection démocratique » organisée par le... PCC. C'est bien parce qu'ils avaient conscience de l'impossibilité d'une telle transformation que les dirigeants chinois ont accédé à la demande des ouvriers de Honda puis d'autres usines d'organiser ce type d'élections qui ont abouti dans les faits à un replâtrage de pure façade des sections locales de l'ACFTU.

La revendication de la démocratisation des syndicats d'usine constitue une différence majeure avec ce qu'il s'était passé en 1989 où ce n'est pas la rénovation démocratique du syndicat officiel qui était mise en avant mais où avaient été jetées les bases d'une Fédération autonome des travailleurs de Pékin, dont la vocation était de s'étendre à l'ensemble des travailleurs chinois dans le but politique de s'affronter au pouvoir de la bureaucratie.

Cette absence de remise en question de l'autorité politique du PCC et du gouvernement central, en tant que telle, qui caractérise aussi bien les luttes des migrants que celle des ouvriers d'Etat, explique que, dans l'immense majorité des cas, les grèves restent cantonnées à une seule usine, et que sont extrêmement rares les tentatives de coordonner la mobilisation sur plusieurs sites comme ce fut le cas chez Pepsi-Cola en 2011. C'est pourquoi il est encore impossible au stade actuel des luttes ouvrières en Chine, malgré le processus de maturation de la conscience de classe dont elles témoignent, de parler à leur propos d'une véritable lutte de classe au sens où l'entendait Lénine : « *Qu'est-ce que la lutte de classe ? Lorsque les ouvriers d'une fabrique ou d'une profession affrontent leur ou leurs patrons, est-ce là la lutte de classe ? Non, ce n'en est encore qu'un faible embryon. La lutte des ouvriers ne devient lutte de classe que lorsque tous les représentants d'avant-garde de l'ensemble de la classe ouvrière de tout le pays ont conscience de former une seule classe ouvrière et commencent à agir non pas contre tel ou tel patron mais contre la classe des capitalistes toute entière et contre le gouvernement qui la soutient.* » (Notre tâche immédiate, fin 1899)

Comme CPS 54 en faisait le constat : « *Aujourd'hui, la Chine compte plus de 400 millions d'ouvriers d'usines, dont 150 millions de migrants. Mais ce renforcement s'est effectué dans des conditions telles qu'il s'est traduit par un recul considérable, tant sur le plan des conditions d'existence que sur le plan politique. De ce fait, c'est sans aucun doute aujourd'hui en Chine que le contraste entre la puissance objective du prolétariat et sa faiblesse politique est le plus saisissant.* » En quelque sorte, en

réintroduisant le capitalisme en Chine, la bureaucratie a, pour reprendre la fameuse expression de Marx, engendré ses propres fossoyeurs ainsi que ceux du capitalisme ; mais les handicaps spécifiques dont souffrent le prolétariat chinois, combinés aux limites politiques pesant sur le

prolétariat à l'échelle internationale en conséquence de la fermeture du cycle historique ouvert par la révolution d'Octobre, empêchent pour une période indéterminée les fossoyeurs de creuser la tombe de la bureaucratie et du mode de production qu'elle a restauré.

Conclusion

Nul ne peut dire aujourd'hui, alors même que la conscience de la nécessité d'un affrontement politique avec l'Etat-parti est encore à un stade embryonnaire, notamment chez les jeunes migrants, quel sera le point de départ d'un tel affrontement rassemblant une grande partie des masses exploitées et la jeunesse : lutte contre la répression policière et la censure, défense de telle ou telle revendication économique unifiant les travailleurs (droit à la santé, à la retraite), manifestations pour la liberté d'expression ou contre la corruption des dirigeants et la montée insupportable des inégalités... Les points de départ possibles sont multiples. La seule certitude c'est que, quelle que soit la revendication de départ, économique et/ou politique, toute revendication sérieuse du prolétariat et de la jeunesse conduira inévitablement à poser la question du pouvoir, la question de l'affrontement avec la bureaucratie.

L'autre élément poussant dans le sens de cet affrontement, et constituant une autre différence majeure avec le développement du mouvement ouvrier au XIX^e siècle, ne tient ni à la spécificité de la situation politique en Chine ni aux conditions politiques de la restauration du capitalisme, mais au degré extrême de pourrissement auquel est parvenu aujourd'hui le capitalisme et dont la Chine ne saurait s'extraire. Cette dernière est certes une puissance économique, au développement industriel et commercial fulgurant depuis une vingtaine d'années, mais c'est une puissance montante dans le cadre d'un mode de production historiquement épuisé, en putréfaction avancée et traversant depuis 2008 une crise mondiale dont il n'est toujours pas sorti. L'article sur la Chine de CPS n°54 a analysé les conséquences économiques du fait que la Chine se développe au stade de l'impérialisme, en particulier le fait que tout en étant une puissance jeune,

elle concentre déjà à un niveau important les traits pourrissants et repoussants des vieilles puissances impérialistes.

Les implications politiques au niveau de la lutte des classes du fait que la restauration du capitalisme y intervient à son stade impérialiste ont pu un temps être en partie masquées et différées par l'exceptionnelle croissance économique ayant permis à la bureaucratie, sur la base de conditions politiques très favorables, de disposer jusqu'à présent d'une marge de manœuvre financière suffisante pour contenir les luttes ouvrières dans un cadre compatible avec son maintien au pouvoir. Le problème est que cette période d'un point de vue économique est en train de toucher à sa fin (voir édito de ce bulletin). Compte tenu du très haut degré de fusion des questions politiques et économiques en Chine, cette modification de la situation économique est grosse de modifications dans la situation politique, tant au niveau de l'antagonisme central entre le PCC et les masses exploitées que celui des rivalités au sein même des couches dominantes, entre la bureaucratie et la bourgeoisie comme à l'intérieur même de l'appareil bureaucratique traversé de forces centrifuges grandissantes, le tout sur fond de pression économique et militaire accrue de l'impérialisme, notamment américain, pour que les contre-réformes s'accélèrent et permettent une pénétration plus grande de ses marchandises comme de ses capitaux. Le ralentissement continu depuis plusieurs mois de la croissance et l'impact de plus en plus fort de la crise mondiale sur l'économie chinoise sont en train de saper progressivement les bases matérielles du fragile équilibre social tel qu'il s'est dessiné dans le cadre de l'architecture de classes à la suite de la restauration du capitalisme. C'est ce sur quoi reviendra un prochain article.

Le 4 mai 2015

Références :

(ALY) : AU Loong Yu, *Un capitalisme bureaucratique*, 2012

(Bergère) : Marie-Claire Bergère, *Chine, le nouveau capitalisme d'Etat*, 2013

(CF) : Chloé Froissart, *Pour un salaire juste. L'évolution des revendications ouvrières en Chine*, 2013

(Rousset) : Pierre Rousset, *D'où surgit le nouveau capitalisme chinois ? « Bourgeoisification » de la bureaucratie et mondialisation*, 2014

